



Un TriStar s'écrase près de Miami — Plus de 25 survivants

MIAMI (PA, AFP, Reuter) — Un avion géant de l'Eastern Airlines, transportant 154 passagers et 13 membres d'équipage s'est écrasé dans les Everglades un peu avant minuit hier soir à 12 milles au nord-ouest de l'aéroport de Miami. Il s'agissait du vol 401 en provenance de New York.

Aux premières nouvelles, il y avait plus de 30 survivants.

L'appareil, un Lockheed L-1011, plus connu sous le nom de TriStar à cause de ses trois réacteurs, est un peu plus petit qu'un Boeing 747. Rempli, il peut transporter 400 passagers.

Les premières dépêches indiquaient que l'accident avait eu lieu au moment où l'appareil s'appretait à atterrir. La visibilité était très bonne.

Dès que l'avion eut disparu des écrans de radar de l'aéroport de Miami, des hélicoptères de la garde côtière américaine se sont lancés à son secours.

Etant donné les marécages à cet endroit, les hélicoptères ont dû se servir de paniers pour ramener les survivants. On a également utilisé les hydroglisseurs pour attendre l'appareil embourbé.

Selon le lieutenant Mike McCormack, un pilote de la garde côtière qui s'est rendu sur les lieux aussitôt après l'accident: "L'avion n'est plus qu'un amas de débris, avec deux ou trois gros morceaux reconnaissables. Il y a un des petits groupes de personnes et des corps éparpillés dans les alentours".

C'est la première fois qu'un TriStar est impliqué dans un écrasement. L'avion a été mis en service en novembre 1970.

Les survivants ont été transportés

au Palmetto General Hospital de Miami.

Le pire désastre aérien à ce jour s'est produit le 13 octobre dernier alors qu'un Aeroflot transportant 176 personnes s'est écrasé près de Moscou.

Selon un survivant, M. Martin Siminero, 22 ans, de New York, qui tenait un bébé dans ses bras, les passagers ont été pris par surprise, n'ayant senti aucun choc et n'ayant reçu aucun message du pilote avant l'accident.

Les opérations de sauvetage se sont organisées très vite. La garde côtière a déposé quatre médecins et trois paramédicaux sur les lieux de l'écrasement.

Une vingtaine de passagers se tenaient encore dans les restes de la carlingue. D'autres s'étaient glissés à l'extérieur, rampant dans les marais.

Le TriStar est l'avion à la mode en ce moment. La semaine dernière, on apprenait qu'Air Canada et Eastern en ont commandé 10, qu'ils se partageront sur une base semestrielle.



Les hélicoptères de la garde côtière américaine transportent les premiers survivants de la catastrophe aérienne vers les hôpitaux de Miami. L'appareil accidenté est un TriStar d'Eastern Airlines.

La Croix-Rouge menace de quitter Managua si elle n'a pas sa liberté

MANAGUA (AFP, Reuter, PA, UPI) — La Croix-Rouge internationale a menacé hier de se retirer de la zone dévastée de Managua, si le gouvernement ne la laisse pas agir librement. Un représentant de la Croix-Rouge a précisé qu'elle tenait une réunion à San-Salvador pour étudier la protestation qu'elle va adresser au gouvernement nicaraguayen afin qu'il la laisse travailler librement et non sous les ordres des autorités nicaraguayennes comme c'est actuellement le cas.

Ce même représentant a signalé que tandis que des quantités considérables d'aliments sont stockées à l'aéroport

Las Mercedes et à d'autres endroits, des milliers de personnes qui se trouvent aux abords de Managua n'ont encore, aujourd'hui samedi, reçu aucun secours. La Croix-Rouge internationale demandera à disposer des vivres pour les répartir librement et dans l'ordre aux sinistrés.

Il faut dans l'immédiat, alimenter environ 350.000 personnes dans la région de Managua.

Par ailleurs, devant l'impossibilité d'extraire des débris les corps partiellement décomposés, 400 pâtes de maisons ont été incendiées pour éviter toute épidémie.

Hier soir, durant quelques secondes, et à cinq minutes d'intervalle, deux légers tremblements de terre ont semé la panique. Des milliers de gens ont quitté en toute hâte leurs maisons ou ce qu'il en reste, à la périphérie de la ville, le centre même étant totalement abandonné depuis le séisme dévastateur de samedi dernier.

Managua est maintenant de toute façon vide des trois quarts de sa population. Dès que les communications locales seront rétablies, la Ligue des sociétés de Croix-Rouge entreprendra de faciliter la réunion des familles dispersées par la catastrophe.

Quant à la réunion de la Croix-Rouge hier soir à San-Salvador, le délégué du Nicaragua, M. Jorge Cardenas, y a expliqué que les désordres intervenus dans la distribution des vivres à Managua venaient de ce que le séisme avait complètement détruit l'organisation administrative du pays. Maintenant qu'a disparu la panique provoquée par le tremblement de terre, a-t-il ajouté, nous commençons à travailler d'une manière organisée.

Dans l'immédiat, les aliments dont Voir CROIX-ROUGE, page A 2

25,000 demandes de billets pour 76!

par Guy PINARD

Le Comité organisateur des Jeux olympiques de Montréal (COJO) a déjà reçu plus de 25.000 demandes de billets pour les différents événements sportifs qui seront présentés dans le cadre des Jeux, du 17 juillet au 1er août 1976!

Voilà l'étonnante nouvelle confirmée à LA PRESSE hier par Gilles Marien, adjoint de Louis Chantigny, vice-président aux Communications du COJO. Cette nouvelle est étonnante d'abord parce que les Jeux n'auront lieu que dans 44 mois et aussi parce que le COJO n'a même pas encore arrêté son choix sur les disciplines sportives qui feront partie du programme des Jeux.

"Certains ne manquent pas d'ambition, a dit M. Marien. L'une de ces demandes était pour 100 billets, pas un de moins!"

Selon M. Marien, ces demandes totalisent présentement 150.000 billets. Si l'on fait une moyenne d'environ \$5 le billet, on peut aisément comprendre l'enthousiasme qui règne actuellement au sein du COJO quant à la vente des billets.

La plupart des demandes peuvent facilement être prises au sérieux, beaucoup plus en tout cas que cet Américain qui, pour un stunt publicitaire semble-t-il, est venu déposer un chèque de \$5.000 sur le bureau du maire Jean Drapeau l'été dernier.

M. Marien admet encore que souvent ces demandes sont accompagnées de chèques, mais il dit tout ignorer de la rumeur voulant que certains de ces chèques arrivent en blanc.

Pour le moment, les demandes sont classées par ordre chronologique d'arrivée et les envoyeurs reçoivent du COJO une lettre où on leur indique qu'ils seront parmi les premiers avisés du moment de la mise en vente des billets.

Pourtant, la très grande majorité d'entre eux en seront quittes pour leur peine et une déception, car dans la plupart des pays, ce sont des compagnies d'aviation ou des agences de voyages qui deviennent distributrices exclusives des billets pour les événements sportifs des Jeux olympiques. On se rappelle par exemple que pour les Jeux de Munich, c'est la compagnie Air Canada qui assurait la vente des billets pour l'ensemble du pays.

Enfin, certains envoyeurs demandent également au COJO de leur réserver des chambres d'hôtel pour la durée des Jeux, mais encore là le COJO préfère attendre que soit connu le mode de réservations qui sera alors en vigueur avant de poser un geste.

AUJOURD'HUI

Les bombes pleuvent sur le Nord-Vietnam malgré tout

— page A 8

Pearson aura les honneurs de son drapeau

— page A 7

Un nouveau débouché pour les charognards de la vieillesse: les maisons de chambre et pension

— page A 3

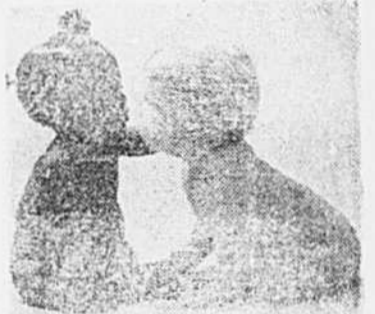
"Echec et pat", voilà le hic!

— page 2 7

ARTS ET LETTRES

Visions pour demain

VIVRE AUJOURD'HUI



Rêve d'amour et de paix

TOURISME

Vacances familiales à la portée de tous

PERSPECTIVES



Dyne Mouso: le théâtre

c'est une passion non un métier

TÉLÉ-PRESSE

Emission dite pour hommes mais que les femmes regardent

SOMMAIRE

Arts et Lettres: D 1 à D 13
Bandes dessinées: C 8
Bridge: C 9
Cinéma: D 6
Décès, naissances, etc.: F 9
Échecs: C 10
Économie: A 11 à A 13
Éditorial: A 4
Êtes-vous observateur?: C 9
Horoscope: E 5
Informations étrangères: A 8
Informations nationales: A 9
Jardinage et bricolage: F 1
Loisirs et récréation: C 8
"Mot-mystère": C 9
Mots croisés: C 10
Petites annonces: F 2 à F 8
Radio et télévision: D 7
Religion: E 4
Sciences: C 7
Sports: B 1 à B 6
Timbres: C 9
Tourisme: C 1 à C 6
Tribunaux: A 14
Vivre aujourd'hui: E 1 à E 6
Votre médecin: E 2

miniloto
12330
2330
330

Ne manquez pas le tirage de la SUPER-LOTO l'émission spéciale du dimanche, 31 décembre CFTM-TV canal 10, 6:00 p.m.

LOTTO PERFECTO
21^e COURSE
28 décembre 1972

		RÉSULTAT			
		A	B	C	D
ORDRE: \$1.007,40 (142 prix)	VENTES TOTALES: \$452,109.00	1	6	2	8
DÉSORDRE: \$43,80 (1689 prix)					

LA MÈTEO

Une "forte" tempête des "Etats"

C'est au déclin des automoblistes qu'on ensevelira l'an 1972 sous une accumulation de neige variant de deux à sept pouces, selon les régions.

Cette tempête, qui devait atteindre le Québec ce matin, est un cadeau nous venant du centre des Etats-Unis.

Les spécialistes utilisent le mot "forte" pour la décrire. Ajoutons qu'elle sera également désagréable car la neige changera en pluie verglaçante dans le sud de la province.

Ailleurs, la précipitation doit rester sous forme de neige.

Et pour rendre les routes encore plus dangereuses, des vents modérés souffleront la neige en rafales.

Les bulletins de météo ajoutent qu'il est possible que le verglas se change en pluie, ce soir, alors que les températures dépasseront 32 degrés.

Il semble encore une fois que les Montréalais seront privilégiés car la précipitation ne doit pas dépasser quatre pouces dans la région métropolitaine.

Il continuera à neiger de façon intermittente, demain, à l'exception de Montréal, de l'Estrie et des Laurentides, où l'on prévoit quelques averses.

Consolons-nous en pensant aux gens du centre de Terre-Neuve, qui viennent d'essuyer une tempête record de 18 pouces de neige.

à Montréal

AUJOURD'HUI
Maximum 35° • Minimum 5°
Pluie verglaçante.

DEMAIN
Quelques averses.

au Québec

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-5 20 Neige	Chutes de neige
Saint-Maurice	0 20 Neige	Neige fondante
Outaouais	5 35 Neige	Neige
Laurentides	5 35 Neige	Neige
Cantons de l'Est	5 35 Neige	Neige
Québec	0 20 Neige	Neige fondante
Rimouski	-5 15 Neige	Neige
Lac-Saint-Jean	-15 15 Pluie verglaçante	Neige intermittente
Baie-Comeau	-5 15 Neige	Neige
Sept-Îles	-15 15 Neige	Neige
Gaspé	-5 15 Neige	Neige

au Canada

	AUJOURD'HUI	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Averses le matin	Vancouver	40 47
Alberta	Généralement nuageux	Edmonton	0 30
Saskatchewan	Neige et poudrière	Régina	0 15
Manitoba	Généralement nuageux	Winnipeg	5 10
Ontario	Pluie	Toronto	30 40
Nouveau-Brunswick	Ciel couvert	Saint-Jean	-5 15
Nouvelle-Écosse	Ciel couvert	Halifax	5 25
Île-du-Prince-Édouard	Généralement ensoleillé	Charlottetown	5 25
Terre-Neuve	Périodes ensoleillées	Saint-Jean	0 15

si vous partez

Aux Etats-Unis		Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.
New York	27 33	Chicago	33 41	New Orleans	52 74		
Washington	32 45	San Francisco	39 54	Miami	58 76		
Boston	22 27	Los Angeles	49 64				

Vers les capitales

Paris	— 39	Moscou	30	Hong Kong	— 54
Londres	— 46	Stockholm	— 37	Lisbonne	— 32
Rome	— 48	Tokyo	— 52	Sydney	— 75
Berlin	— 34	Athènes	— 43	Tunis	— 57
Amsterdam	— 37	Casablanca	— 59	Vienne	— 27
Bruxelles	— 46	Genève	— 41	Varsovie	— 28
Madrid	— 43	Le Caire	—		

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière.)

Impôts: les remboursements seront traités en priorité

QUÉBEC — Les déclarations d'impôts des contribuables qui demandent un remboursement, seront traitées en priorité, a déclaré le ministre du Revenu du Québec, M. Gerald Harvey.

Le ministre a expliqué que les enveloppes-retour accompagnant les formulaires de déclaration de revenu pour l'année écoulée, portent un triangle dans le coin inférieur droit, sous l'adresse du ministère. Le contribuable qui réclame un remboursement n'aura qu'à faire un croix dans ce triangle pour que son rapport d'impôt passe en priorité. Les déclarations doivent cependant être dûment remplies et retournées au ministère avant le 30 avril.

Le ministre Harvey a fait part de cette décision alors qu'il annonçait qu'environ 2,500,000 contribuables québécois recevront leur formule au cours des prochains jours.

Cependant, les personnes qui ont occupé un emploi pour la première fois en 1972 et qui n'ont pas de dossier au ministère, ne recevront pas de formule personnelle par la poste.

Ces personnes devront se procurer une formule à une caisse populaire ou dans un bureau du gouvernement du Québec et y inscrire elles-mêmes les renseignements nécessaires.

Bien que la déclaration de revenu pour 1972 soit conforme aux dispositions de la nouvelle loi sur les impôts, adoptée par l'Assemblée nationale en juillet dernier, le ministère du revenu du Québec a tenu à conserver la formule TPI abrégée.

Cette formule ressemble beaucoup à celle de 1971 et elle a l'avantage de simplifier la tâche des contribuables en leur évitant d'avoir à se préoccuper des dispositions de la loi qui ne les concernent pas. Le ministre estime que cette formule sera utilisée par environ deux millions de contribuables.

M. Harvey informe également la population qu'en vertu de la nouvelle loi de l'impôt, un contribuable ne peut plus céder à une autre personne le remboursement auquel il a droit. Cette disposition vise à protéger les contribuables contre certains exploitateurs.



Une foule de quelque 700 personnes se presse autour du premier camion de vivres à les rejoindre à Managua: les sinistrés ont été au bord de l'émeute. Certaines des victimes du séisme n'avaient rien eu à manger depuis cinq jours...

CROIX-ROUGE

SUITE DE LA PAGE A 1

on a besoin en priorité sont le riz, les haricots, le maïs, le sucre, le lait, les huiles comestibles et le sel de cuisine.

Les infirmières de la Croix-Rouge ont entrepris la vaccination des gens contre la typhoïde, maladie dont la période d'incubation peut durer plusieurs semaines. Il n'y a pas par ailleurs de menace de choléra ou de peste bubonique.

Managua souffre en outre d'une insuffisance d'eau potable et de vêtements.

Message aux Canadiens

Le ministère canadien des Affaires extérieures a fait parvenir par un radio amateur d'Ottawa un message aux Canadiens touchés par le séisme. Jusque présent, dix Canadiens ont fait savoir qu'ils étaient sains et saufs à la fois.

Enfin, à Caracas, M. José Vicente Rangel, candidat socialiste à la présidence, a déclaré que 150 détenus politiques avaient été mitraillés et tués alors qu'ils tentaient de s'échapper de la prison de Managua au moment du séisme. M. Rangel a télégraphié à M. Marcel Naville, président du Comité international de la Croix-Rouge, pour demander une enquête là-dessus.

La télé dans le Grand-Nord grâce à Anik

OTTAWA (PC) — Grâce au satellite de télécommunications canadien "Anik", la télévision en direct deviendra une réalité en 1973 dans une trentaine de localités du Nord canadien ainsi que dans d'autres au Québec, notamment celles des îles de la Madeleine et de Schefferville.

Des porte-parole de la Société Radio-Canada et de Telesat Canada ont précisé que le nouveau service, le premier du genre dans le monde, desservira 16 localités du Nord au cours des trois premiers mois de 1973 avant d'être étendu, aussi rapidement que possible, à d'autres endroits.

La télévision par satellite desservira d'abord Dawson City, et Whitehorse, Yukon ainsi qu'Alavik, Fort Resolution, Fort Smith, Frobisher Bay, Hay River, Inuvik et Pine Point.

L'avènement de la télévision en direct se produira également au cours de 1973 dans les localités du Québec comme Schefferville, Fort George, Fort Chimo, Poste-de-la-Baleine.

Canadien dévoré par un requin à Acapulco

ACAPULCO (AFP) — Un étudiant canadien de 17 ans, Gérard-Jean Robert Soukop, a été dévoré hier par un requin tandis qu'il se baignait sur une plage d'Acapulco. Le jeune homme, qui habite Vancouver, était venu passer des vacances au Mexique et vivait chez le directeur d'un hôtel de luxe.

Pertes aériennes

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis ont perdu plus de 8,500 avions et hélicoptères au sud-est asiatique depuis le début de leur engagement dans la guerre du Vietnam, en 1961, indique le dernier rapport publié par le Pentagone.

Selon les chiffres donnés par le Pentagone, les pertes ont été de 4,857 hélicoptères et de 3,689 avions, soit en combat, soit par accident. Ces appareils représentent une somme totale de plus de 10,5 milliards de dollars.

D'autre part, le rapport du Pentagone indique que, pour la même période, les missions aériennes au-dessus du sud-est asiatique ont coûté la vie à quelque 2,000 aviateurs tandis que 1,236 sont portés manquants et 572 ont été faits prisonniers par les Nord-Vietnamiens et le Vietcong.

mini-presse

le monde

Les bombardements continuent au Nord-Vietnam tandis que s'accroissent tant le nombre des gouvernements et groupements qui protestent que l'intensité de leur réaction. L'opposition gagne même des sénateurs républicains américains qui avaient appuyé la politique indochinoise de M. Nixon. Celui-ci ne dit mot.

En République d'Irlande, le gouvernement de M. Jack Lynch

semble entamer la répression de l'IRA provisoire avec l'arrestation de M. Rory O'Brady, président du Sinn Féin provisoire.

En Ulster, l'armée a découvert un tunnel entrepris pour faire évader des détenus de la prison de Crumlin Road à Belfast. Par contre, un commando de l'IRA provisoire a fait évader d'un hôpital de Belfast un de ses chefs, M. James Brown.

méto

Les douze travailleurs qui se sont vu attribuer \$0,53 l'heure pour les sacs à poubelle qu'ils ont fabriqués s'en prennent à la décision du juge de la Cour des petites créances qu'ils accusent d'avoir voulu "couper la poire en deux". Ils réclament donc l'intervention du ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette.

L'an dernier, 10,000 Montréalais ont dû payer \$20 pour le remorquage de leur voiture stationnée illégalement pendant le nettoyage des rues enneigées.

Une cinquantaine de logis ont dû être évacués, hier après-midi, devant l'ampleur d'un incendie qui s'est déclaré à l'étage supérieur d'une maison de rapport, située chemin de la Reine-Marie. Une centaine de pompiers ont été dépê-

chés sur les lieux à la suite de quatre alertes successives. L'incendie a été précédé d'une violente explosion, mais personne n'a été blessé.

Un vol de banque de \$10,000 a donné lieu à une fusillade nourrie entre les policiers et trois bandits, hier après-midi à Arundel, comté d'Argenteuil. L'un des cambrioleurs a été atteint d'une balle à l'épaule, tandis que ses complices ont réussi à fuir jusqu'à Kilmara, où ils ont été rapidement cernés et capturés.

Le directeur de la police de Montréal, M. JACQUES SAULNIER, qui tente présentement de ravoir son poste, a été de nouveau avisé que son congé avec solde a été prolongé indéfiniment, à la suite d'une décision du Conseil de sécurité de la Communauté urbaine.

le sport

Les Bruins de Boston ont blanchi les North Stars du Minnesota, 2-0, et ils ont délogé les Canadiens du premier rang.

Bobby Orr a annoncé à ses coéquipiers son intention d'épouser au printemps une jeune institutrice de la Floride.

Le Bleu-Blanc-Rouge poursuit sa remontée tardive dans la ligue majeure du Québec.

Dave Hill et Jean-Pascal Ouellet

ont été les vedettes québécoises incontestables à la réunion d'athlétisme en cours à Saskatoon.

Savez-vous pêcher le poulamon? C'est pourtant si simple!

Robert Samson et Gilles Gendron sont déjà champions à la piste Blue Bonnets.

Les amateurs de football pourront voir neuf matches à la télévision américaine au cours du week-end.

Managua: 8 pillards passés par les armes

TEGUCIGALPA (Reuter) — Huit pillards auraient été passés par les armes hier à Managua, indique l'unique station amateur encore active dans la capitale dévastée.

Les huit hommes ont été exécutés par un peloton de la garde nationale, précise-t-elle.

Peu auparavant, la station, dite "Radio X", avait rapporté la mort d'un policier et de deux pillards au cours d'une fusillade dans la ville.

La station amateur souligne qu'il règne un état d'extrême tension dans la ville à la suite de cet incident.

Selon des réfugiés arrivés au Honduras, quelque quinze mille citoyens défiant les autorités seraient encore à l'intérieur de Managua. De même source, on précise que ces hommes sont motivés par l'espoir de recouvrer une partie de leurs biens.

Par ailleurs, cent personnes, prises en flagrant délit de pillage, se trouvent actuellement détenues dans des camps militaires selon le colonel Jorge Barker, chef des services de sécurité de la garde nationale nicaraguayenne, qui est forte de 6,000 hommes.

Réfléchissez...

Avant de boire. Avant de conduire.
Le Nouvel An, c'est pour tout le monde!
Célébrez le Nouvel An dans la joie, la
générosité, la modération.
Pensez aux autres!...



BRASSERIES CANADIENNES QUÉBEC LIMITÉE

LA BRASSERIE O'KEEFE LIMITEE - LES BRASSERIES CARLING LIMITEE
LA BRASSERIE WILLIAM DOW LIMITEE
LA BRASSERIE DES TROIS COURONNES "DREI KRONEN BRAUEREI" (1308) QUÉBEC, LIMITEE



**GRANDE CROISADE
DU RÉVEIL MIRACULEUX
DU ST-ESPRIT
POUR LE NOUVEL AN
ET CONTINUANT INDEFINIMENT**

au TEMPLE MIRACULEUX DU ST-ESPRIT INC.
1626, BOULEVARD PIE-IX, MONTRÉAL

2 GRANDES RÉUNIONS 2:30 P.M.
TOUS LES JOURS 7:30 P.M.

Invités spéciaux

Rev. WILLIAM et RUTH WALTZ, Portland, Oregon, U.S.
Rev. Larry GILBERT, Ontario, Canada

Tous les dons du St-Esprit et de l'Eglise en opération. L'aveugle voit! Le sourd entend! Le boiteux marche! Votre pasteur évangéliste Rev. Claude-A. Gagnon vous invite tous.

"JÉSUS EST VIVANT!"

MON Oeil SUR MONTREAL



PAR GERMAIN TARDIF

Nous, les rossignols d'Arcadie

Saviez-vous que, d'après ceux qui s'y connaissent, le Canada et, en grande partie, le Québec, produisent plus de chanteurs, proportionnellement à la population, que n'importe quel autre pays.

Y compris l'Italie? De plus, ils peuvent apprendre à exécuter des oeuvres étrangères plus aisément que les artistes d'autres pays, qu'ils soient allemands, italiens, français, russes ou anglais?

Il faut dire, à la décharge des Italiens qu'ils ont le répertoire assez vaste pour ne pas avoir recours à la production étrangère. De toute façon, ils se limitent.

Les Russes chantent surtout en russe mais vont parfois s'aventurer dans l'italien et, s'ils sont vraiment audacieux, dans l'allemand.

Les Français, au départ, ne chantent pas. Ce sont des "di-seurs". Des exceptions existent, bien sûr, mais elles confirment la règle. Les Allemands, eux, excellent forcément dans la langue de Goethe mais vont rarement plus loin que l'anglais.

Les Anglais, de leur côté, sont férus de traduction, et ils vous traduisent une "Carmen", une "Aïda", un "Lohengrin" ou un "Boris Godounov" dans le temps de le dire.

Aux Etats-Unis, le "Met", comme certaines autres institutions de grandes villes, fait appel aux meilleurs artistes du monde et, parmi eux, se trouvent des Américains et, souvent, des Canadiens.

Passés inaperçus

Tels Vickers et Quilicot qui avaient les deux rôles principaux, il y a trois semaines, dans "Othello" de Verdi, en provenance du "Metropolitan Opera" et radiodiffusé à Radio-Canada.

C'était la première fois que deux Canadiens se partageaient la vedette dans le même spectacle du "Met". Pour une raison ou pour une autre, le fait est passé inaperçu aussi bien dans la publicité de Radio-Canada qu'ailleurs.

Des chanteurs, au Canada, il y en a tellement, qu'ils ne peuvent tous y gagner leur vie. C'est pourquoi un grand nombre commencent à prendre des cours mais sont forcés d'arrêter à mi-chemin, soit de leur entraînement, soit de leur carrière.

Et les Canadiens doués de belle voix mais qui n'ont pas développé leur talent pour maintes raisons, la plupart du temps pécuniaires, sont encore plus nombreux.

Un petit village

Ainsi, dans un petit village de la Beauce, d'où je viens, il n'y avait pas moins de douze excellents chanteurs ou chanteuses au même moment et qui auraient pu percer dans la carrière musicale si l'occasion d'étudier et de s'entraîner leur avait été donnée.

Et il n'y avait pas seulement le chant. Je me souviens d'une Messe de Minuit: l'orgue, trois violons, deux violoncelles, une trompette et une flûte, en plus des chœurs d'enfants, d'adultes et des solistes de toutes les tonalités.

Tout ça dans un petit village de moins de 2.000 de population. Les répétitions débutaient en octobre. La Messe de Minuit était la grande première. Tant de soirs de répétitions, valaient une reprise du concert le Jour de l'An.

Et bien, je ne mens pas: il y avait des gens de Saint-Frédéric, de Saint-Zacharie, de Saint-Anselme, de Saint-Victor, sans parler de ceux de Saint-Joseph, de Sainte-Marie, Saint-Georges et même de Lévis et de Québec, qui faisaient le voyage seulement pour entendre ça.

Et ça valait le coup. Et ça valait aussi un petit coup. Sans compter les souhaits qui l'accompagnaient, souhaits faciles à exprimer et faciles à accepter. Et c'est dans ce même esprit que j'exprime les miens aux lecteurs de LA PRESSE.



Une colonne de fumée s'échappait de l'immeuble incendié, 5549 rue Queen Mary. Une forte explosion a précédé l'incendie et a emporté une partie du toit, comme le fait voir cette photo.

photos Pierre McCann, LA PRESSE



Le concierge, M. William Mutcher a couru dans tous les sens pour avertir les locataires du danger. Une résidente de l'immeuble, par ailleurs, a réussi à sauver son chat.

**Quatre alertes chemin de la Reine-Marie
 Cinquante logis évacués**

par Michel AUGER

Une centaine de pompiers ont mis plus de trois heures, hier après-midi, à maîtriser un violent incendie qui a pris naissance, d'une manière inconnue, dans une maison d'appartements, au 5549 chemin de la Reine-Marie.

Malgré la chaleur intense et les flammes qui ont fait s'écrouler le toit et une partie du dernier étage de l'immeuble d'une cinquantaine de logements, aucun des occupants n'a été blessé.

Seul quelques pompiers ont été légèrement blessés en combattant l'incendie. La police, pour sa part, a conduit à l'hôpital trois femmes âgées qui ont subi un choc nerveux en évacuant leurs logements précipitamment.

Les dégâts n'ont pas été évalués, mais, selon les pompiers, il faudra sûrement plusieurs dizaines de milliers de dollars pour effectuer les réparations.

Quatre alertes

Les pompiers qui repondraient à une

quatrième alerte ont utilisé une vingtaine de lances pour circonscire les flammes qui ont dévasté surtout la partie supérieure de l'immeuble. Les autres étages ont été endommagés par l'eau et la fumée.

Les témoins ont raconté qu'une forte explosion qui avait pu être entendue à une grande distance avait précédé le début de l'incendie.

Mme Edna Todres, qui habite au 5137 Macdonald, la maison voisine de celle ravagée par les flammes, vaquait à ses occupations coutumières lorsqu'elle a entendu un bruit infernal sur le toit de sa maison.

"Je suis immédiatement sortie de la maison, a-t-elle raconté, quelques minutes plus tard, et je me suis trouvée en face d'un amoncellement de débris qui provenait du dernier étage. Il y avait même un homme qui gisait dans la neige. Toutefois, il ne m'a pas semblé blessé puisqu'il s'est levé par la suite".

Mme Todres s'est ensuite réfugiée dans une automobile de police, en

compagnie de sa mère, une personne âgée qui ne se déplace qu'avec grande peine.

Autre témoignage

Un autre témoin, le concierge de l'immeuble, M. William Mutcher, a relaté qu'il n'avait pas entendu d'explosion, ou de bruit anormal. Son logement se trouve dans la partie avant de l'immeuble, alors que les flammes ont surtout dévasté l'arrière.

"C'est une des locataires qui est venue m'avertir de l'incendie, a-t-il dit. A ce moment, je ne me doutais pas de l'ampleur du sinistre. Rapidement, l'alerte a été donnée et j'ai couru aux portes de plusieurs appartements pour avertir les locataires du danger.

"Une femme que j'avais fait évacuer de son appartement était tellement affoquée qu'elle a voulu y retourner quelques secondes plus tard. J'ai dû m'y reprendre avec force pour l'en dissuader. Autrement, conclut-il, elle aurait sûrement été asphyxiée".

Le rapport Knapp sur la corruption

Les policiers de New York fulminent

NEW YORK (REUTERS) — La police de New York a réagi violemment à la publication d'un rapport qui accuse une majorité importante de la

force constabulaire de la métropole américaine de corruption.

Selon le rapport Knapp, les policiers ne se gênent pas pour "faire" les po-

ches des cadavres ou pour servir de gardes-du-corps à des vendeurs de drogues.

Le président de l'Association de

bienfaisance des policiers, M. Robert McKiernan, a traité de menteur l'avocat Whitman Knapp, qui a dirigé la commission et a ajouté que son rapport "était un conte de fée rédigé dans un bordel et raconté par des voleurs et des imbéciles".

Les Newyorkais ont cilié en apprenant que certains policiers ont l'habitude de faire les poches des cadavres, à la recherche d'argent et de clés d'appartement. Une fois en possession des clés de l'appartement du défunt, ils s'empressent d'aller le piller.

M. McKiernan a traité l'avocat Knapp de malade et a ajouté qu'il devrait être rayé du Barreau, s'il ne peut révéler les noms des policiers supposément voleurs.

Le président du conseil municipal, M. Sanford Garelick, a également mal réagi en lisant le rapport Knapp où il

est accusé d'avoir accepté des cadeaux d'hommes d'affaires alors qu'il était policier.

En vacances en Floride, M. Garelick a répliqué: "Je n'ai jamais accepté de cadeau qui ait influencé mon comportement en tant que policier". A ces propos quelque peu sibyllins, M. Garelick a ajouté que ces attaques étaient politiques. Précisons qu'il sera candidat à la mairie aux prochaines élections municipales.

Le commissaire en chef de la police de New York, M. Patrick Murphy, a pour sa part été félicité pour ses tentatives de nettoyage du département, au cours des deux dernières années.

On se souvient que M. Murphy a révélé il y a quelques jours qu'environ 300 livres d'héroïne et de cocaïne, accumulées lors de saisies, ont disparu des coffres-forts de la police.

Vol de banque, chasse à l'homme mouvementée, coïncidences cocasses

Trois bandits ont été arrêtés et l'un d'eux a reçu un coup de feu à l'épaule à la suite d'un vol à main armée commis à la succursale de la Banque de Montréal, à Arundel, comté d'Argenteuil, vers 2h20, hier après-midi, et qui a donné lieu à une série de hasards et de coïncidences dignes des meilleurs scénarios de films.

Les trois suspects ont fait main basse sur une somme de \$9.418,40 et ont pris la fuite dans une voiture volée, une Pontiac LeMans 1970. Cette voiture a été abandonnée à huit milles d'Arundel et ils ont continué avec le véhicule personnel de l'un d'eux, soit une Cortina 1971.

Entre-temps, la Sûreté du Québec déclenchait l'opération 100, et bloquait toutes les routes donnant accès à cette région.

Le sergent André Leduc et l'agent Hubert Devost, du poste de Papineauville, procédaient à une première interception, route 57, près de Montebello.

L'un des suspects est sorti de la voiture et a pointé une mitraillette vers le sergent Leduc, qui a tiré deux

coups de feu et a atteint l'individu à l'épaule.

Les deux complices du blessé parvenaient à prendre la fuite à pied et ont forcé un automobiliste à s'arrêter et à descendre de sa voiture.

Le conducteur et propriétaire de cette voiture était un commis de bureau qui se rendait à son travail... au bureau de la Sûreté du Québec, à Papineauville. Et sa voiture était une Cortina 1971 comme celle que venaient de quitter les bandits.

Au volant de ce dernier véhicule, ils ont pris la fuite en direction de La-

chute et se sont fait intercepter à Kilmar, comté d'Argenteuil.

L'agent Raymond Héto, du détachement de Lachute, était seul à ce moment, mais le hasard a mis sur son chemin l'agent Louis Birtz, du quartier général, à Montréal, qui s'est empressé de l'aider.

Les deux suspects appréhendés sont Irène Guillemette, 29 ans, et Claude Boivin, 32 ans, tous deux de Montréal.

Quant au blessé, son identité n'est pas encore connue. Il a été hospitalisé à Ottawa. Son état n'inspire aucune crainte.

Le congé rémunéré de Saulnier est prolongé

Le congé de cinq mois de l'ancien chef de police de la ville de Montréal, M. Jean-Jacques Saulnier, a été prolongé indéfiniment par le Conseil de sécurité de la Communauté urbaine de Montréal.

M. Saulnier a été relevé de ses fonctions le 1er août dernier et mis en congé avec solde pour cinq mois, trois semaines après que la Commission de police du Québec eut jugé qu'il était incompétent et recommandé que sa position au sein des forces de police soit réévaluée.

Le premier congé de cinq mois avait été accordé à la demande de M. Saulnier tandis que le congé indéfini a été décidé sur la recommandation du directeur de la police de la CUM, M. René Daigneault.

Le juge Jacques Coderre, chef du Conseil de sécurité de la CUM a refusé de commenter l'extension du congé.

Télé-couleur

Une enquête de la Commission de police avait été entreprise après qu'on

eut publié que M. Saulnier avait accepté un téléviseur couleur du propriétaire d'un hôtel alors qu'il était chef de l'école de la moralité de Montréal en 1966.

M. Saulnier s'est vu lavé de six accusations de corruption, mais la commission a jugé qu'il n'avait pas les aptitudes nécessaires pour diriger les forces de police de Montréal et a recommandé que sa position soit réévaluée.

Au cours du mois de novembre, la cour Supérieure du Québec a statué que la commission de police avait outrepassé sa compétence en jugeant que M. Saulnier n'avait pas les aptitudes requises pour les tâches qu'il avait à remplir et a émis une injonction demandant que la Commission lui transmette les documents de l'enquête.

L'injonction est le premier pas dans la procédure d'appel entreprise par M. Saulnier, mais la Commission de police, de son côté, a déposé un avis qu'elle portera en Cour d'Appel la décision de la cour Supérieure.

Il abat un valet et est élu conseiller municipal

WOODSTOCK, Ont. (PC) — Thomas Currah a tiré un coup lorsqu'il a coupé les cartes pour déterminer qui deviendrait le troisième conseiller du village voisin d'Innerkip.

deuxième tour quand il a tiré un valet alors que M. Curtis n'a tiré qu'un 10.

Un amendement apporté aux règlements municipaux, cette année, indique que les cartes doivent être utilisées pour déterminer le vainqueur lorsqu'il y a égalité.

MM. Currah et Curtis avaient reçu chacun 83 votes, à l'élection du 4 décembre. Et un recomptage judiciaire leur avait donné chacun 81 votes.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Radio-Canada. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Couturier de la deuxième classe" — Enregistrement numéro 1400". Prix de retour garanti.

COMPTABILITÉ

Grandes annonces 874-6892
 Petites annonces 874-6900

INFORMATION GÉNÉRALE 874-7272

PETITES ANNONCES

Commandes 874-7111
 du lundi au vendredi: 9h a.m. à 5h p.m.
 le samedi: 9h a.m. à midi
 Pour changer ou annuler 874-7205
 du lundi au vendredi: 9h a.m. à 4h30 p.m.
 le samedi: 9h a.m. à 11h30 a.m.

PROMOTION 874-7100

VENTES DU JOURNAL

Livraison à domicile 874-6911
 du lundi au vendredi: 8 h a.m. à 8 h p.m.
 le samedi: 8 h a.m. à 5 h p.m.

PUBLICITÉ

Grandes annonces, Télé-Presso, cahiers spéciaux, Vacances/Voyages 874-7305
 Carrières et professions, Nominations 874-7320

RÉDACTION

Le jour du lundi au vendredi: Pupitre 874-7061
 Editorial 874-7030
 Sports 874-7018
 Spéc. Télé-Presso 874-7029
 Finance 874-7016
 Arts et lettres 874-7014
 Vie féminine 874-7023
 Nuit (en tout temps) 874-7061

RELATIONS HUMAINES 874-7383

Debutant le 3 janvier 1973
VENTE EXCEPTIONNELLE

FEMMES Plusieurs centaines de souliers de toilette réduits à	HOMMES Extra special Ord. \$36 à \$42 24⁹⁵
9 ⁵⁰ 13 ⁵⁰ 16 ⁵⁰ 21 ⁵⁰ 23 ⁵⁰ Ord. \$23 à \$32	ENFANTS 5 ⁰⁰ 7 ⁰⁰ 10 ⁰⁰ Ord. \$14 à \$18

Rabais 10% chaussures Orthopédiques

STUDIO DE CHAUSSURES Lanoue LIMITÉE 849-5023
 1444 ouest, rue Sherbrooke

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROCH DESJARDINS
vice-président

JEAN SISTO
directeur de l'information

VINCENT PRINCE
editorialiste en chef

1973: des taxes pour la CUM

La semaine dernière, les anges annonçaient une grande joie; cette semaine, les journaux annoncent une nouvelle plate: les contribuables de 28 des 29 municipalités de l'île de Montréal feront face, en 1973, à des hausses de taxes allant de neuf pour cent à Outremont, jusqu'à 26 pour cent à Montréal-Nord et à Côte-Saint-Luc. Seule Sainte-Anne-de-Bellevue échappe au fléau. Les citoyens ne comprennent plus ce qui leur arrive.

Au départ, l'idée parut logique et saine de fusionner les municipalités de l'île de Montréal en vue de répartir équitablement le coût des grands services (police, transports en commun, eau). Tout le monde se rend compte que notre île, avec ses municipalités entrelacées comme des pièces d'un casse-tête chinois, ressemble au pont d'Avignon: tout le monde y passe, et tout le monde a besoin d'y passer. Il est injuste, par conséquent, de laisser les seuls contribuables de la ville de Montréal payer pour des services qui profitent, non seulement à toute la Métropole, mais à toute la province.

Pendant longtemps, les municipalités riches du voisinage immédiat de la ville de Montréal ont vécu un peu aux dépens de cette dernière. Qualifiées de villes-dortoirs, elles ont fait preuve d'un égoïsme scandaleux, défendant aveuglément leur fief et refusant de céder la moindre parcelle de leur autonomie.

Cet esprit de clocher — légitime mais aveuglant — contribuait à créer une situation où le bien particulier avait pris le pas sur le bien général. Il fallut toute la force de persuasion des technocrates de la "révolution tranquille" pour vaincre cet égoïsme et faire admettre le principe d'une administration supra-municipale ayant pour fonction de veiller au bien commun, non seulement d'une, mais des vingt-neuf municipalités métropolitaines. Ainsi naquit la Communauté urbaine de Montréal: un bébé qui n'est pas un fruit de l'amour, mais de la raison.

A la naissance de la CUM, le contribuable s'est dit: s'il est vrai que l'union fait la force, le fardeau des taxes municipales va se trouver réparti entre un plus grand nombre de personnes, ce qui aura pour effet de stabiliser, sinon de diminuer, la contribution de chacun.

Logique impeccable car, comme dit l'autre: "Plus on est de fous, plus on rit et moins ça coûte cher". Un gueuleton coûte plus cher à un festoyeur solitaire qu'à quatre convives, à condition que chacun de ces derniers n'aille pas exiger pour lui seul une bouteille d'un grand millésime.

La CUM groupe 29 convives, et voici que l'on se demande si l'addition ne va pas être plus élevée que du temps où chacun bouffait seul dans son coin. Serait-ce que chacun réclame une bouteille à lui tout seul?

On sait que la création de la CUM a provoqué la fusion des forces de police, de sorte que maintenant, le policier d'une petite municipalité touche le même salaire que celui de Montréal et, par extension, que celui de Toronto. C'est là une uniformité logique peut-être mais onéreuse.

On sait aussi que le fait pour les municipalités de participer au financement des transports en commun nécessite un service plus articulé, d'où des dépenses immédiates qui entraînent des déficits que certaines municipalités doivent accepter de combler. Il faut aménager plus de voies d'accès aux grandes artères routières de l'île, ce qui crée aussi des déficits.

La CUM déçoit. Même son vice-président avoue qu'il en a soupiré, et son impatience s'explique. En effet, comment ne pas s'indigner lorsqu'on se sent à la tête d'un organisme dont les budgets sont téléguidés de l'extérieur et sur lesquels on n'a aucune autorité.

Le contribuable aussi est déçu. Il croyait qu'à l'avenir sa municipalité remettrait à la CUM la partie de ses taxes n'ayant plus à être déboursée sur place pour la police, la voirie, etc. Il commence à se demander si on ne cherche pas à créer un nouveau palier de taxation. C'est affolant: impôt fédéral, impôt provincial, taxe municipale, taxe scolaire, taxe de vente, taxe d'amusement, taxe d'affaires, taxe d'accise et maintenant taxe de la CUM.

Mais on aurait tort de désavouer prématurément une entreprise dont les rouages constitutionnels et administratifs ne peuvent fonctionner à la perfection du premier coup. Il faudra apporter des correctifs susceptibles de l'amener à jouer pleinement le rôle qui lui revient. Et puis, les dépenses de mise en train vont finir par atteindre un point de saturation. Du moins, il reste encore permis de l'espérer.

Ce qui inquiète, toutefois, c'est la question de savoir si nous autres, du Québec, réussirons jamais à maîtriser les gigantismes: ceux de l'administration, de la santé et de l'éducation. Nous semblons parfois dans la situation de l'apprenti sorcier qui a mis en branle un balai magique et qui ne sait plus comment l'arrêter.

Jean PELLERIN



(Droits réservés)

Bonne santé, M. Goldbloom!

Souhaitons sincèrement à M. Victor Goldbloom, ministre d'Etat responsable de la qualité de l'environnement, de ne pas se noyer dans l'eau minérale, au cours des dernières heures de l'année 1972.

Pour ce qui est du public, il est déjà noyé sous le déluge d'informations contradictoires relatives à la qualité des eaux minérales offertes dans le commerce. Sont-elles insipides, dangereuses ou bienfaites? On ne le sait pas de science sûre.

Il n'y a pas eu, au cours de l'année qui s'achève, de chaos mieux organisé que cette histoire d'eaux minérales. On a commencé par nous dire que certaines eaux étaient dangereuses, voire contaminées. Lesquelles? On ne le disait pas. C'est comme si on avait annoncé: cinq marques de café sont mortelles mais vous ne saurez pas lesquelles.

Puis, on a fini par donner des noms. Des noms de marques locales et de marques étrangères, dont certaines sont en usage dans les hôpitaux depuis des années.

Mais tout cela était jeté pêle-mêle, au point qu'on ne savait

plus s'il s'agissait de contamination ou de fluor en excès et que certaines marques, absolument anodines, sont devenues suspectes.

Sans doute le ministre n'a-t-il pas voulu ce brouillage. Mais l'étonnant est d'abord que son nom ait été associé depuis le début à cette histoire d'eaux. Personne ne se surprendrait d'entendre le ministre de l'Environnement se prononcer sur la pollution de l'air et des lacs, qui est d'ailleurs bien réelle. Mais ne revient-il pas au ministère de la Santé (Affaires sociales) et aux professionnels de la santé de prévenir le public, s'il y a lieu, des dangers que peut comporter l'absorption de tel ou tel liquide?

Le décousu de cet étonnant dossier reste toujours aussi absolu. Le 15, M. Goldbloom devait déclarer que la valeur thérapeutique des eaux minérales n'a qu'une valeur de preuve scientifique. Et alors? Le "popsicle" non plus n'a pas une grande "valeur thérapeutique", mais personne n'a encore proposé de le bannir. A bien y penser, le "popsicle" aussi appartient à la famille des eaux. Le

ministre reconnaît, il est vrai, qu'on a découvert de la "contamination microbienne" dans quatre marques d'eau minérale, mais il ne les nomme pas, quant aux eaux qui contiennent des quantités importantes de fluor, M. Goldbloom ne songe pas à les interdire...

Comme vous voyez, tout cela est clair comme... de l'eau de roche. La morale de cette histoire est que le mieux est encore d'ingurgiter de l'alcool, en quantité raisonnable, il y a sans dire, ça, au moins, ça vous a toute "une valeur thérapeutique", pour parler comme monsieur le ministre de l'Environnement.

Le Code criminel prévoit des peines sévères pour quiconque diffuse des fausses nouvelles. Il y a déjà assez de sujets d'alarme dans nos sociétés sans qu'on aille enlever les gens avec des brotilles. Si certaines eaux offertes à la consommation sont dangereuses, qu'on les chasse impitoyablement du marché. Dans le cas contraire, qu'on laisse à chacun le soin de remplir son verre comme il l'entend.

Guy CORMIER

ce que pense LE LECTEUR

Plaidoyer pour la petite voiture

M. Robert Bourassa, Premier ministre, Québec.

Monsieur, Les gouvernements disposent d'un moyen très persuasif pour "convaincre" les contribuables de diminuer la consommation de certains produits, et, ce moyen, c'est la taxation. Mon propos ne vise cependant pas à restreindre l'usage de l'automobile mais à amener l'automobiliste à se contenter d'une petite voiture moins dangereuse, moins polluante, moins encombrante, plus silencieuse, plus économique et, par la même occasion, favoriser l'installation des fabricants ici même.

A l'heure actuelle, à ce seul poste de l'automobile, un milliard de nos beaux dollars prennent le chemin de l'extérieur chaque année. Il est donc facile d'imaginer l'effet de boule de neige d'un tel montant, en supposant que cinq usines assembleraient ici 250,000 véhicules annuellement. Le premier effet serait la transformation sur place de notre minéral de fer. D'autres industries ne tarderaient pas

à s'y greffer afin de diminuer leurs coûts de transport et de fabrication: plastique, nylon, caoutchouc, rembourrage, étoffe, batterie, vitre, filerie et ampoules électriques etc., créant ainsi des milliers d'emplois et augmentant les rentrées fiscales.

Pour en arriver là il faudrait, tout au moins au début, donner de grands avantages aux fabricants européens, japonais, américains, à l'exemple de l'Ontario qui, pour y parvenir, a contraint tous les Canadiens à payer une prime sur leurs voitures en faisant réglementer par le fédéral, au moyen de droits de douane, l'entrée de véhicules étrangers moins coûteux.

Ceux qui possèdent déjà de petites cylindrées économisent en moyenne \$1,000 par année sur le coût d'opération et de dépréciation si l'on compare ce coût à celui des grosses voitures canadiennes. En raison de cette économie accessible à tous et des énormes bienfaits que représenteraient pour notre collectivité une industrie automobile prospère, il ne serait pas exagéré de hausser de 10 cents la taxe sur chaque gallon de gazoline, ce qui se traduirait pour le Québec en \$100 à \$120 millions annuellement, soit suffisamment pour permettre l'implantation de ces industries, dont une par-

tie des actions demeureraient entre les mains de l'Etat.

Si, par malheur, cette taxe n'était pas suffisante pour réveiller le patriotisme des Québécois alors il faudrait la doubler, car les grosses voitures ne sont là que pour le confort des fesses ou l'orgueil de leurs conducteurs, incapables bien souvent d'en rencontrer les paiements.

La venue de ces usines est d'une telle importance économique et sociale que nous n'avons pas les moyens de ne pas les attirer.

Roger BOURGAULT, Montréal 494

Spectacle dégradant au petit écran

J'avais à maintes reprises vanté en classe le bon goût, la distinction et la haute valeur "culturelle" des programmatrices de Radio-Canada. Dans la soirée du 2 décembre, mes étudiants ont capté l'émission télévisée sous le titre "Au masculin". Ce qu'elles m'en rapportent m'oblige non seulement à déchanter mais à m'interroger sur l'équilibre mental des responsables de la plus inimaginable et de la plus profane exhibition. Avez-vous vu l'étalage? Que pensez-vous de ce boutiqueur qui vint présenter au petit écran ses pomrades érotiques, ses gains d'Aphrodite, ses billes et joujoux phalliques, et qui, de surcroît, poussa l'amabilité jusqu'à en spécifier l'usage? Trouvez-vous normal qu'on laisse deux ou trois irréflectifs lancer à la figure de milliers de téléspectateurs ces échantillons des soi-disant progrès de notre révolution "culturelle"?

Prenez garde! Nous nous dégradons et nous dégringolons. En moins de dix ans nous avons liquidé trois siècles de fidélité, renié plus d'une saine tradition, renversé l'échelle des valeurs et perdu toute pudeur. C'est à quoi il faut s'attendre quand l'érotisme prend le pas sur l'humanisme, la sensualité sur la raison, la sexologie sur la théologie, Vénus callipyge sur sainte Marie, Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous pécheurs et dépêchez-vous, je vous en supplie en ce 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception.

Jean BOUSQUET, O.P., Mount Allison University, Sackville, N.-B.

Document émouvant

Relations des Jésuites

Les fervents de l'histoire, de la linguistique et des lettres anciennes sauront gré à Jacques Hébert et à Victor-Lévy Beaulieu d'avoir réédité le texte intégral des Relations des Jésuites: un document devenu très rare.

Cette masse de rapports édités, de récits captivants et de renseignements anthropologiques, géographiques et écologiques avait été publiée à Québec, en 1858, par Auguste Côté. Une équipe de jésuites avait alors mis douze ans à déchiffrer et à transcrire le texte primitif. C'est de cette édition remarquable de 1858 que les Editions du Jour ont tiré les photostats qui ont servi à la reproduction de ce texte — le plus ancien de la littérature canadienne-française.

A l'exception de quelques modifications graphiques — comme, par exemple, le remplacement des *t* par des *s* — le texte de 1858 respecte la graphie originale du XVII^e siècle (le document couvre une période allant de 1611 à 1672). Le *v* est toujours écrit *u*, et le *u* parfois écrit *v*. On s'habitue très vite à cette graphie.

Plusieurs jésuites ont participé à la rédaction des Relations. Leur nom, dans l'ordre: les PP. Pierre Biard, Charles Lalemant, Paul Le Jeune, Barthélemy Vimont, Jérôme Lalemant, Paul Ragueneau, Jean de Brebeuf, François Joseph Le Mercier, Jean Dequen et Claude Dablon. De ces dix collaborateurs, trois se signalent pour l'abondance de leur collaboration. Il s'agit des PP. Le Jeune, Vimont et Le Mercier. Le style de ces modestes auteurs s'apparente à celui en honneur alors à Port-Royal-des-Champs, ce haut lieu de jansénisme que devait illustrer, vers la même époque, le Grand Arnauld, la Mère Angélique et Blaise Pascal. Les lettrés se sentiront en bonne compagnie.

Les Relations ont été la première œuvre littéraire rédigée au Canada, et on peut même dire en Amérique du Nord. La valeur documentaire de ces textes est inestimable, et l'on peut ajouter que la qualité du style se compare à ce qui s'écrivait de mieux en France à ce moment-là.

Le Canada français s'est longtemps demandé s'il avait une littérature. Il aurait eu honte de poser pareille question s'il avait mieux

connu des textes anciens comme ceux des Relations, ou encore, ce rapport étonnant soumis à Colbert par Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, en 1664, et intitulé: "Histoire véritable et naturelle des moeurs et productions du pays de la Nouvelle-France vulgairement dite le Canada" (rééditée par la Société historique de Boucherville, en 1964).

Les Relations abondent, bien sûr, en récits pieux et en tirades dévotives. Mais il faut voir au-delà de ces naïvetés pour découvrir ce qu'avait de palpitant la vie quotidienne à Québec et à Montréal en ces temps reculés.

Dans une Relation, il est question, par exemple, de cette terrible et chère "Nouvelle France" et des "raisons pour lesquelles on devrait (en) entreprendre à bon escient le cultivaige". Dans une autre, on fait état des "vents froids qui y regnent, et qui pénètrent jusques aux os", ou encore de la "tueur de la mer, brumes, pesche abondante de moliu, énormes bancs de glace".

Les fervents d'histoire s'attarderont aux Relations où il est question "de la joye qu'a reçue la Nouvelle France pour la naissance de Monseigneur le Dauphin, et d'un conseil que tiendront les Sauvages". Ils souriront à la naïveté d'un chapitre intitulé "l'heureuse conversion de Tsiouendaetha, premier Sauvage adulte baptisé en estat de santé, dans le pays des Hurons". Ils ne pourront lire, sans émotion, l'une des premières Relations, celle qui explique "à quelle occasion les Jesuites allèrent en la Nouvelle France, l'an 1611, ce que les François y firent dès l'an 1608, jusques à leur venue".

Les Montréalais s'intéresseront particulièrement à une Relation de 1642 où il est question "du dessein de Messieurs de Montréal", et de plusieurs allusions à "l'Habitacion de Ville-Marie". Autres chapitres captivants: "arriuee de Monsieur de Tracy", arrivée de "l'Esquave de Pétrée" (i.e.: Mgr de Laval), "arriuee des vaisseaux du Roy portans le Regiment de Carignan-Salieres" (1665), "présents faits par Garaconté, ambassadeur des Iroquois d'Onnatae, et respomsé qu'on y fait" (1668).

Les anthropologues recherche-

ront plutôt les chapitres traitant "du naturel des Sauvages, de leurs habits, habitation et viure" (1611), ainsi que de ceux où il est question de la "tripponnerie des Hurons, leur manière de porter les cheveux" (1633).

Plusieurs Relations ont traité de sujets tout à fait profanes: "façon de saigner les malades", "secheries d'anguilles", "trois soleils et autres Meteores apparus en la Nouvelle France" (1663), "tremblement universel en Canada et ses effets prodigieux" (1663), "des Cometes et Signes extraordinaires qui ont paru à Québec ou aux environs" (1665).

Enfin, notons que les Relations sont farcies de récits pathétiques comme, par exemple, cet "accident remarquable arriué en la personne d'un François à Québec" (1661), ou encore, la mort du père Anne de Nove, mort à genoux et gelé au milieu du lac Saint-Pierre (1646), et du père Jacques Buteux, assassiné par les Iroquois sur les bords du Saint-Maurice et dont le corps a probablement été précipité dans "le trou du diable", un des gouffres des chutes de Shawigan (1652).

Pour les Québécois, les Montréalais, les gens du Saguenay et de la Mauricie, les Relations des Jésuites regorgent de références de première main. Tout Canadien français bien né ne manquera pas d'éprouver une légitime fierté à lire cette première œuvre de notre littérature nationale.

J. P.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE 7, rue St-Jacques Montréal, Québec. Les Canadiens ont autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et de ses services de la Presse Associée et de Radio-Québec. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont exclusivement réservés à l'éditeur de la dernière édition. Réimpression autorisée 1400 fois de plus.

TELEPHONISTE (pour tous les services) ... 874-7272
 REDACTION ... 874-7061
 PUBLICITE ... 874-7306
 ANNONCES CLASSÉES ... 874-7111
 LIVRAISON À DOMICILE ... 874-6311

Feu Ubalde Baudry

Notre ami Ubalde Baudry est décédé subitement à Laval, à l'âge de 73 ans. Ses funérailles ont eu lieu ce matin.

Ubalde Baudry était un passionné de grande et de petite histoire. Voici comment nous avons fait connaissance. Un jour, il me téléphona: "Vous savez, M. Cormier, les événements que vous commentez aujourd'hui dans votre article ne sont pas sans précédent. Si vous consultez La Presse du 2 mars 1901, vous allez y lire le récit de manifestations analogues dans les rues de Montréal. Seulement, cette fois-là, ce sont les étudiants de McGill qui avaient commencé..."

Tout cela était dit sans la moindre trace de pédanterie, mais avec un brin de malice, une politesse de seigneur mais surtout avec un souci remarquable d'exacritude et de

précision dans le rappel des dates et des noms.

Par la suite, il me téléphona plusieurs fois. Je l'écoutais toujours avec profit et plaisir. Pour moi, Ubalde Baudry, c'était le lecteur historien sachant ramener les événements du jour à leur véritable cadre et les hommes à leur vraie mesure. Sa documentation, patiemment réunie au cours des années, était impressionnante. En outre, Ubalde Baudry était un authentique Montréalais de Montréal, c'est-à-dire que les origines de sa famille remontaient au régime français. Les Montréalais de Montréal sont les plus exquis des Montréalais. (N'étant pas moi-même d'origine montréalaise je ne blesserai personne par ce jugement).

Que la terre de ses pères lui soit légère.

G. C.

pleins feux sur l'actualité

la semaine revue et résumée

PAR RÉGINALD SPINHAYER



UN tremblement de terre, survenu nuitamment, a fait de 3,000 à 6,000 morts au moins, quelque 20,000 blessés graves, et détruit les trois quarts de Managua, capitale du Nicaragua, république d'Amérique centrale comptant 1,900,000 habitants et 90,000 milles carrés.

En compensation d'abus odieux, tels que ceux de transporteurs qui demandaient \$130 par personne pour des trajets de 60 milles à des rescapés qui voulaient fuir, comme l'ont fait la majorité des 350,000 citoyens de la ville sinistrée, des secours bénévoles ont afflué de nombreux pays pour parer aux épidémies et à la famine menaçant les survivants en raison du climat tropical et de la complète désorganisation des services élémentaires, comme la distribution d'eau potable et les communications. Une source officielle affirme que huit pillards ont été fusillés.

Le séisme, le pire des trois qui ont frappé Managua en 31 ans, fut d'une violence d'environ 6.4 à l'échelle de mesure scientifique Richter, soit moindre que celui qui tua 65 personnes en Californie, en 1971. La densité de la population et le mode de construction expliquent surtout l'importance des pertes subies dans la capitale nicaraguayenne.

Vietnam : l'enter des bombardements

Les autorités communistes évaluent à l'effet de plus de deux bombes atomiques les dégâts causés au Vietnam du nord par les bombardements systématiques que les Américains, utilisant des centaines d'avions et de l'artillerie navale, ont entrepris voici douze jours et qui n'ont cessé que pendant trente-six heures à Noël. De source américaine officielle, on apprend que l'aviation large jusqu'à cinq mille tonnes de bombes par jour.

Sur le plan international, l'escalade a graduellement provoqué des protestations officielles plus ou moins violentes à l'endroit du gouvernement des États-Unis et le premier ministre de la Suède, M. Olaf Palme, a comparé les opérations militaires américaines aux massacres commis par le régime hitlérien durant la deuxième guerre mondiale.

D'autre part, les artilleurs nord-vietnamiens disaient hier avoir abattu 33 superforteresses B-52 et au total 76 avions américains depuis le 18 décembre. L'état-major des E.-U. admet la perte de 15 B-52 et de 27 appareils en tout dans le même temps.

Décès de L. B. Pearson

Ancien premier ministre du Canada et prix Nobel de la paix, M. Lester Bowles Pearson, 75 ans, qui fit place à M. Pierre Elliott Trudeau après avoir dirigé le pays sous la bannière libérale de 1963 à 1968, au terme de quoi il poursuivit son active carrière auprès de la Banque mondiale, a succombé à la généralisation du cancer qui lui avait déjà valu l'ablation d'un oeil en 1970.

Fils d'un pasteur méthodiste de l'Ontario et d'abord simple soldat dans l'armée britannique durant la guerre de 14-18, il était entré au ministère canadien des Affaires étrangères en 1928. Vingt-huit ans plus tard, en 1956, il se méritait le prix Nobel pour son intervention médiatrice dans la crise du canal de Suez, qui impliqua militairement l'Égypte, la France, la Grande-Bretagne et Israël, ainsi que, diplomatiquement, les États-Unis et l'URSS, dont les aspirations d'alors se rejoignaient.

L'ex-président

Truman est mort

L'ex-président des États-Unis Harry Truman, qui déclara vouloir abréger la dernière guerre mondiale et sauver un million de soldats américains en ordonnant les bombardements atomiques dont les explosions tuèrent quelque 200,000 personnes en plus de faire des estropiés héréditaires à Hiroshima et Nagasaki, les 6 et 9 août 1945, est décédé à l'âge de 88 ans dans son État natal du Missouri.

Après des débuts modestes avant son entrée dans la politique avec le parti démocrate, il accéda à la Maison Blanche pour prendre la difficile succession du président Roosevelt 87 jours seulement après

sa nomination comme vice-président. D'avril 1945 à 1953, il assumait la direction de son pays à travers la fin du conflit mondial, les tensions subséquentes de la guerre froide avec l'URSS, dont le pont aérien de Berlin, et enfin la guerre de Corée. Le Japon, entre autres, a exprimé ses condoléances.

Aventure (suite)

L'histoire de seize hommes qui ont survécu à l'écrasement d'un avion de transport et ensuite à deux mois et dix jours d'attente de secours, à 13,500 pieds d'altitude, dans la neige et le froid de la cordillère des Andes, entre l'Argentine et le Chili, s'est inscrite à plus d'un égard dans la liste des grandes mésaventures modernes et suscite d'abondants commentaires parmi des gens qui ont gardé la panse pleine et les pieds au chaud pendant toute la durée du drame: les rescapés n'ont résisté à l'inanition qu'en recourant à l'anthropophagie, et ce sous la direction de l'un d'eux, étudiant en médecine.

L'avion, un Fokker "Friendship", se rendait d'Uruguay au Chili avec quarante-cinq personnes à son bord quand il heurta la montagne, le 13 octobre dernier. Les corps des 29 victimes tuées, dont six seulement seraient intacts, ceux de trois hommes et trois femmes, ont été ensevelis sur les lieux de l'accident à la demande de leurs familles.

Alerte en Rhodésie

Le gouvernement de M. Ian Smith, premier ministre de la Rhodésie, pays africain où 200,000 Blancs d'origine britannique contrôlent quelque 4,900,000 citoyens noirs, a rappelé sous les drapeaux des centaines de militaires de réserve pour aider la police dans sa lutte contre des activistes africains.

Ceux-ci auraient tué des fermiers dans la vallée du Zambèze, à environ 150 milles de la capitale, Salisbury, et poseraient des mines en grand nombre.

M. Smith, qui décréta l'indépendance de son pays vis-à-vis l'Angleterre en 1965, a aussi porté de neuf mois à un an la durée du service obligatoire dans la police, l'armée et l'aviation. Les congés sont présentement supprimés dans ces trois corps.

La police de N. Y. y goûte encore...

Déjà sous les projecteurs de l'actualité depuis deux semaines en raison de la "disparition" de millions de dollars en stupéfiants divers, argent liquide et bijoux dans les entrepôts de pièces à conviction, les 29,600 policiers de la ville de New York ont entendu une commission d'enquête conclure entre autres choses que, en 1971, la moitié d'entre eux touchaient des pots de vin.

La commission, présidée par le juge fédéral William Knapp, fait aussi état d'offres de "suppression" de témoins compromettants, d'escortes armées pour des hors-la-loi, de chantage, de vol d'argent et de clefs sur des cadavres, de cambriolages subséquents à leur domicile, de participation à des réseaux de voleurs d'automobiles et de rabattages de clients éventuels pour les colporteurs de drogue.

Dans l'ensemble, le milieu serait si corrompu que les recrues honnêtes n'auraient souvent que le choix de mal tourner et la situation perdurerait en raison de la répugnance des autorités à l'admettre pour ne pas ternir l'image policière aux yeux du public.

Nouveau coup de Palestiniens

Un commando de quatre Arabes armés de mitraillettes et de grenades, et dont deux portaient la tenue de rigueur dans les cérémonies diplomatiques, ont investi l'ambassade d'Israël à Bangkok, Thaïlande, prenant en otage six Israélites qu'ils ont vainement menacés de mort durant 19 heures dans l'espoir d'obtenir la libération de 36 guérilleros incarcérés en Israël, dont ils revendiquent le territoire.

Assiégés par des centaines de policiers et de soldats de Thaïlande, pays voisin du Vietnam et où sont basés la majorité des bombardiers américains en Indochine, les activistes ont apparemment fini par se contenter de relâcher leurs prisonniers en échange d'un voyage aller simple par DC-8 spécial à destination de l'Égypte. L'affaire n'a donné lieu à aucune effusion de sang.

Pour Peron, fin d'un bref voyage au bout de ses chimères..

par Charles DAVID

CE n'est plus l'île d'Elbe... mais c'est, peut-être, déjà, Sainte-Hélène. Et, de plus en plus, la "Quinta 17 Octobre", la résidence madrilène de l'ex-dictateur argentin dénommée ci si en souvenir du plus haut fait d'armes de l'aventure péroniste, commence à ressembler étrangement à Longwood.

Car, vingt-huit jours après son retour, en Argentine, qui devait, aux dires de ses partisans, consacrer son triomphe, Juan Domingo Peron se retrouve, de nouveau, à Madrid. Le voyage au bout de ses chimères n'aura pas été bien long.

Attendu, en effet, à Buenos Aires, comme un Messie, paré d'une auréole de martyre que 17 ans d'exil lui avaient conféré et que le comportement méfiant et hostile de l'armée renforçait, "El Viejo", comme le surnom affectueux de ses partisans, s'est révélé incapable, au fil des jours, de muer ce courant sentimental en la réalité du pouvoir. Bien davantage, en acceptant de descendre dans l'arène suivant les conditions imposées par Lanusse et les militaires, et dans l'impossibilité de modifier à son avantage, Peron, de par la force des choses, accélérât la désagrégation du mouvement péroniste.

Confusion sur ses intentions

En effet, en réclamant, avec insistance, l'abrogation de la loi qui stipule que tout candidat aux élections présidentielles de mars 1973 devait se trouver sur le territoire argentin avant le 25 août 1972, Peron, compte tenu de son importance sur l'échiquier politique et de l'impact de sa présence sur le sol argentin, a toujours espéré ou cru que la menace d'un soulèvement populaire forcerait le gouvernement militaire à se plier à ses exigences.

Car, bien qu'ayant toujours déclaré, avec force, que sa mission se bornerait essentiellement à être "une oeuvre de réconciliation et de paix"; bien qu'ayant soutenu, à différentes reprises, officiellement, que la présidence ne constituait pas son objectif fondamental, on comprend, pourtant, difficilement, pourquoi le chef du Parti Justicialista, s'il ne cessait pas, avant tout, le rêve de revenir à la tête des affaires publiques de l'Argentine, s'est acharné, dans toutes ses interventions politiques, à exiger la modification de cette clause particulière de la loi électorale.

Décision mal accueillie

Et en pure perte, d'ailleurs. Car tant le général Lanusse que les autres chefs militaires ont catégoriquement refusé de remettre en cause cette particularité technique d'autant que manifestement elle avait été conçue pour barrer la route à Peron. Ce dernier eut beau demander et recevoir, pour l'appuyer dans ses revendications, le concours de la majorité des groupements politiques impliqués dans la bataille électorale, le gouvernement repoussa toutes les requêtes, prétextant que seule l'unanimité

des groupements et partis politiques sur cette question pourrait le porter à réviser sa position. Ce qui équivalait, sous le couvert d'une éventuelle concession, nettement improbable, à un refus déguisé.

Car, sans même tenir compte du sentiment violemment anti-péroniste qui règne dans les cadres de l'Armée — la bourde de Peron affirmant que l'armée paraguayenne était la plus glorieuse du continent ne pouvait sûrement pas inciter les officiers argentins à un peu plus de retenue — douze associations ou groupements politiques au moins, vont publiquement regretter et déplorer la décision du général Lanusse d'accorder à Peron un visa de retour.

Un triple échec

Dès lors, Peron eut beau se démentir, se faire acclamer du haut de sa villa par une foule plus portée à "visiter" des curiosités publiques qu'à manifester un dévouement à toute épreuve, réunir dans un restaurant chic de Buenos Aires, en vue de conciliabules, les 77 hommes politiques les plus importants de la vie publique argentine et les plus représentatifs des principaux partis, la cause était virtuellement entendue.

D'autant qu'à sa conférence de presse qui faisait pendant à celle de l'ex-dictateur, le général Lanusse déclarait sans ambages: "Cet homme peut espérer tout sauf devenir président de la république." Et, pour bien se faire comprendre et ne pas avoir l'obligation de redire la messe deux fois pour les sourds, il précisait, à l'intention, vraisemblablement, des nostalgiques du pouvoir: "Ceux qui espèrent entraver la marche de la vie publique par des désordres auront l'opportunité de se rendre compte que les armes des officiers et soldats argentins ne sont pas tout à fait des ornements décoratifs." Quand on se souvient de la manière expéditive dont fut réprimé le soulèvement des prisonniers de Trelew et de la façon dont l'armée s'occupait de la sécurité de Peron, le jour de son arrivée, on peut légitimement faire confiance au général Lanusse.

Aussi, le refus de Peron de se laisser porter, par le Front justicialista de libération, candidat à la présidence ne fait que traduire dans la réalité politique argentine le triste constat d'un triple échec décisif.

Perspectives de violence

Échec d'un homme qui, après un exil de 17 ans, a tenté en vain un retour sur la scène politique de son pays qu'il avait dominé pendant 27 ans. Échec d'une idéologie politique qui, malgré ses caractéristiques vagues et imprécises sut enflammer une très grande majorité du peuple argentin mais apparait aujourd'hui dépassée à l'image de l'homme qui en est le symbole. Échec d'un mouvement qui ne peut survivre sans la présence de son chef et, de par le retrait de ce dernier, est voué à une dislocation à brève échéance.

Le contraste entre l'arrivée de Peron et son départ, le 14 décembre dernier, prouve, en fait, la vacuité et l'extrême justesse du calcul politique de Lanusse: forcer Peron à devenir le fossoyeur de sa



"Je me sens obligé de décliner l'offre du Front..."

propre image et de son mouvement.

Et déjà, la tentative d'assassinat perpétrée, au début de cette semaine contre un dirigeant péroniste révèle l'existence de multiples fissures qui lézardent le bloc hétérogène péroniste et dévoile au grand jour les luttes féroces que se livrent les partisans de Peron.

Quant à l'acte de terrorisme dont a été victime, hier, le contre-amiral Berisso, l'un des officiers supérieurs argentins les plus engagés politiquement, il semble ouvrir la voie à la violence que prônent les groupes de guérilla urbaine qui, sous l'appellation de Montoneros, de Forces armées péronistes, de Forces armées révolutionnaires et de Forces armées justicialistes, ne croient qu'à cette forme de lutte.

Véritable auberge espagnole que ce mouvement péroniste où chacun reprend ce qu'il y a apporté et qui, sous la houlette de Hector Campora, techniquement inéligible à cause de ses absences répétées de l'Argentine, aura tendance de plus en plus à se métamorphoser en une société d'anciens combattants.

Les vieux soldats, dit le dicton, ne meurent jamais... ils s'évanouissent dans le lointain. Dans le cas de Peron qui déclarait, avec un joli mouvement de menton, qu'il préférerait mourir au combat que dans son lit, il est à craindre malheureusement que là aussi son vœu ne puisse être exaucé. D'autant que dans ce lointain qui l'enveloppe maintenant, tous les lits ne se retrouvent pas forcément dans une auberge espagnole.

L'actualité canadienne à travers la presse

par Gilles Gariépy

Peut-être moins d'unité

"La survivance du Canada peut demander moins d'unité, et non davantage". Tel était le titre qui coiffait, la semaine dernière, un texte d'Anthony Westell, chroniqueur parlementaire du Toronto Star, publié sous la rubrique Opinion en page éditoriale du grand quotidien torontois.

Deux éléments d'actualité ont inspiré à Westell — l'un des cads de la tribune de la presse à Ottawa — cette manière de reconsidérer la question de l'unité canadienne. D'une part, à Regina, le premier ministre Trudeau avait confié à des partisans libéraux, lors d'un "pep talk" post-électoral, qu'il était devenu plus conscient que le Canada avait besoin d'une nouvelle politique nationale qui réponde vraiment aux aspirations non seulement des gens de l'Ontario et du Québec, mais aussi, par exemple, des citoyens des Prairies et aux exigences particulières de la croissance économique de ces provinces.

Aux yeux du premier ministre, une nouvelle stratégie de développement du Canada serait une façon d'unir toutes les régions du pays. Mais elle reste à inventer, de l'aveu de M. Trudeau.

D'autre part, Westell s'arrêtait longuement à critiquer les vues d'un éminent politologue de l'université de Colombie britannique, D. V. Smiley, qui a publié peu avant les élections un livre intitulé Canada in Question: Federalism in the Seventies.

Le professeur Smiley y passe en

revue l'évolution de notre régime fédéral et soutient que, pour faire face aux défis de la concurrence étrangère et de l'influence américaine, le Canada a besoin plus que jamais d'un Etat central fort. Inquiet par la montée des sentiments "régionalistes" — non seulement au Québec, mais dans plusieurs parties du pays — Smiley estime que cette poussée contribue, avec d'autres facteurs, à la "fragmentation" du système fédéral et à l'incapacité du gouvernement national d'affronter les défis des USA et du Québec.

Anthony Westell note que les résultats des dernières élections fédérales montrent que le pouvoir fédéral est en effet plus "fragmenté" que jamais, mais il n'accepte pas la conclusion de Smiley, qui plaide, "comme Trudeau, écrit-il dans le Star, pour une politique nationale qui dépasse les exigences régionales".

"Ce que ni Trudeau ni Smiley n'envisagent, poursuit Westell, c'est la possibilité — qui peut-être est déjà une probabilité — qu'il n'y ait en fin de compte aucune politique nationale qui soit viable au Canada. Si aucun consensus n'émerge pour unir la population, si le gouvernement du pays n'arrive pas à être représentatif, si les chefs politiques n'ont pas une clientèle nationale, la raison en est peut-être, tout simplement, qu'il n'existe pas de réelle communauté d'intérêts entre les diverses régions du Canada".

Si cette perception est juste, conclut Westell, "alors la tentative d'appliquer des politiques nationales et de restaurer la force du gouver-

nement central ne fera qu'accroître les frustrations et est vouée à tourner au désastre. L'attitude correcte pour assurer la survie du Canada pourrait être un fédéralisme plus souple qui reconnaisse l'importance des priorités régionales et les limites de l'unité nationale".

Affaire de baleines

Bien que le Canada ait appuyé, dès juin dernier, lors de la conférence des Nations unies sur la protection de l'environnement, tenue à Stockholm, l'idée d'un moratoire mondial de dix ans sur la chasse à la baleine, l'annonce officielle de l'interdiction de la chasse à la baleine aux baleiniers canadiens par le ministre Jack Davis a provoqué une surprise complète dans les Maritimes, qui compte trois entreprises spécialisées dans la capture et le traitement des énormes mammifères.

"Whaling Ban Came as Shock", titre en grande manchette le Chronicle-Herald de Halifax au lendemain de l'annonce.

L'article expliquait que la firme Karlson, de Nouvelle-Écosse, venait tout juste d'accepter après des pourparlers avec les autorités une diminution du nombre maximum de ses prises.

Pour sa part, le député conservateur Lloyd Crouse (South Shore) a déclaré que l'interdiction totale était une erreur, décidée à cause de pressions de gens mal informés, et non sur la foi de véritables données scientifiques.

Analysant la question en éditorial, le Chronicle-Herald néanmoins appuie la décision des autorités fédérales. Si le problème est de choisir entre la protection de l'industrie de la pêche et la protection du poisson, il n'y a pas à hésiter: il faut choisir de protéger le poisson.

puisque sa survie est la seule garantie de la survie de l'industrie elle-même, raisonne le Chronicle-Herald.

Le journal note toutefois que, si le principe d'un dédommagement aux victimes de l'interdiction est déjà accepté, ses modalités n'ont pas encore été définies; il souhaite en outre que les autres pays pêcheurs de baleines suivent au plus tôt l'exemple du Canada, des États-Unis et du Royaume-Uni.

Renversera-t-on l'irréversible?

Dans le Globe & Mail de Toronto, mercredi, George Bain commente les rumeurs voulant que le gouvernement Trudeau modifie son projet de réforme des allocations familiales avant de présenter à nouveau au Parlement le projet de loi qui n'a pu être adopté à la dernière session à cause de l'obstruction du député Paul Hellyer.

Rappelant que le 2 octobre, à Terre-Neuve, le premier ministre Trudeau avait assuré les électeurs que les intentions du gouvernement à ce sujet étaient fermes et irréversibles, le chroniqueur ironise:

"Ce projet de loi n'avait pas été rédigé à la hâte. (...) Si son principe était bon le 2 octobre, pourquoi ne le serait-il plus maintenant? (...) Comment le gouvernement a-t-il pu discerner les vrais désirs des Canadiens si rapidement et avec tant de certitude à partir des résultats électoraux, alors qu'il n'a pu le faire avec tous les moyens de sondage et de consultations dont il disposait (au moment de préparer son projet de loi)?"

"Et comment l'électeur peut-il espérer savoir, si les engagements irréversibles sont sujets à être promptement renversés, ce que le gouvernement Trudeau croit vraiment d'un moment à un autre?"

pleins feux sur l'actualité

Les "gars de Lapalme" sont encore 163 entre le mythe et la réalité

par Mariane FAVREAU

ILS ont été un symbole porté haut par le monde des travailleurs! On a fait d'eux des étendards de la revendication syndicale, des boucliers contre l'écroulement des petits, des sansgrade. Affichés sur tous les murs, placardés aux voitures, criés haut dans les manifestations, les "gars de Lapalme" rappelaient aux uns et aux autres les drames qui surgissent au détour du progrès.

Pendant deux ans et demi, ces ex-employés d'une compagnie de livraison du courrier (qui s'est vu retirer son contrat) ont été un reproche vivant à une administration qui sacrifiait allègrement 450 travailleurs à des objectifs de planification.

La légende prenait forme, le mythe s'alimentait dans l'imaginaire populaire. Aucun travailleur, syndiqué ou non, ne pouvait avoir bonne conscience tant qu'il y avait les gars de Lapalme.

Mais le temps érode les mythes et les légendes. Et quand on a conscience, comme ces irréductibles gars de Lapalme, de ne plus représenter que soi-même, quand on porte son chômage comme un insigne et sa lutte comme une bannière, il faut parfois faire des accommodations avec les mesquins calculs des gens ordinaires. Pour éviter de tomber dans l'oubli.

La légende dorée des gars de Lapalme a donc commencé à se ternir avec des rumeurs de détournements de fonds syndicaux, confirmées par une enquête de la CSN. Combien de gens ont enfin lâché le ouf! de soulagement! On leur permettait enfin de laisser tomber ces tenaces, ces irréductibles pour qui rien ne semblait jamais assez bon, qui refusaient toutes les offres de reclassement ou de travail, au nom de certains principes.

Le mythe en a pris un coup, mais pas les gars de Lapalme. Ils sont encore 163 à se serrer les coudes, à élaborer des stratégies, à réclamer ce qu'on leur a volé.

Déçus des pouvoirs politiques qui les ont menés où ils en sont, aigris

contre le mouvement syndical qui ne les soutient plus, ils se sont tournés vers l'Église qui leur a permis de camper à l'Archevêché de Montréal. Mais la lune de miel s'est bientôt volée, là aussi.

Que leur reste-t-il à ces gars qui célébreront bientôt leur troisième anniversaire de lutte, de voyages à Ottawa, de manifestations? Ont-ils conscience d'avoir tenu pour rien, d'avoir donné seulement l'illusion que le syndicalisme et la solidarité pouvaient venir à bout du système?

C'est d'une voix où perce l'amertume que le président Frank Di Terlizzi consent finalement à parler de la situation. On a l'impression, à l'autre bout du fil, d'un homme dépossédé du monde et de lui-même. D'un homme désenchanté, déseillé, profondément blessé, mais qui conserve malgré tout une sorte d'espoir en lui-même et en ses hommes.

"On est un kibbouz"

Et si la voix est basse, les mots à l'accent chantant de M. Di Terlizzi n'en contiennent pas moins leur promesse d'un rebondissement, d'un ressaisissement. Il parle de contacts directs, d'homme à homme, qui seraient en cours avec des gens du gouvernement. Il parle de la dignité des gars qu'on leur a volée avec leur ancienneté et qu'ils se battent pour rapatrier.

"Pour Trudeau, les gars de Lapalme, c'est une erreur, mais c'est maintenant de l'histoire. Pour nous, c'est toujours le présent." Ce sont les "jobs" qu'on ne garde pas parce qu'on est un gars de Lapalme, ce sont les femmes et les enfants aux yeux de qui surtout il ne faut pas déchoir, c'est le mythe à porter comme un fardeau sur des épaules qui auraient peut-être envie de se reposer.

"On est un kibbouz" dira-t-il en parlant de lui et de ses gars. "On s'aide, on fait tout les uns pour les autres."

On ne devient pas impunément un symbole, un mythe. Quand il menace de s'effriter, il faut le soutenir, être à la hauteur. Aussi, ces gars ont-ils acquis une sorte d'âme idéaliste, romantique même qui fait dire au président: "Ils vont nous avoir par la mort". Comme s'il n'y avait d'autre issue à leur lutte.

"On n'espère plus rien, dira-t-il dans un souffle. Mais on ne peut perdre ça, ne plus avoir de dignité, ne plus être respectés... nos années de services."

La préparation des Jeux se fait trop en secret

par Guy PINARD

CE n'est pas 48 heures qu'aura demandées le Comité organisateur des Jeux olympiques (COJO) de Montréal pour faire toute la lumière sur le problème des droits de télévision pour les Etats-Unis, mais bien 14 jours.

Voilà la conclusion inquiétante que l'on doit tirer de la décision du COJO de convoquer les médias d'informations à une conférence de presse mercredi le 3 janvier 1973.

L'important n'est pas seulement de savoir si, oui ou non, le COJO, à sa première décision d'importance, a commis le faux pas qu'on lui reproche, en accordant un traitement de faveur au réseau ABC, au détriment de ses deux rivaux, NBC et CBS. D'ailleurs, ce long silence ressemble, du moins jusqu'à preuve du contraire, à un certain aveu, sinon un aveu certain.

Ce qui inquiète, c'est de voir que le COJO n'a pas réagi avec célérité pour confirmer ou infirmer l'entente "supposément" conclue avec le réseau ABC. Eût-il voulu faire sérieux, le COJO aurait dû réagir sur-le-champ. Même le sursis de 48 heures demandé par Gerry Snyder, vice-président aux finances, n'était pas acceptable.

Ce retard à réagir, ce silence plutôt lourd nous rappellent un peu trop, hélas, la manière d'agir du comité exécutif de la ville de Montréal, qui loge de l'autre côté de la place Vauquelin, plus précisément à l'hôtel de ville.

Cette attitude vient encore en conflit avec une promesse que m'avait faite le président et commissaire général du COJO, M. Roger Rousseau, à Munich, durant les Jeux, en septembre dernier.

Lors d'une interview exclusive à LA PRESSE, M. Rousseau avait manifesté le désir de ne rien cacher à la presse montrealaise, pour qu'en retour, elle puisse informer très bien la population montréalaise.

Ce désir devenait en quelque sorte une demande d'engagement de toute la population derrière le COJO. Et cette demande, il la formulait d'ailleurs devant le Canadian Club, le 25 septembre, en déclarant:

"Il est bien évident qu'une petite poignée d'hommes ne peut seule relever un tel défi (les Jeux olympiques) ni mener à bien une tâche aussi complexe. L'organisation et

le succès des Jeux de la XXIe Olympiade doivent bien être l'œuvre de tout le Canada, et l'ouvrage de chacun de ses citoyens."

Ça paraissait noble à ce moment-là, et ça l'est toujours. Ce n'est donc pas mon intention de croire que M. Rousseau ait modifié sa manière de penser au point de vouloir maintenant cacher des choses à la population.

Je doute fort cependant qu'il ait réussi à convaincre tous ses adjoints principaux de la nécessité d'éclairer la population au maximum sur cette aventure gigantesque que sera la présentation des Jeux olympiques en nos murs.

On aura beau dire qu'actuellement, il n'y a rien à dire au sujet des Jeux, il n'en reste pas moins que depuis la venue d'Avery Brundage, le COJO est demeuré muet comme carpe. La même chose du côté de l'hôtel de ville, où le maire Jean Drapeau avait promis, le 30 octobre, de "faire une déclaration dans quelques semaines au sujet du coût des Jeux olympiques".

Bien sûr, personne n'en doute, il y aura déblocage du côté des informations, dans un avenir plus ou moins rapproché. Mais la manière de procéder actuelle, à l'endroit des médias d'informations, et par ricochet à l'endroit de la population, paraît à tout le moins discutable.

Personne ne souhaiterait que le COJO répète, au niveau de l'information, les extravagances du comité organisateur de Munich, qui a investi des sommes fantastiques tant pour la préparation que pour l'acheminement des informations.

Mais on pourrait au moins trouver une formule pour renseigner périodiquement la population sur l'évolution du projet, ne fût-ce que pour lui rappeler qu'actuellement on travaille à la restauration du vieux palais de justice, transformé en locaux pour le COJO, que cette restauration n'engage aucun frais pour le COJO, mais que le citoyen devra éventuellement en assumer le coût puisque c'est la ville qui paiera la note.

Et autres sujets similaires, plutôt que de voir les reporters affectés aux Jeux devancer continuellement le COJO dans la publication de ses nouvelles!

Devant une telle attitude, on ne peut formuler qu'un souhait, celui de voir M. Rousseau convaincre tous ses acolytes, y compris ceux qui ont fait un stage à l'hôtel de ville, de l'importance de bien renseigner la population.

Un nouveau débouché pour les charognards de la vieillesse: les maisons de chambre et pension

par Claire DUTRISAC

DEPUIS que le gouvernement se fait plus sévère pour les institutions qui accueillent les personnes âgées, les charognards de la vieillesse ont trouvé un nouveau type d'exploitation. Il s'agit de certaines maisons dites de "chambre et pension".

Une histoire exceptionnelle ou des faits fréquents?

Mme X possède plusieurs maisons "de chambres". Dans l'une d'elles se trouvent huit personnes dont l'âge varie de 71 ans à 93 ans. Pour la chambre et la pension, un couple paie \$225 par mois; pour les personnes seules, le prix varie de \$110 à \$125.

Dans une institution, même la plus luxueuse, les pensionnaires qui reçoivent leur pension de vieillesse et le supplément de revenu garanti garderaient, pour leurs besoins personnels, \$32 par mois. Chez Mme X il ne leur reste que \$25 ou même moins...

Ces vieillards ont quitté leur chez soi, bien souvent parce que l'entretien d'une maison et la préparation des repas leur pesaient. Il leur faut déchanter.

Ils vivent dans des conditions dangereuses car ils sont trop nombreux dans cette maison. Elle est mal aérée, malpropre; les chambres ne sont pas entretenues. Seules sont propres celles que le pensionnaire entretient lui-même.

Des aliments détériorés

Au chapitre de la nourriture, la situation est dramatique. Mme X conserve et sert à ses pensionnaires des aliments détériorés parce qu'ils ne sont pas gardés à une température suffisamment basse. Les vieillards ne mangent pas trois repas par jour. Quand on daigne leur servir à manger, c'est à des heures indues. Personne n'est préposé à la garde de ces pensionnaires. C'est l'une d'entre elles, légèrement sénile, qui se charge de "réchauffer" la mauvaise viande servie... quand il y en a!

Un gros réfrigérateur vide...

Un après-midi de novembre, une dame appelle une amie et lui confie qu'elle n'a pas encore mangé et que le "frigoridaire" est vide. Il est trois heures. Cette amie lance un appel à la Société Saint-Vincent-de-

Paul. On s'est rendu sur place constater de visu que c'était vrai. Le délégué de la St-Vincent-de-Paul a communiqué avec Mme X et lui a donné l'ordre d'apporter à manger à ses pensionnaires d'ici une heure. Mme X a obtempéré à cet ultimatum. On vit arriver un taxi d'où l'on déchargea quelques caisses. "De la nourriture toute faite", comme on dit, à réchauffer, comme d'habitude!

Car lorsqu'on mange, dans cette maison de pension, c'est du steak haché et des patates réchauffées. On manda la police sur les lieux. Les agents demeurèrent une heure environ dans la maison. Faut-il en conclure que la plainte leur a paru fondée?

De plus, le poste appelé a référé la plainte à un autre poste. Le lundi suivant, un autre policier se rendit lui aussi sur place. Impossible de savoir ce que contenaient les rapports de la police. Durant l'heure qu'ils ont passée à inspecter cette maison, les policiers ont sûrement eu l'occasion de constater la malpropreté des toilettes et de la baignoire. Ils ont probablement pu voir certains petits insectes qui cohabitent avec les pensionnaires de Mme X!

Une maison de pension ou un foyer pour adultes?

Quand on héberge, dans sa demeure, plus de quatre personnes étrangères moyennant rémunération, il faut obtenir un permis du Service des permis et inspections de la ville de Montréal.

Avant d'accorder le permis sollicité, la ville demandera que l'on satisfasse aux exigences posées par d'autres services municipaux en ce qui a trait, par exemple, aux incendies, aux règlements de zonage, de construction, d'hygiène, etc.

Lorsqu'il ne s'agit que de "chambres", les abus sont rares. Ces personnes sont généralement des adultes qui travaillent et qui sont en bonne santé. Elles sont donc relativement indépendantes.

La situation se corse lorsque des personnes âgées sont en cause. Généralement, leur état de santé laisse à désirer. Elles sont souvent seules, plus ou moins autonomes et n'ayant que des revenus limités.

Le directeur (ou la directrice) de ce genre de maisons s'engage à nourrir ses "chambreaux". Comment s'assurer qu'il s'acquitte décentement de ses obligations? Les soins de santé et la surveillance re-

quise par ces personnes âgées sont totalement absents.

Il arrive que des pensionnaires endossent leur chèque mensuel et le remettent à ce directeur qui en dispose. Quel contrôle existe quant à la remise qui doit être faite au pensionnaire?

Pour sa part, Mme X tire de ses pensionnaires plus de \$895 par mois. Elle dispose encore de deux chambres à deux lits; si ces chambres étaient louées, le nombre de personnes dans ce logement serait de 12.

Peut-on encore dire qu'il ne s'agit là que d'une maison de chambres ordinaire? N'est-ce pas plutôt un "foyer pour adultes" dont la surveillance relève du ministère des Affaires sociales?

L'état de la maison laisse aussi à désirer. Par exemple, le robinet coule continuellement; la baignoire est très haute, peu accessible à ces vieillards. La porte du vestibule a perdu l'une de ses poignées et pour l'ouvrir de l'intérieur, il n'y a plus que la tige. En cas de feu, comment les pensionnaires de Mme X ouvriront-ils cette porte délabrée?

Une des dames couche dans un "coqueron" dont la fenêtre est à demi-bouchée par une garde-robe.

Mme X avait une autre maison de pension. Au mois de mars 1972 un pâté de maisons brûla. Parmi les logements rasés par le feu se trouvait celui de Mme X. Deux personnes ont péri dans cet incendie, l'une âgée de 70 ans et l'autre de 72. Au Service des Incendies de la Ville de Montréal, on ignore si elles étaient ou non dans le logement en cause.

Que peut-on faire?

Que peut-on faire quand on a connaissance d'une exploitation éhontée de ce genre?

On doit avertir immédiatement le Service municipal des Affaires sociales, section programmation-santé ainsi que le service de Bien-être. L'un et l'autre peuvent s'assurer la collaboration des divers services municipaux aptes à les aider.

Des procédures judiciaires peuvent être intentées... avec les délais habituels aux cours de justice.

Une conclusion s'impose: la Ville de Montréal devrait être dotée des pouvoirs nécessaires pour agir rapidement, en pareil cas, et soustraire ces vieillards à l'appétit des charognards!

La presse américaine harcèle le pouvoir mais commence à compter ses martyrs

par Pierre C. O'Neil

Un cortège ininterrompu d'intellectuels et de journalistes (ne pas confondre) américains défient dans les rues de la capitale Sam depuis un certain nombre de mois.

On dirait que dès qu'il en sort un, les juges s'efforcent de lui trouver un remplaçant.

Les uns y sont suite à leur refus de témoigner ou de fournir des informations dans des causes proprement criminelles. Les autres y sont suite à la publication de rapports confidentiels sur des questions dont on dit qu'elles mettent en cause la sécurité de l'Etat.

La presse américaine s'alarme de plus en plus de l'attitude des autorités politiques et judiciaires à l'égard de l'information et des journalistes.

Elle se souvient que bien avant ces emprisonnements successifs, les hommes politiques avaient commencé à tirer à boulets rouges sur l'information politique écrite et parlée aux Etats-Unis.

Et aujourd'hui on lui laisse entendre, de la bouche même d'un des proches collaborateurs du président, que la Maison Blanche s'intéresse à la possibilité de faire en sorte, par les moyens du bord, que le contenu des émissions d'information et d'affaires publiques soit beaucoup plus "équilibré".

Pourquoi cette saison de chasse?

Il est difficile, de loin, de mettre le doigt sur les causes de ce phénomène assez récent.

Il est clair cependant que l'état de guerre dans lequel se trouvent les Américains est à la source d'un certain nombre de difficultés entre le pouvoir et la presse américaine, difficultés qui se sont illustrées par des procès, des condamnations, des emprisonnements.

Il y a certainement aussi l'humeur générale du pays qui est faite des émotions de cette énorme majorité qui se situe au centre de l'éventail politique.

Il y a peut-être que les liens entre le pouvoir politique et l'appareil judiciaire ont été traditionnellement beaucoup plus étroits aux Etats-Unis qu'au Canada par exemple.

Il y a enfin la possibilité qu'évoque Thomas Molnar dans son li-

vre "La gauche vue d'en face" que la presse et les moyens d'information servent en quelque sorte de sanctuaire à une certaine gauche qui s'y barricaderait derrière l'assurance que les bourgeois n'oseraient pas remettre en cause leur vieille notion de la liberté de la presse.

Mais il faut rendre hommage à la presse américaine d'être l'une de celles qui marient avec le plus de bonheur compétence et agressivité. Il n'est pour s'en convaincre que de lire la petite histoire de la publication par le New York Times des documents du Pentagone.

Pas de martyrologue canadien

Au Canada, il n'existe pas de martyrologue de la presse et de l'information.

D'une part c'est heureux, dans la mesure où on peut discerner là une grande mesure de liberté dans les rapports entre le pouvoir et ceux qui se sont donné mission de le surveiller.

Mais d'autre part, les Canadiens auraient des raisons de se plaindre de ce qu'il n'y ait pas ici une liste même très modeste de journalistes en difficultés avec les autorités judiciaires.

Car si nous ne sommes pas en état de guerre d'autres problèmes devraient dresser les journaux contre le pouvoir:

—le patronage renait à l'espérance (comme dit la chanson), ou plus justement, il continue de fleurir dans les plates-bandes des hommes politiques et des hauts fonctionnaires;

—de nouvelles formes de criminalité s'organisent au fur et à mesure que de nouvelles lois cherchent à les combattre;

—de vastes secteurs du domaine de la consommation sont infestés de publicité soit modérément mensongère soit carrément frauduleuse;

—le domaine de la protection de l'environnement souffrirait que les journaux canadiens dénoncent certaines pratiques privées et certaines velléités publiques;

—deux ou trois élections récentes à l'un ou l'autre niveau de gouvernement ont illustré au pays les craintes de la population au sujet

de l'agressivité des "développeurs" et de la nonchalance des autorités locales.

Bref, les terrains de chasse du Canada ne sont pas moins riches que ceux des Etats-Unis.

En ce sens si le martyrologue de

la presse est un beau témoignage de son efficacité, il devrait aussi servir de stimulant à la presse d'un certain nombre de pays aux caractéristiques semblables à celles des Etats-Unis.

Le nôtre est de ceux-là.

SONDAGE GALLUP

tous droits réservés

67% approuvent l'éducation des adolescents touchant la limitation des naissances

Une forte majorité de Canadiens adultes (67%) croient qu'on devrait fournir aux adolescents célibataires, mais sexuellement actifs les renseignements requis sur la limitation des naissances, des services professionnels et des conseillers compétents. Une minorité de 21% s'oppose à tout cela.

Ces pourcentages se comparent assez bien avec ceux qu'on a obtenus aux Etats-Unis: 73% approuvent, 23% désapprouvent. Les indices sont toutefois un peu plus nombreux chez nous, 12%, alors qu'on n'en trouve que 4% chez nos voisins.

Comme il fallait s'y attendre, aux écarts d'âge correspondent de larges différences dans les points de vue. 75% des jeunes entre 18 à 29 ans se prononcent en faveur d'une éducation sexuelle (avec services adéquats), 13% s'y opposent. Les personnes dans la trentaine partagent à peu près l'opinion des moins âgés, mais, à partir de quarante ans, 61% seulement se disent d'accord avec les jeunes en général, 30% manifestent leur désaccord. Les personnes dans la cinquantaine et les plus âgées approuvent cette éducation, mais à 57%, 28% s'y opposent.

Ce sondage a été effectué à la mi-septembre. 741 personnes ont été interrogées à travers le pays. Un sondage de cette envergure laisse une marge d'erreur possible de 4 ou moins pour cent.

Question posée au Canada et aux Etats-Unis: ETES-VOUS D'ACCORD, OU EN DESACCORD, AVEC CETTE AFFIRMATION: DES INFORMATIONS PROFESSIONNELLES SUR LA LIMITATION DES NAISSANCES ET DES SERVICES AD HOC, DES CONSEILLERS, DEVRAIENT ETRE MIS A LA DISPOSITION DES ADOLESCENTS CELIBATAIRES, MAIS ACTIFS SEXUELLEMENT?

	USA	CANADA
D'accord	73%	67%
En désaccord	23%	21%
Indécis	4%	12%

	D'accord	En désaccord	Ne savent pas
18 - 29 ans	76%	13%	11%
30 - 39	74%	13%	13%
40 - 49	61%	30%	9%
50 et plus	57%	28%	15%

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphones: 374-7272. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations publiées à LA PRESSE sont également réservés. Examen de la Loi sur le droit de passage - Enregistrement numéro 1500. Part de retour gratuit.

COMPTABILITÉ
Grandes entreprises 874-6892
Petites entreprises 874-6900

INFORMATION GÉNÉRALE 874-7272

PETITES ANNONCES
Commandes 874-7111
du lundi au vendredi: 9 h à 5 h p.m.
le samedi: 9 h à 4 h p.m.
Pour changer ou annuler 874-7205
du lundi au vendredi: 9 h à 4 h p.m.
le samedi: 9 h à 4 h p.m.

PROMOTION 874-7100

VENTES DU JOURNAL

La livraison à domicile 874-6911
du lundi au vendredi: 9 h à 5 h p.m.
le samedi: 9 h à 4 h p.m.

PUBLICITÉ
Grandes entreprises 874-7305
Télé-Presse, cahiers spéciaux, Vacances/Voyages 874-7305
Carrières et professions, Nominations 874-7320

REDACTION
Publicité 874-7061
Éditorial 874-7030
Sports 874-7018
Spéc. Télé-Presse 874-7029
Finances 874-7016
Arts et Lettres 874-7014
Nouvelles 874-7023
Nouvelles temps 874-7061

RELATIONS HUMAINES 874-7383

pleins feux sur l'actualité

St-Jean-de-Dieu: 2e siècle, nouvel objectif

Le conflit des postes: la résistance au changement

par Pierre VENNAT
chroniqueur syndical

Il y aura un conflit aux Postes tant et aussi longtemps que les syndiqués n'auront pas accepté l'introduction de changements et la participation à des mécanismes qui permettraient à ceux-ci de s'effectuer sans heurts.

Cette nécessité du changement, le Conseil des unions des postes, qui réunit facteurs et postiers, le comprend. Il se heurte cependant au refus complet des membres d'en discuter, à tel point que le Syndicat des postiers du Canada a dû contremander, et acquitter la note de \$6,735, pour un colloque de trois jours sur l'introduction d'équipement automatisé aux postes, qui se serait déroulé à l'Université McGill de Montréal, devant l'opposition des postiers montréalais présidés par M. Marcel Perreault.

Le directeur national de l'éducation et de l'organisation des postiers, M. W. B. Kidd, croyait le colloque nécessaire.

"Vu l'état sérieux de notre présente situation dans nos négociations et avec l'introduction rapide d'équipement automatisé, une étude sérieuse sur l'automatisation à ce temps-ci est apparue nécessaire. Les problèmes auxquels nous faisons face avec les changements technologiques sont très complexes. C'est pour cette même raison que le syndicat a pensé qu'il fallait examiner le problème sous tous ses angles", écrivait-il à tous les secrétaires locaux du syndicat à travers le pays.

Mal lui en prit car, fort de l'appui de la Fédération des travailleurs du Québec, les postiers montréalais firent annuler le colloque pour protester contre le fait qu'on ait invité, à titre de conférenciers, lors de ce séminaire sur les changements technologiques "des personnes qui ont eu, dans le passé, un rôle de première importance à jouer au ministère des Postes ou qui détiennent, à ce moment-ci, des postes importants à l'intérieur d'entreprises multi-nationales qui sont loin d'avoir la meilleure des réputations à l'égard de leur comportement dans divers pays".

En un mot, le syndicat national avait invité des gens tels que l'ex-ministre Eric Kierans et des hauts fonctionnaires de l'International Telegraph and Telephone pour qu'ils viennent dire aux syndiqués pourquoi ils préconisaient des changements et, bien souvent, ont commencé à en faire.

Les syndiqués montréalais, eux, négligeant cet aspect "pratique" ont préféré une approche plus "philosophique": on ne discute pas avec l'ennemi!

Le vrai problème

Et pourtant, d'après le rapport de conciliation sur le conflit aux postes, rapport que les syndiqués, par une recommandation majoritaire de 6 contre 4, sont appelés à rejeter, l'automatisation et les changements à venir constituent le seul véritable conflit d'importance aux Postes, combien plus important que la question salariale ou les autres clauses en litige.

Les Postes, lit-on dans le rapport, sont confrontées à un dilemme. D'une part les exigences de l'exploitation appellent le changement. D'autre part l'introduction de changements, dans le climat actuel des relations entre employeurs et employés, provoquera sûrement une réaction négative de la part de ces derniers qui, dans l'ensemble, se méfient de la direction.

Pourtant, "plus les changements apportés détérioreront les relations entre employeurs et employés, plus il deviendra difficile d'effectuer d'autres changements. Le phénomène tourne donc à l'autodestruction".

Selon les auteurs du rapport, le comité négociateur du Conseil des unions des postes, pour la première fois, admet en principe l'introduction de changements, y compris les changements technologiques, aux Postes.

"Là où l'on peut supposer qu'il n'existait auparavant aucune ligne de conduite déterminée, mais seulement de la défiance, de l'hostilité et de l'opposition, il existe maintenant, au sein du syndicat, une attitude réaliste envers le changement. "Il ne reste plus au syndicat qu'à transmettre d'une manière effective son point de vue à ses ad-

hérents. C'est un geste nécessaire parce que le public ne pourrait tolérer, au sein de cette vaste fonction publique, une dépense entraînée par une réaction négative vis-à-vis du changement".

A en juger par la réaction négative des postiers montréalais, qui va même jusqu'à la menace de scission, il ne semble pas que les autorités syndicales aient réussi, jusqu'ici, à "vendre" l'idée du changement.

La solution proposée

Le rapport de conciliation suggère un mécanisme pour faciliter l'adaptation aux changements.

Mais tout d'abord, il déclare que si les employés s'inquiètent de devenir excédentaires par suite des changements apportés aux Postes, il faut que les syndicats trouvent le moyen d'augmenter la mobilité de leurs adhérents en leur permettant de passer de la compétence d'un syndicat à la compétence d'un autre.

Actuellement, les employés des postes sont divisés entre l'Union des facteurs (environ 10,000 membres), qui travaillent surtout à "l'extérieur" des bureaux de postes et sont affectés à la livraison et à la cueillette du courrier et le Syndicat des postiers (environ 18,000 membres), lequel représente les employés de "l'intérieur".

"Si l'on augmente la mobilité des adhérents peut-être leurs craintes seront-elles moins vives", conclut à ce sujet le rapport.

Le rapport du Bureau de conciliation (au sein duquel le Conseil des unions des postes avait un représentant sur trois) recommande la création par le gouvernement et le Conseil des unions des postes d'un Comité syndical-patronal de la main-d'œuvre, composé de quatre représentants syndicaux et de quatre représentants de l'employeur et aussi d'un conseiller indépendant pour aider le comité dans son travail et dans ses délibérations.

Le Bureau de conciliation est d'avis que la participation d'un tiers indépendant au mécanisme de consultation aidera les parties à continuer le dialogue au sujet des questions d'intérêt commun et qu'elle servira à maintenir la bonne foi tout au long des délibérations.

Un travail routinier

Le rapport reconnaît que "les employés qui travaillent aux Postes accomplissent des fonctions souvent routinières et des tâches souvent très mécaniques qui leur donnent sans doute l'impression de n'être que des rouages d'un mécanisme sur lequel ils n'ont aucune emprise. Leur anxiété devient d'autant plus grande s'ils n'ont pas voix au chapitre en ce qui concerne leur avenir et leurs conditions de travail. Il importe donc que la consultation ne soit pas une simple simulation ni seulement le droit de se prononcer sur des décisions prises unilatéralement, mais qu'elle soit plutôt pour les employés une occasion de participer au processus qui a une importance fondamentale dans leur vie. Leur donner cette occasion, c'est leur donner le sens de la dignité."

Mais pour avoir ainsi voix au chapitre, "les employés doivent réagir de façon responsable". Ce qui signifie, selon des signataires du rapport, qu'il leur faut accepter le fait que des changements se produiront, apprendre à s'adapter à un milieu qui évolue et à ne pas s'enliser dans le passé. S'exprimer ainsi et recommander la participation d'un tiers à un véritable mécanisme de consultation est-il préjudiciable aux intérêts des syndiqués?

Quatre des dix membres du comité syndical de négociation ne le croient pas. Au contraire, MM. J. Mayes, A. Power, F. Pasacreta et L. Murphy recommandent aux employés des postes d'accepter le rapport de conciliation qui, selon eux, apporte des "améliorations considérables" sur la question de la sécurité d'emploi apportant une protection "sans précédent à l'intérieur ou à l'extérieur du service public".

Il ne nous appartient pas de trancher la question, mais, chose certaine, tant et aussi longtemps que les syndiqués montréalais ne permettront même pas à leurs dirigeants nationaux d'organiser un colloque sur l'automatisation avec des gens autres que des "amis", la situation, aux Postes, pour employer les termes propres des trois membres du Bureau de conciliation, s'acheminera fort rapidement, vers "l'autodestruction".

par Guy PINARD

C'EST avec l'espoir de devenir beaucoup plus "hôpital psychiatrique" qu'"asile" que l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu entreprend, en 1973, le deuxième siècle de son existence.

Voilà la remarque faite à LA PRESSE par le docteur Réjean Gauthier, relationniste de l'institution hospitalière de l'est de Montréal, en énumérant le programme d'activités mis de l'avant pour souligner de façon spectaculaire le centenaire de l'institution.

Pour les amateurs de petite histoire, mentionnons que le premier contrat a été signé par les Soeurs de la Providence et Gédéon Oumet, ministre de la Santé dans le cabinet de de Boucherville, le 4 octobre 1873. Les édifices ont toujours occupé les mêmes lieux, et les malades n'ont dû les quitter qu'en une seule occasion, soit pour quelques mois en 1890, suite à un incendie gigantesque. Les malades avaient alors été transportés au Dépôt militaire de la Longue-Pointe.

Les fêtes du Centenaire ont commencé mercredi par la célébration d'une messe. Monseigneur Paul Grégoire, l'un des deux patrons d'honneur des fêtes, a présidé cette messe solennelle.

Mgr Grégoire doit partager cet honneur avec l'actuel ministre de la Santé, M. Claude Castonguay, qui n'a malheureusement pas pu être de la partie, mais qui a promis d'assister à plusieurs événements durant cette année historique.

Programme encore indéfini

Selon le Dr Gauthier, le programme des fêtes n'est pas encore tout à fait au point quant aux dates. On retrouvera entre autres la fête des anciens employés, la fête des anciennes religieuses, la fête des patients, la fête des docteurs et le dévoilement de plaques commémoratives.

Les deux "pièces de résistance" des fêtes seront toutefois les journées scientifiques, prévues pour la fin de septembre ou le début d'octobre, et l'érection d'un monument symbolique, qui devrait avoir lieu au cours de l'été.

Depuis son début, l'hôpital a été

frappé par plusieurs incendies, notamment, en novembre 1935, en mars 1945, et en juin 1970, mais aucun n'a eu l'ampleur de l'incendie dévastateur de 1890. Aujourd'hui, la plupart des édifices sont presque totalement à l'épreuve du feu, de sorte qu'il est plus facile de circonscrire un foyer d'incendie.

Un employé par patient

L'hôpital Saint-Jean-de-Dieu abrite actuellement pas moins de 3.452 patients, dont 800 sont irrécupérables, 600 sont des vieillards atteints de débilité sénile, et 300 sont hospitalisés à cause de problèmes neurologiques. Près de la moitié des patients peuvent donc être réhabilités, selon le Dr Gauthier, un objectif que vise de plus en plus le personnel de l'hôpital.

"Notre désir le plus ardent, dit-il, est que l'hôpital devienne de moins en moins un asile, et de plus en plus un hôpital psychiatrique, dont les efforts convergent vers la réhabilitation du maximum possible de patients."

Pour ce faire, il faudrait évidemment un personnel plus nombreux. Présentement, l'hôpital compte 3.100 employés, dont 40 psychiatres, 20 omnipraticiens permanents et 35 médecins à temps partiel.

Cette moyenne de tout près d'un employé par patient peut paraître élevée, mais elle est encore loin de la moyenne souhaitée d'un employé et demi par patient, si l'on veut atteindre l'objectif visé.

Il faudrait 70 psychiatres

"Nous avons un budget annuel de \$24 millions, et une importante partie de ce budget est consacrée à la masse salariale."

"Pour engager les 1.000 employés de plus qu'il nous faudrait, nous devrions donc augmenter le budget d'environ un tiers (ou \$8 millions). Or, cette décision relève du gouvernement provincial, et non pas de nous", a dit le Dr Gauthier.

Ce dernier a rappelé que l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu avait traversé sa période la plus critique en 1972, alors qu'il abritait pas moins de 6.900 patients, avec à peine 10 "si ma mémoire est fidèle", précise-t-il psychiatres pour s'en occuper.

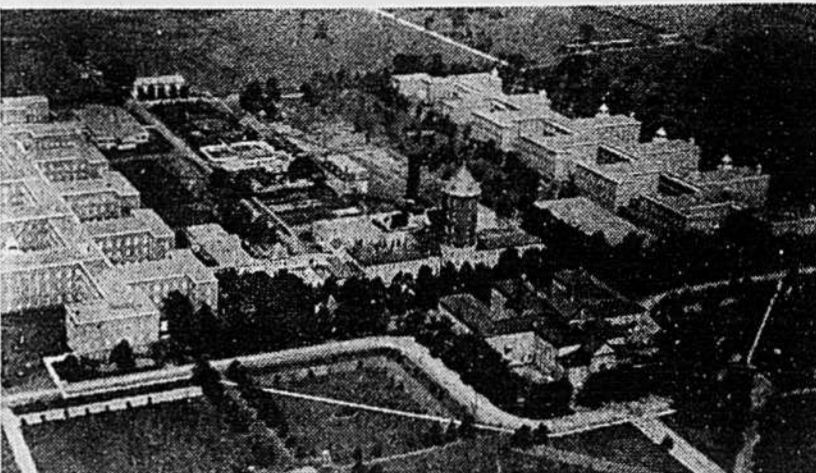
Et le Dr Gauthier s'empresse de souligner que le grand écart entre

6.900 et 3.452 patients, en moins de 10 ans, indique que le nombre de malades réhabilitables est très élevé, à la condition évidemment de recevoir les soins requis.

En terminant, le Dr Gauthier mentionne le fait que la commission Bédard avait recommandé, en 1962, la présence de 70 psychiatres à Saint-Jean-de-Dieu. Or, le plus

haut total jamais atteint a été de 43.

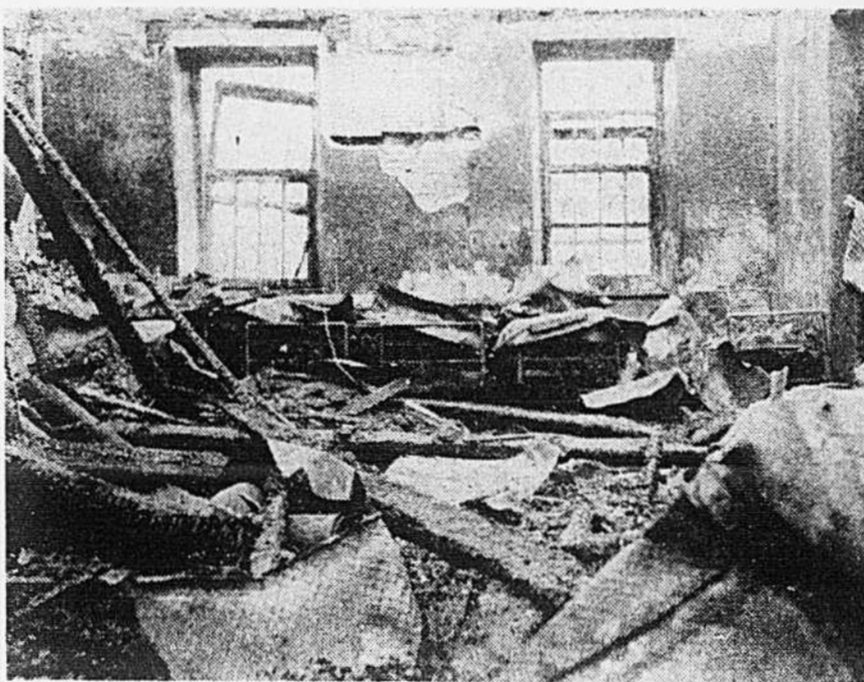
Il y a donc beaucoup d'avenir pour les jeunes qui voudraient faire de la psychiatrie leur champ d'action. Reste à savoir toutefois si le gouvernement accepterait d'accorder à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu le budget qui lui permettrait de porter à 70 le nombre de psychiatres.



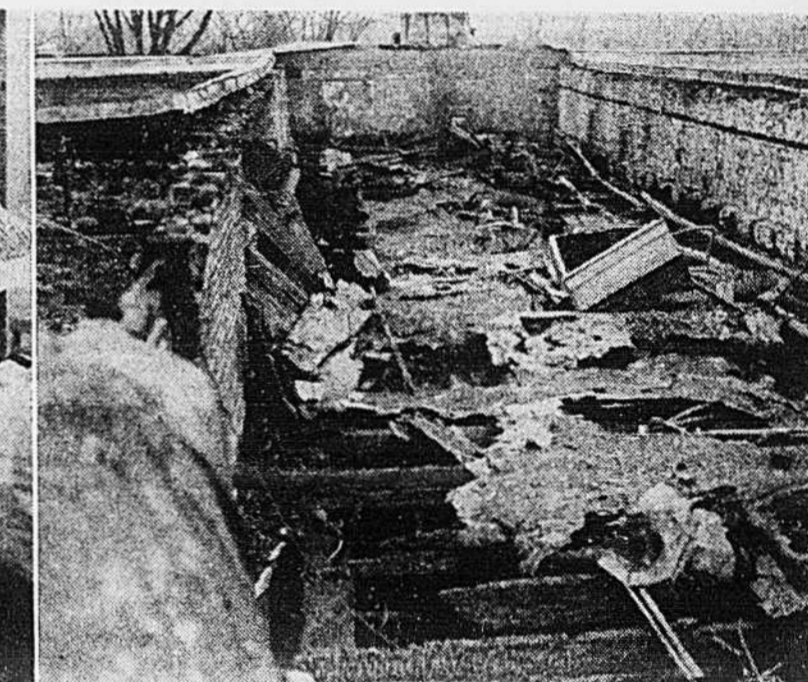
Voici une vue d'ensemble des bâtiments de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu dans l'est de Montréal.



A l'époque où Montréal avait ses tramways, l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu avait ces petits tramways, qui servaient aux déplacements dans les longs corridors de 1.000 pieds de longueur des différentes ailes.



Après l'incendie de 1890 qui avait forcé les patients à déménager pour quelques mois, celui de novembre 1935 est probablement celui qui a causé les plus lourds dégâts que montrent ces deux photos tirées des archives de LA PRESSE.



Le Canada a deux "ambassades" à Washington

par Lionel DESJARDINS

(collaboration spéciale à Washington)

Le Canada peut se vanter d'avoir deux ambassades à Washington. En effet, dirigé par un Canadien, M. Dale Thompson, le Centre d'études canadiennes de l'Université John Hopkins, a autant d'influence, selon certains, que l'ambassade située dans l'immeuble voisin.

Créé en 1969 pour promouvoir l'enseignement et la recherche sur le Canada, le Centre est devenu la plus importante institution à se consacrer aux études canadiennes aux Etats-Unis et son influence s'étend au Congrès et aux différents départements administratifs.

Souvent appelés à donner leurs opinions sur divers aspects des relations canado-américaines, M. Thompson et ses collègues sont quelquefois écoutés avec plus d'attention que les déclarations officielles des membres de l'ambassade.

Selon M. Thompson, le Centre a, à cet égard, une fonction parallèle à celle de l'ambassade. Il reconnaît d'ailleurs qu'on sollicite son avis sur les questions trop litigieuses pour recevoir une réponse de l'ambassade canadienne.

Le Centre accueille cette année 29 étudiants au niveau de la maîtrise et du doctorat dont les tiers sont canadiens.

Les Américains s'y intéressent

Les études canadiennes attirent de plus en plus de jeunes Américains. Lorsque le Centre fut créé, la majorité des étudiants à s'inscrire étaient Canadiens, puis l'intérêt se propagea aux Américains venant des Etats limitrophes au Canada. Aujourd'hui le directeur reçoit plus de trois demandes de renseignements par jour venant d'Etats aussi éloignés du Canada que le Texas et la Californie.

Une des raisons de cet intérêt croissant est la plus grande information diffusée aux Etats-Unis sur le Canada suite à l'exode des obéisseurs de conscience à la guerre du Vietnam, aux problèmes économiques entre les deux pays et au nationalisme québécois.

Le biculturalisme et le nationalisme québécois ont d'ailleurs une place importante dans les études du Centre.

L'an passé, le Centre a accueilli une quinzaine de professeurs d'universités québécoises venus spécialement traiter de ces questions et le printemps prochain, M. Gilles Lande, professeur à l'Université de Montréal et ancien secrétaire de la commission sur le biculturalisme

donnera une série de conférences au Centre.

Bilinguisme obligatoire

Selon M. Thompson, il est impossible de comprendre le Canada sans la connaissance des deux langues. Aussi a-t-il obligé ses étudiants à être bilingues. Tous les étudiants doivent donc apprendre le français et développer une connaissance suffisante de cette langue pour s'exprimer et faire de la recherche.

M. Thompson explique que les étudiants même s'ils vivent à Washington ne sont pas réticents à apprendre le français parce qu'ils sont conscients de l'importance du fait français dans la connaissance du Canada.

Le Centre a été créé grâce à un don de \$1 million de la fondation Donner existant au Canada et aux Etats-Unis. Ce don devait permettre au centre d'études canadiennes de fonctionner pendant 5 ans, soit jusqu'en 1974.

M. Thompson vient par ailleurs de compléter les démarches nécessaires à la création d'un fonds permanent de \$1 million provenant des Etats-Unis seulement et qui assurera un caractère permanent au Centre.

De plus, le directeur est confiant qu'une chaire des études canadiennes sera créée l'an prochain, assu-

rant ainsi un autre \$750,000 au centre dont les dépenses annuelles sont actuellement de \$250,000 constituées de bourses aux étudiants qui fréquentent l'Université John Hopkins.

Le leadership du centre dans le domaine de études canadiennes a permis d'autre part la création de l'Association pour les études canadiennes aux Etats-Unis.

Cette association qui compte plus de 300 membres assure le contact entre les individus et institutions qui font de la recherche aux Etats-Unis sur le Canada.

Une enquête effectuée en 1969 auprès de 1071 universités et collèges américains montre que 91% de ces universités et collèges n'offrent aucun cours sur le Canada alors que 3 p.c. donnent un ou quelques cours sur le Canada et seulement 1 p.c. ont des programmes d'études canadiennes.

Parmi les cours offerts, le principal sujet abordé est l'histoire du Canada alors que l'économie, la sociologie et la littérature sont pratiquement ignorées.

M. Thompson qui est également président de l'Association pour les études canadiennes aux Etats-Unis est toutefois confiant que cette situation se transformera à l'avantage du Canada, soulignant que depuis les deux dernières années l'intérêt n'a pas cessé de croître aux Etats-Unis à l'égard du Canada.

En dépit des protestations et rumeurs de cessation

Le bombardement du Nord-Vietnam continue

WASHINGTON (AFP, Reuter, PA, UPI) — L'aviation américaine continue de bombarder le Nord-Vietnam malgré les rumeurs d'une cessation prochaine des raids, et en dépit des protestations croissantes tant de par le monde qu'au Congrès américain. Par ailleurs, les dirigeants américains

s'enferment dans un silence impénétrable.

Le porte-parole du Pentagone, M. Jerry Friedheim, a déclaré que les opérations continuaient à travers tout le Nord-Vietnam avec la même intensité. Il a nié que les bombardiers américains aient délibérément attaqué des objectifs civils à Hanoi. "Si des

dommages ont été infligés à la ville", a-t-il dit, "peut-être faut-il rechercher la cause dans la chute des B-52 abattus par la défense anti-aérienne nord-vietnamienne ou dans celle des missiles SAM".

M. Gerald Warren, porte-parole adjoint de la Maison Blanche, a refusé de dire si le président Nixon comptait

répondre aux protestations des gouvernements suédois et australien. Il a de même refusé de commenter la déclaration de M. Chou comme quoi les raids risquaient de menacer la détente sino-américaine.

A Saigon, le commandement américain a admis hier la perte d'un quinzième B-52 dans la région de Hanoi

jeudi, ainsi que celle de deux Phantoms, et d'un chasseur de reconnaissance RA-5. En tous ces cas, les équipages sont portés manquants.

De son côté, le commandement nord-vietnamien a déclaré hier que les Américains avaient depuis le 18 décembre gravi un nouvel échelon, extrêmement grave, dans l'escalade. Il affirme que les Américains bombardent maintenant à l'aveuglette. Il ajoute qu'en onze jours, 77 appareils américains ont été abattus, dont 33 B-52 et cinq F-111, qu'une centaine de pilotes ont été mis hors de combat et huit navires de guerre américains incendiés.

Au sol, tout indique qu'il y aura pour le Nouvel An des trêves analogues à celles qui sont survenues pour la Noël.

Selon les milieux militaires américains à Saigon, les raids actuels qui sont les plus forts de la guerre, visent à la destruction intégrale de l'industrie nord-vietnamienne, et à forcer ainsi le Nord-Vietnam à signer un accord conforme aux volontés de Washington.

A Paris, un représentant nord-vietnamien a déclaré que sa délégation était disposée à reprendre les pourparlers publics jeudi prochain. Par contre, selon des sources américaines à Saigon, M. Nixon serait disposé à ordonner et à prolonger un arrêt des raids pour le Nouvel An à condition que Hanoi accepte de reprendre des négociations à huis clos.

De toute façon, M. Nixon s'est rendu avec sa femme à Camp David.

Convocation de Kissinger

Par ailleurs, M. William Fulbright, président de la commission des affaires étrangères du Sénat américain, a convoqué le conseiller Henry Kissinger et le secrétaire d'Etat William Rogers à déposer la semaine prochaine devant la commission sur la situation au Vietnam. M. Rogers a déjà fréquemment déposé ainsi, tandis que M. Kissinger s'y est toujours refusé en invoquant le privilège exécutif dont jouit le personnel de la Maison Blanche.

En outre, deux influents sénateurs républicains ont condamné hier l'escalade des raids au Nord-Vietnam. M. Clifford Case, du New-Jersey, a dit que si les raids devaient se poursuivre, "le Congrès sera dans l'obligation, mercredi prochain, de faire cesser complètement l'engagement américain, si nécessaire en coupant les fonds pour la guerre à une date déterminée".

M. William Saxbe de l'Ohio, membre de la commission des forces armées et jusqu'ici favorable à la politique indochinoise de M. Nixon, a déclaré que les bombardements avaient des motifs politiques et non pas militaires. Il a ajouté qu'ils faisaient sombrer les Etats-Unis dans le ridicule.

A Pékin, le président Mao a reçu hier Mme Nguyen Thi Binh, ministre des affaires étrangères du GRP sud-vietnamien.

A Rome, le conseil des ministres a émis hier un communiqué annonçant

qu'instruction était donnée au ministre des Affaires étrangères d'intervenir à nouveau pour la fin des raids et la reprise des négociations.

Réactions scandinaves

Le gouvernement belge a effectué une démarche dans le même sens auprès de l'ambassade des Etats-Unis à Bruxelles. Le ministre norvégien des Affaires étrangères a fait une déclaration hier qui en indiquait autant. En outre, les sept partis politiques norvégiens ont accepté de participer mardi, à l'appel du parti travailliste, à une conférence où ils mettront au point une attitude commune au sujet de la guerre du Vietnam.

Pour sa part, un porte-parole du Congrès des syndicats norvégiens a indiqué que la réunion, mardi et mercredi à Copenhague, des fédérations syndicales nordiques, étudierait un éventuel boycottage des marchandises américaines.

A Londres, le leader libéral Jeremy Thorpe a reproché au gouvernement Heath le silence observé jusqu'à présent.

A Belgrade, le président Tito a qualifié hier la politique américaine de défi à l'humanité.

A Stockholm, M. Sten Andersson, secrétaire général du parti social-démocrate suédois, a déclaré hier qu'il envisageait une action commune des premiers ministres et leaders d'opposition de Suède, du Danemark, de Norvège et de Finlande en vue de faire connaître au Congrès américain les raisons pour lesquelles ils s'opposent à la guerre. Pour sa part, le premier ministre suédois Olof Palme a comparé les raids américains aux massacres nazis.

A Washington, le Département d'Etat a refusé de confirmer que le gouvernement américain ait suggéré au gouvernement suédois de retarder l'arrivée du nouvel ambassadeur de Suède aux Etats-Unis. A New-York, le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, a annoncé qu'il ferait connaître le 3 janvier sa position au sujet des raids et de la rupture des négociations américano-nord-vietnamiennes.

A Sydney, le syndicat des gens de mer a annoncé qu'il décidait de boycotter les navires battant pavillon américain.

A Paris, des neutralistes vietnamiens, la Troisième Force du Sud-Vietnam, ont publié hier une résolution adoptée jeudi soir lors d'une assemblée d'un millier de Vietnamiens résidents en France, demandant l'arrêt des bombardements américains.

Divers groupements ont émis des protestations à Bonn, à La Haye, à Zurich, à Wellington, à Stockholm et à Londres.

Par contre, à Washington, le Département de la Défense a accusé hier le Nord-Vietnam d'utiliser à des fins de propagande les bilans de victimes civiles des bombardements américains. Le Département s'est cependant refusé à démentir que des secteurs civils aient été touchés par les bombes américaines.



filephoto PA

L'année finit comme elle a débuté

Deux adolescents, une jeune fille qui était allée acheter de la nourriture pour sa famille, et un jeune homme qui faisait un appel dans une cabine téléphonique, ont péri de l'explosion d'une bombe cachée dans une auto à Belthurbet en république d'Irlande. Ce sont Mlle Geraldine Reilly, une apprentie-coiffeuse, et M. Patrick Stanley. Cette explosion, et une autre, à 10 milles de là, sont attribuées à des terroristes protestants d'Irlande du Nord.

La police de Dublin arrête O'Brady de l'IRA

DUBLIN (AFP, UPI, Reuter) — La police de la république irlandaise a annoncé hier soir l'arrestation du chef du Sinn Féin "provisoire", Rory O'Brady. Cette arrestation semble faire partie d'une application progressive du plan de lutte du premier ministre Jack Lynch contre l'IRA provisoire.

Quelques jours plus tôt, la police irlandaise avait sans succès tenté d'appréhender le vice-président du Sinn Féin provisoire, David O'Connell, qui passe pour être la tête politique de l'organisation clandestine.

M. O'Brady, âgé de 50 ans, avait en 1955 participé à Arfield dans le Berkshire à un raid spectaculaire sur un dépôt de l'armée britannique, après avoir maîtrisé la garde de 14 militaires. Il avait aussi participé à la campagne de l'IRA de 1956 à 1961 en Ulster.

Après avoir été pendant une brève période chef d'état-major de l'armée clandestine, il avait été arrêté et interné par les autorités de Dublin. Après quoi, il avait réussi à s'échapper du camp de la Curragh, où est actuellement interné Sean MacStiofain.

Président du Sinn Féin provisoire depuis l'éclatement de l'IRA en décembre 1969, il semble avoir depuis borné son activité à l'aspect politique et n'avoir pas eu de rôle prépondérant dans l'activité des Provisaires en Ulster.

Les observateurs estiment que l'arrestation et la condamnation probable de M. O'Brady ne devraient pas avoir de conséquence sur l'activité militaire de l'IRA, mais qu'il y a maintenant une menace extrêmement sérieuse pour les militants de l'organisation dont les principaux membres sont connus depuis longtemps de la police irlandaise.

Depuis l'introduction de la nouvelle loi anti-IRA, M. Lynch n'a fait arrêter, outre MM. O'Brady et MacStiofain, que six militants de l'IRA; il reste à savoir si le gouvernement a vraiment décidé de lancer contre l'IRA l'offensive attendue depuis plusieurs semaines. Si oui, ces observateurs pensent que l'épreuve de force aura lieu si Dublin prend la décision de liquider les bases des Provos à l'arrière, c'est-à-dire, en république d'Irlande, près de la frontière d'Irlande du Nord.

M. O'Brady, quelques heures avant d'être arrêté, avait condamné les attentats de jeudi contre trois localités du nord proches de la frontière de l'Ulster. Il doit maintenant comparaître d'ici 48 heures devant le tribunal de Bridewell. Il sera probablement accusé d'appartenance à une organisation clandestine, c'est-à-dire à l'IRA, car le Sinn Féin, expression politique de l'IRA, n'est pas un organisme illégal.

En Ulster, la police a découvert hier trois dépôts d'armes, dont deux dans le quartier protestant de Shankill à Belfast.

Par ailleurs, une nouvelle tentative d'évasion de la prison de Crumlin Road à Belfast a été déjouée hier par l'armée qui a découvert un souterrain y conduisant directement. Il avait une cinquantaine de verges de long et partait d'une maison abandonnée du voisinage. Si le projet avait été mené à bien, il aurait pu s'agir d'une évasion en masse de la prison.

Par contre, sept hommes armés ont réussi, hier soir, à enlever un leader de l'IRA, hospitalisé à Lisburn, près de Belfast.

Le commando qui s'est emparé de James Brown, 26 ans — commandant du premier bataillon de l'IRA provi-

soire dans le quartier de l'Ardoyne, à Belfast — a fait irruption dans l'hôpital de Lisburn après avoir attaqué deux policiers qui en gardaient les entrées. Sous la menace de leurs armes, ils ont pu enlever le jeune officier de l'IRA.

James Brown, qui avait été arrêté il y a six semaines dans la capitale de l'Ulster, était détenu depuis à la prison de Maze. Mercredi dernier cependant, il avait dû être hospitalisé à la suite d'une appendicite.

Les sept hommes, armés de mitraillettes et de fusils, étaient aidés de deux femmes.

La police a indiqué qu'au cours de l'opération, deux policiers avaient été légèrement blessés.

Brown avait été transporté mercredi à l'hôpital de Lagan Valley, à Lisburn, localité située à une dizaine de kilomètres de Belfast, où l'armée britannique a son quartier général pour la province d'Irlande du Nord.

Selon la police, trois membres du commando, dont certains étaient mas-

qués, ont tenu en respect avec leurs armes le personnel de l'hôpital et les visiteurs dans le hall d'entrée, tandis que les quatre autres montaient au premier étage où se trouve la chambre de Brown.

Dans cette chambre, Brown se trouvait en compagnie de deux policiers chargés de le surveiller et de deux femmes venues lui rendre visite. Les deux femmes ont aidé à désarmer les deux policiers, qui ont été ensuite frappés par les membres du commando.

Les quatre hommes et les deux femmes ont alors emporté Brown et se sont enfuis avec les autres membres du commando dans deux voitures.

Brown, qui est le responsable de l'IRA provisoire pour le quartier d'Andersonstown à Belfast, avait été arrêté il y a six semaines et interné au camp de Long Kesh.

Plus de 700 soldats et policiers ont entrepris des recherches à Belfast afin de tenter de retrouver la trace de Brown et de ceux qui l'ont libéré.

Cent mille miliciens fantômes

WASHINGTON (Reuter) — La somptuosité des villas de certains commandants de l'Armée cambodgienne n'a d'égal que le luxe de leurs voitures, et les esprits curieux s'étaient longtemps interrogés sur cette aisance sans rapport avec les soldes officielles de ces militaires.

L'explication, on l'a obtenu hier du porte-parole du Département d'Etat américain, M. Charles Bray, qui a déclaré aux journalistes que le gouvernement cambodgien s'efforçait actuellement de mettre un terme à une véritable escroquerie qui consiste à ver-

ser des soldes à des soldats qui n'existent pas. Ces miliciens "fantômes", qui n'existent que dans l'imagination de certains commandants cambodgiens, sont environ cent mille, a dit M. Bray.

Il est encourageant de constater que le gouvernement cambodgien, dans des entretiens avec le gouvernement américain, ait admis en toute franchise que des versements factices ont en effet eu lieu et qu'un correctif sera apporté à cette forme de corruption, a dit M. Bray.

L'heureux dénouement de l'affaire des terroristes arabes à Bangkok relève le prestige de l'Egypte

LE CAIRE (AFP) — L'heureux dénouement de l'opération manquée des fedayin contre l'ambassade d'Israël en Thaïlande est accueilli avec satisfaction par de nombreux Egyptiens. Ils estiment que le rôle positif de l'ambassadeur d'Egypte à Bangkok, M. Mustapha Ali El Sawi, a fortement relevé le prestige de l'Egypte, et que celle-ci pourra en tirer des bénéfices sur plusieurs plans.

Tout d'abord, sur le plan interarabe, l'Egypte a montré que sa diplomatie reste sans doute la meilleure du monde arabe et que c'est là un élément important dans la perspective d'un règlement négocié de la crise du Moyen-Orient. Conséquence secondaire, mais non sans intérêt: le succès de la diplomatie égyptienne peut également inciter les Libyens à unifier dans les mois qui viennent leur diplomatie sous la houlette du Caire.

Ensuite, Le Caire vient une fois de plus d'apparaître comme la seule vraie métropole du monde arabe puisque des commandos aussi extrémistes et aussi révolutionnaires que ceux de

"Septembre Noir" n'hésitent pas à se confier à un régime qu'ils jugent pourtant souvent trop modéré. Au moment où les Egyptiens doutent profondément de leur rôle historique dans le monde arabe, l'affaire de Bangkok leur redonne un peu confiance et eux.

Cette péripétie thaïlandaise de la crise du Moyen-Orient, dont l'Egypte vient de se tirer à son honneur, lui permettra aussi d'effacer l'impression fâcheuse que de nombreux pays étrangers, notamment occidentaux, avaient ressentie du fait de son attitude pendant le drame de Munich. L'Egypte monde aujourd'hui qu'elle sait affronter ses responsabilités à l'égard des commandos palestiniens menaçant des vies israéliennes: elle a sauvé des Israéliens, et elle l'a fait sans complexe. Du coup tombe l'accusation trop souvent portée contre elle qu'elle vote en permanence une haine aveugle à tout ce qui est israélien. Cette démonstration servira sûrement l'Egypte dans l'immédiat à l'égard des pays occidentaux, et peut-être même, à plus long terme, à l'égard d'Israël, le

jour ou, au Moyen-Orient, on cessera de s'injurier pour tenter de discuter.

Mais la présence en Egypte de quatre commandos de "Septembre Noir" — l'organisation la plus extrémiste, et probablement la seule révolutionnaire, de la résistance palestinienne — pose un dilemme au gouvernement du Caire.

S'il laisse ces commandos vaquer librement en Egypte, le gouvernement court le risque de voir les militants de la révolution arabe se livrer à une propagande jugée subversive, au moment même où le président Anouar El Sadate vient d'adjurer ses compatriotes de serrer les rangs et de ne prêter l'oreille ni à la droite réactionnaire ni à la gauche aventuriste.

S'il les laisse partir, et si ces commandos font ensuite parler d'eux, les ennemis de l'Egypte, et en particulier Israël, accuseront le gouvernement égyptien de favoriser le terrorisme. Il perdrait aussitôt le bénéfice de sa médiation à l'ambassade d'Israël à Bangkok.

Il est donc probable que Le Caire

adoptera vis-à-vis de ses nouveaux hôtes la politique qu'il avait suivie à l'égard des assassins du premier ministre jordanien Wasfi El-Tal: les entourer de mystère jusqu'à ce qu'on perde complètement leur trace.

Les diplomates israéliens qui ont été retenus comme otages à Bangkok par un commando de "Septembre Noir" ont été interviewés hier soir à la télévision israélienne, le programme étant transmis par satellite. L'ambassadeur d'Israël au Cambodge, M. Shimon Avimor, a souligné, en accord avec les autres diplomates israéliens, que le comportement des fedayin, extrêmement rude au début, avait fini par s'humaniser.

J'ai eu même, a-t-il dit, une longue discussion avec l'un d'entre eux et nous avons réussi à rapprocher nos points de vue sur le problème palestinien. Nous nous sommes même donné rendez-vous à Jérusalem pour un jour que nous espérons pas trop lointain... Les fedayin, a-t-il ajouté, nous ont demandé la permission de prendre quelques cigares de La Havane qui se trouvaient sur la table.



filephoto PA

L'art de la persuasion!

Le maréchal de l'air thaïlandais Dawee Chutiasaphya raconte à la presse, à l'aéroport du Caire, ses efforts pour éviter que coule le sang lors de ses négociations avec les terroristes arabes à l'ambassade israélienne en Thaïlande, et comment il les a persuadés de quitter Bangkok et de s'en voler avec lui pour le Caire.

Edward Heath assistera aux funérailles de M. Pearson

D'après AFP, PC, Reuter

Le premier ministre britannique Edward Heath quittera Londres ce soir ou tôt demain matin à destination d'Ottawa où il assistera aux funérailles d'Etat de Lester Pearson.

M. Heath sera de retour à Londres lundi alors que la Grande-Bretagne fera son entrée officielle dans le Marché commun.

Un porte-parole du premier ministre britannique a déclaré que MM. Heath et Pearson étaient des amis personnels. Par ailleurs, la présence de M. Heath à Ottawa dimanche constitue une expression visible du lien qui continue d'unir les pays du Commonwealth malgré l'entrée de la Grande-Bretagne dans la communauté européenne.

Heath et Pearson se sont connus en 1956 durant la crise de Suez alors que Pearson s'activait à régler la crise du Moyen-Orient et Heath, alors leader parlementaire, avait la pénible tâche d'empêcher l'éclatement du parti conservateur, alors profondément divisé au sujet de Suez.

Par ailleurs, le premier ministre français Pierre Messmer a fait parvenir hier ses condoléances à M. Trudeau. Dans son télégramme, M. Messmer, déclare que la mort de Pearson est une perte pour le monde entier. Il ajoute que Pearson "était un champion de la paix, dont l'action a été couronnée par le prix Nobel".

Le chef du gouvernement fédéral yougoslave, M. Dzemal Bijedic, a aussi fait parvenir ses condoléances à M. Trudeau. Dans son télégramme, M. Bijedic rappelle la contribution de M. Pearson au développement d'amitié entre les deux pays.

Le président de la Banque mondiale, M. Robert W. McNamara, a déclaré que l'organisme qu'il dirige est particulièrement reconnaissant à M. Pearson d'avoir dirigé une étude sur le développement international de la Banque mondiale.

Selon M. McNamara, le rapport de M. Pearson reflétait à la fois sa profonde humanité et sa compréhension politique profonde de la complication des problèmes à résoudre.

L'école d'hôtellerie verra le jour... mais en 75

par Claude MASSON de notre bureau de Québec

QUÉBEC — L'école d'hôtellerie de Montréal, un projet gouvernemental annoncé plus souvent qu'à son tour et dont l'ouverture était prévue pour le mois de septembre... 1972, verra peut-être le jour d'ici 1975.

Un premier montant de \$300.000 sera versé d'ici le 31 mai prochain à cette fin à même le programme des travaux d'hiver. L'année suivante, la part du fédéral versée au Québec et destinée à ce projet atteindra 83 millions et demi tandis que le montant principal de 86 millions sera versé à l'hiver 74-75.

C'est ce qu'a annoncé, hier, le ministre québécois des Finances, M. Raymond Garneau. Il a fait savoir que le coût total du projet s'élevait à \$12 millions.

L'école d'hôtellerie est située présentement sur la rue Poupart, dans l'est de la métropole, dans l'édifice de l'ancienne école de police. Créé en 1968, l'Institut d'hôtellerie et de tourisme avait occupé initialement les locaux de l'ancienne école des Métiers commerciaux, rue Saint-Denis.

La construction de la future école, dont la première pelote de terre avait eu lieu en juin 1971 et dont l'inauguration était prévue pour septembre 1972, est projetée sur la rue Saint-Denis, au sud de Sainte-Catherine.

Autres projets

Sur un montant de 500 millions que le gouvernement du Québec dépensera de lui-même à même les 500 millions prévus pour l'hiver au chapitre des travaux d'hiver, les projets suivants sont prévus : outre l'école d'hôtellerie à Montréal, il y a la construction d'un nouveau Palais de justice à Valleyfield, d'une prison à Sherbrooke et à Sept-Îles, de même qu'une autre pour la Sûreté du Québec à Rimouski.

Au niveau de la Voûte, il y aura des projets comme ceux de l'autoroute 30 de Montréal vers Sorel pour laquelle un premier montant de 83 millions est prévu en 73-74 sur un projet global de \$40 millions ainsi que la réalisation de l'autoroute Dufferin-Montmorency, de la rue Mère Mallette à la Rivière St-Charles et le début de l'autoroute 40 de Saint-Augustin à Donnacona, dans la région de Montréal, et le contournement de la ville d'East-Angus ainsi que le pont et les approches au-dessus de la rivière Saint-François.

FBI a corrigé les défauts de son eau

Le ministre responsable de la qualité de l'environnement, le Dr Victor C. Goldbloom, a déclaré hier que les analyses de l'eau F.B.I. faites le 21 décembre dernier indiquent que les mesures qu'il avait exigées ont corrigé les défauts qui avaient été trouvés.

Il avise les magasins à chaîne intéressés ainsi que le public en général qu'il n'y a plus de restriction sur la vente et la distribution de ce produit.



Le premier ministre Trudeau, sa femme Margaret et leur fils Justin ont dû écourter leurs vacances de neige en Colombie-Britannique pour assister aux funérailles d'Etat de M. Lester B. Pearson, qui auront lieu dimanche. On les voit ici à leur descente du Jetstar du ministère des Transports hier soir à l'aéroport d'Uplands.

Trudeau insiste sur la famille, une des assises de la société

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, considère que les Canadiens sont heureux de vivre dans un pays où la famille "constitue une des assises de la société".

Il profite de l'occasion de son message du Nouvel An pour mentionner que la neige même et le froid de cette saison sont devenus pour ainsi dire inséparables de la conscience que nous avons de nous-mêmes comme Canadiens.

Voici le texte intégral de son message :

"S'il y a un temps de l'année auquel nous sommes particulièrement attachés, c'est bien le temps des Fêtes. La neige même et le froid de cette saison sont devenus pour ainsi dire inséparables de la conscience que nous avons de nous-mêmes comme Canadiens.

"Les Fêtes nous rapprochent de nos familles, de ceux que nous aimons et dont nous sommes trop souvent, hélas, séparés par le travail et les circonstances. C'est alors que nous nous rendons compte à quel point nous sommes fortunés de vivre dans un pays où la famille, jalousement protégée, constitue une des assises de la société.

"C'est en effet dans le cadre familial que beaucoup de nos traits distinctifs s'expliquent et se comprennent le mieux, car depuis toujours le rôle de la famille chez nous marque fortement notre façon d'être et de vivre.

"A l'occasion du Nouvel An, nos espoirs et nos résolutions, nos rêves et nos projets se rattachent plus étroitement à nos enfants. L'avenir pour lequel nous travaillons, les succès et les progrès que nous souhaitons, toutes ces choses prennent alors un sens nouveau : elles se veulent la promesse d'une vie meilleure pour les nôtres.

"Voici un moment de réjouissance et de générosité, où l'on échange des vœux dans une bienveillante spontanéité.

"Dans cet élan qui nous porte les uns vers les autres, nous nous recon-

naissons bien. Car la réussite de notre société, car l'existence même de notre pays tient au respect que nous avons des autres et de leurs aspirations.

"Rien en effet ne saurait être plus étranger à cette ouverture d'esprit et à ce sens de la fraternité qu'une attitude envieuse, ou ombrageuse, à l'égard de quiconque.

"En ce premier jour de 1973, nous avons bien des raisons de nous féliciter. Pensons à la richesse et à la

beauté de notre vaste pays, aux libertés dont nous jouissons comme par droit d'héritage, à la paix qui règne parmi nous. Davantage encore, nous savons que notre avenir comme peuple sera à l'image de ces valeurs et de ces vertus qui, de génération en génération, ont fait la force du Canada.

"Ma femme se joint à moi pour vous souhaiter à tous une bonne et heureuse année."

\$6 millions pour les exemptions de taxes aux cultivateurs

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement québécois versera annuellement aux municipalités et aux commissions scolaires environ \$6 millions comme compensation de l'exemption que l'on accordera aux producteurs agricoles.

Cette décision gouvernementale, rendue publique vendredi par le ministre Maurice Tessier, fait suite à un engagement pris par le premier ministre Bourassa envers la classe agricole lors de l'adoption de la loi 48 sur l'évaluation foncière.

Afin d'éviter que les propriétaires de la municipalité ou de la commission scolaire autres que propriétaires agricoles aient à supporter la diminution de revenus résultant de l'exemption de la classe agricole, le gouvernement a décidé de verser aux municipalités et commissions scolaires une subvention dont le montant est équivalent aux pertes de revenus.

Le titulaire des Affaires municipales précise dans un communiqué que les municipalités toucheront \$2 millions et les commissions scolaires, \$4 millions.

Quant aux producteurs agricoles, ils verront maintenant leur compte de taxes municipale et scolaire réduit de la moitié sur leur terre et leurs bâtiments de ferme.

"Depuis quelques années, a ajouté le ministre, les producteurs agricoles bénéficient d'une subvention gouvernementale de 35 pour cent sur leur compte de taxe scolaire. Selon le ministre Tessier, les producteurs agricoles verront leur compte de taxes municipale et scolaire réduit de 50 pour cent sur leur terre et leurs bâtiments de ferme".

Le ministre a également précisé que les taxes foncières municipales imposées sur la ferme et les bâtiments de ferme ne pourront excéder 1 pour cent de leur évaluation imposable.

Enfin, M. Tessier a conclu en disant qu'il apporterait cette modification à la loi de l'évaluation foncière dès la reprise des travaux de l'Assemblée nationale en 1973 et que cette modification aurait un effet rétroactif au 1er janvier 1973.

Pearson aura les honneurs du drapeau dont il dota le pays

OTTAWA (PC) — D'imposantes cérémonies auront lieu aujourd'hui et demain à Ottawa et Saint-Pierre-de-Wakefield, au Québec, en hommage à l'ancien premier ministre Lester Pearson décédé mercredi dernier à l'âge de 75 ans.

Une cérémonie spéciale au drapeau marqua, ce matin à 10 heures dans le vestibule de la Tour de la paix, à l'entrée de l'édifice central du parlement, le début des funérailles nationales du disparu.

Pendant toute la journée, jusqu'à 23 heures, et demain entre neuf heures et midi, le public pourra défilé devant la dépouille mortelle et rendre un dernier hommage à M. Pearson, ancien prix Nobel de la paix.

La famille de l'ex-chef du gouvernement canadien a exprimé le vœu que ceux qui veulent honorer sous une autre forme la mémoire de M. Pearson, n'envoient pas de fleurs ni de couronnes mais fassent un don plutôt à la Société canadienne du cancer.

Les funérailles nationales auront lieu dimanche à 14 heures en la cathédrale Christ Church d'Ottawa. Elles seront télévisées.

Une période de deuil a été proclamée qui prendra fin le jour du service funèbre, au coucher du soleil.

L'inhumation se déroulera au cimetière de Saint-Pierre-de-Wakefield, à quelques milles au nord de Hull, où une cérémonie privée prendra place en présence des membres de la famille du défunt.

Cérémonies
Un détachement des Forces armées, de la Gendarmerie royale du Canada et du personnel de sécurité de la Chambre des Communes et du Sénat montera la garde, jour et nuit, dans la chapelle ardente, dans l'entrée principale de l'édifice du centre du parlement.

Samedi matin, à 10 heures, la cérémonie spéciale du drapeau a été conçue pour rendre un hommage particulier à celui-là même qui dota le pays d'un drapeau unifolié aux couleurs rouge et blanche.

Quatre représentants des Forces armées déposeront alors le drapeau à feuille d'érable sur le cercueil.

Ce faisant, ils s'écarteront ainsi de la tradition qui veut que le drapeau soit déposé sur le cercueil avant que les portes ne s'ouvrent au public.

Cette cérémonie, qui se déroulera à l'intérieur du parlement, sera télévisée.

Le Grand Hall d'honneur sera ouvert à tous ceux qui voudront rendre un ultime hommage au premier ministre disparu, et ce, jusqu'à 23 heures.

Demain
A 13 heures, dimanche, le cercueil sera transporté hors du Grand Hall d'honneur et une garde d'honneur composée de 50 hommes des Forces armées canadiennes rendra les hommages pendant la sortie du corps par la porte centrale.

La sonnerie d'honneur sera exécutée par la fanfare de la Gendarmerie nationale.

Le cercueil sera alors placé sur un char funèbre et le cortège tournera sous la Tour de la paix pour emprunter la rue Wellington, au pas lent.

En tête de marche viendra un détachement de 25 hommes de la Gendarmerie à cheval.

Une escorte de 50 hommes des Forces armées suivra, à pied.

Le cortège militaire sera suivi de la fanfare des Forces armées canadiennes et, précédant le char funèbre, des personnalités invitées à tenir les cordons du poêle.

Un détachement de huit membres de la Gendarmerie, conduit par un officier, encadrera le catafalque.

Quatre porteurs d'insignes, tous officiers des Forces armées, suivront le cercueil en portant les décorations de M. Pearson, parmi lesquelles la médaille du prix Nobel de la paix.

Viendront ensuite les membres de la famille en voiture et la queue du cortège funèbre sera formée des membres qui composaient la Garde d'honneur à la porte de la Tour de la paix.

Le convoi arrivera à la cathédrale Christ Church à 13h45 et les soldats qui précèdent le char funèbre formeront une garde d'honneur devant la cathédrale et présenteront les armes lorsque le cercueil sera retiré du char.

Le service funèbre sera occuménique et bilingue.

Il sera dirigé par le très révérend T.E. Downey, recteur de la cathédrale Christ Church et doyen d'Ottawa. L'hommage sera fait par le révérend John A. Davidson, pasteur de l'Eglise Unie Dominion-Chalmers.

L'oraison funèbre sera prononcée par le très révérend Arthur B.B. Moore, ex-moderateur de l'Eglise Unie du Canada.

Les prières seront dites en français par Mgr Charles-Auguste Demers, vicaire général du diocèse d'Ottawa; les prières finales et la bénédiction seront données par le très révérend W.J. Robinson, évêque anglican d'Ottawa.

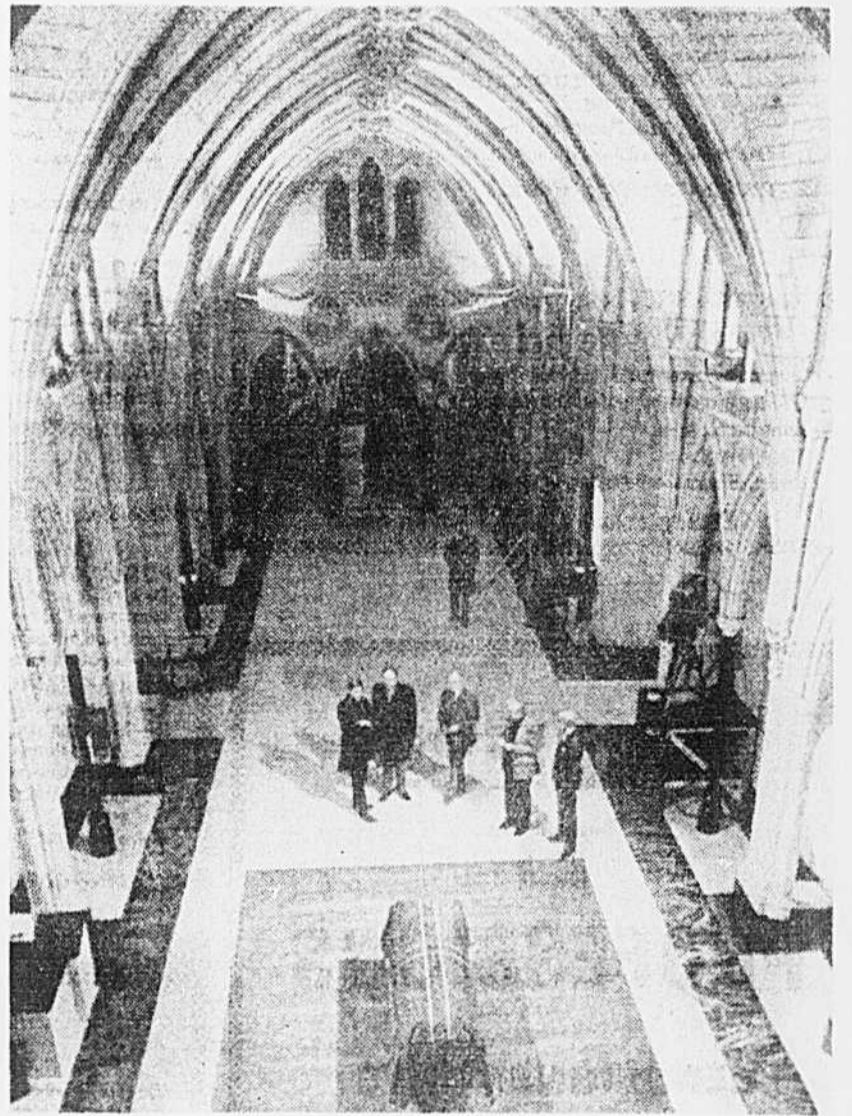
Les choeurs seront dirigés par le Dr Godfrey Hewitt, organiste et maître de chapelle de la cathédrale Christ Church.

La cérémonie funèbre se terminera à 15 heures.

Une batterie de 30e Régiment de campagne tirera 19 coups de canon, à une minute d'intervalle, pendant que seront rendus les derniers honneurs à l'ancien premier ministre.

Un unique cornemuseur jouera une complainte pendant que le cercueil sera sorti de l'église.

La dépouille mortelle sera transportée de là à Saint-Pierre-de-Wakefield pour l'inhumation en présence des membres de la famille Pearson seulement. Cette dernière cérémonie sera toutefois filmée par l'Office National du Film.



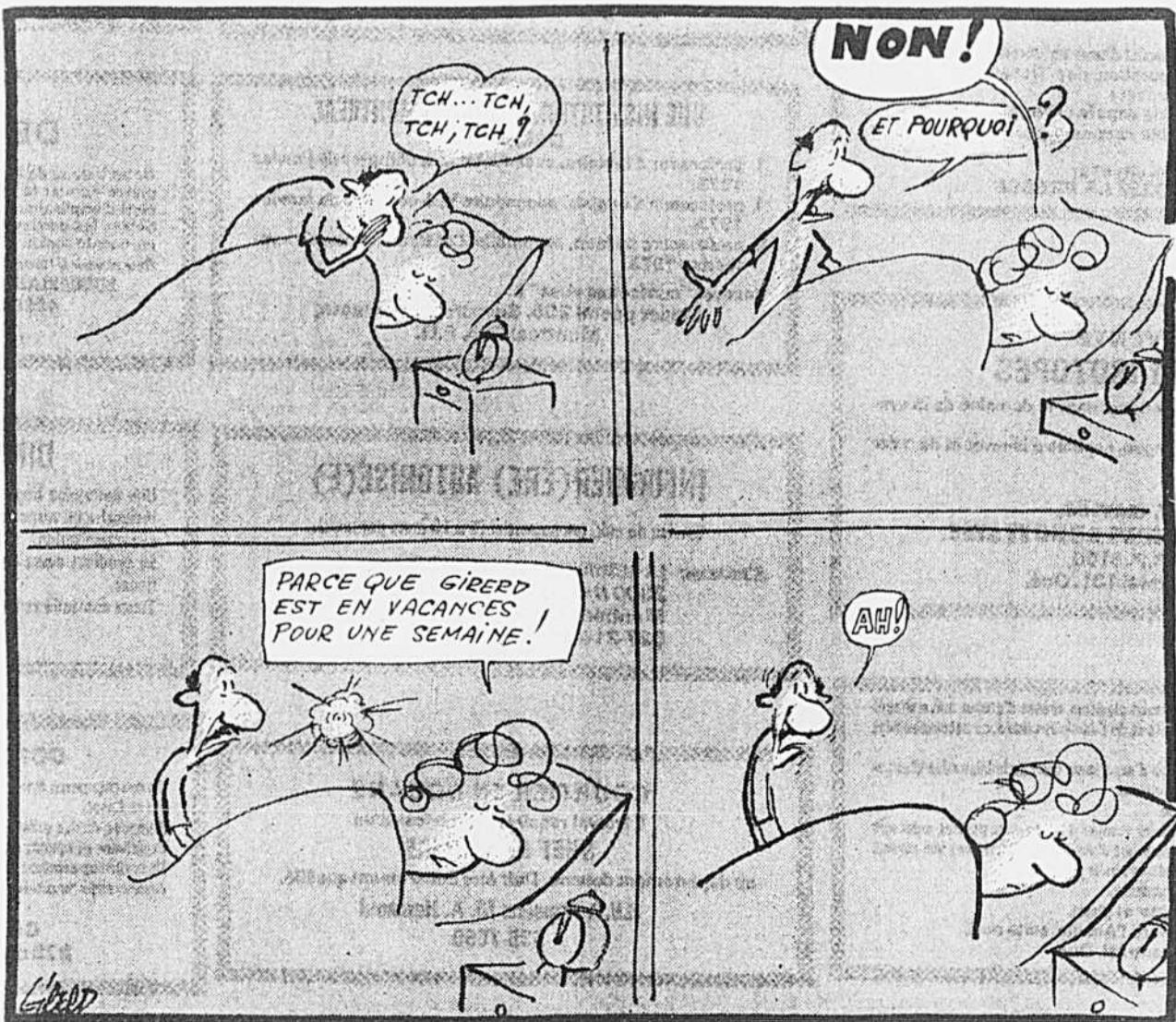
L'entrée principale du Parlement d'Ottawa a été dépouillée des gais sapins de Noël qui la décoraient pour faire place au cercueil de l'ex-premier ministre Lester Pearson qui s'y trouve depuis hier soir. Aujourd'hui, le public sera admis à faire une visite d'adieu à celui qui fut l'un des plus illustres Canadiens de sa génération.

Extension de 15 jours pour les mémoires sur le bill 65

Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, et le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, ont annoncé hier que la période allouée pour la réception de mémoires concernant le projet de loi 65 sur la protection de la jeunesse a été prolongée de quinze jours, afin de faciliter la tâche de tous les organismes intéressés à se faire entendre à la commission parlementaire conjointe convoquée à cette fin.

Les ministres ont expliqué que le premier délai, dont l'échéance arrivait au 15 janvier, était implicitement abrégé, à cause de la période de Noël et du Nouvel An. D'autre part, plusieurs organismes désireux de se faire entendre ont fait des représentations en vue d'un nouveau délai.

Par conséquent, les organismes auront jusqu'au 23 janvier 1973 pour faire parvenir leur mémoire à la commission parlementaire des Affaires sociales.



(Droits réservés)

CARRIÈRES et PROFESSIONS



La Commission Scolaire des Mille-Îles
demande
ANALYSTE DE L'INFORMATIQUE
(Analyste-programmeur)

LA POSITION :
Le candidat assumera les fonctions d'analyste-programmeur selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

LE CANDIDAT :
Le candidat possède un diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans l'une des disciplines suivantes: sciences pures, sciences appliquées ou sciences commerciales.

LE SALAIRE :
Le salaire sera proportionnel aux qualifications du candidat. La Commission Scolaire possède une gamme variée de bénéfices marginaux.

Les applications doivent être adressées, avant le 3 janvier 1973, au: Bureau du personnel de la Commission Scolaire des Mille-Îles à 2275 Honoré-Mercier, Ste-Rose, du Laval.

VILLE DE SAINT-JEAN, Qué.

— OFFRE D'EMPLOI —

— COMMISSAIRE INDUSTRIEL —

FONCTIONS :

- Relevé de la Commission industrielle, le titulaire aura les responsabilités suivantes:
- Préparer un programme annuel d'action industrielle, accompagné d'un budget, selon la politique arrêtée par la commission industrielle.
- Établir et maintenir des relations avec les industriels, hommes d'affaires et commerçants dans le but de promouvoir le développement des industries et commerces existants et de susciter de nouveaux investissements industriels et commerciaux.
- Voir à la préparation d'un inventaire économique des facteurs favorables à l'implantation de nouvelles usines dans la municipalité.
- Agir à titre d'agent de liaison entre la municipalité et les services gouvernementaux dans les matières concernant le développement industriel.

EXIGENCES :

- Avoir acquis une solide expérience dans le domaine de la promotion industrielle ou la commercialisation et la promotion de biens et services dans l'industrie.
- De préférence, posséder une formation universitaire en administration des affaires, comptabilité, vente, etc., ou toute expérience jugée équivalente.
- Être capable de communiquer efficacement avec les cadres supérieurs de l'entreprise privée et des organismes gouvernementaux.

SALAIRE : — Selon expérience et qualifications.

Toute personne intéressée devra soumettre un "curriculum vitae" au soussigné avant 17:00 heures le 13 janvier 1973.

M. Jacques Bouthillier,
Directeur du Service du Personnel,
Ville de Saint-Jean
C.P. 1025, P.Q.

Saint-Jean, Québec.
Le 21 décembre 1972.



ROBERT LAFORCE
Opticien d'Ordonnance

M. Robert Laforce, président des salons d'optique Robert Laforce Inc. qui subissent un essor formidable dans le Québec métropolitain, a un besoin urgent de personnes qualifiées et compétentes dans le domaine optique.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:
750, St-Vallier ouest, Québec 8.

OPTICIEN

Salaires de \$10,000 à \$16,000 selon expérience et compétence. Bénéfices marginaux.

L'opticien aura le privilège de devenir actionnaire de la compagnie, bénéficiera de partage de profits ainsi que d'une commission mensuelle.

Il profitera aussi d'une assurance-salaire et d'un fonds de pension à sa retraite.

OPTOMÉTRISTE

Revenu annuel de \$25,000 à \$35,000 garanti de façon professionnelle et en règle avec le Collège.

Conditions de travail de 30 à 35 heures par semaine avec possibilité de 3 à 4 semaines de vacances annuellement.

L'optométriste pratiquera sa profession sur une instrumentation adéquate fournie.

LE COLLÈGE DE RIVIÈRE-DU-LOUP
OFFRE D'EMPLOI

POSTE: Un professeur d'éducation physique

QUALIFICATIONS : Diplôme universitaire de premier cycle, ou l'équivalent, avec spécialisation en Plein-Air. Selon la convention collective actuellement en vigueur pour le personnel enseignant. Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent parvenir, avant 17:00 heures le 5 janvier 1973, à:
M. YVON MORIN,
Secrétaire Général,
CEGEP de Rivière-du-Loup,
85 rue Ste-Anne,
Rivière-du-Loup.

GÉRANT GÉNÉRAL

EMPLOYEUR: A Montréal, important marchand et exportateur de bois de construction en gros et détail établi depuis plusieurs années.

FONCTIONS :

- Responsable des opérations entières de l'entreprise.
- Supervision des chefs de départements.
- Relevé directement du président.

QUALIFICATIONS :

- Plusieurs années dans un poste de chef d'une entreprise semblable, avec antécédents de travail faisant preuve de résultats obtenus.
- Habileté d'organiser et de gérer.
- Compétence pour diriger et motiver subalternes.
- Parfaitement bilingue.
- Gagnant présentement \$20,000 et plus.

TRAITEMENT : Selon les qualifications.

Faire parvenir "curriculum vitae" à

CASE 13239 LA PRESSE

SURINTENDANT DE TRAVAUX PUBLICS
DEMANDE PAR LA VILLE DE ROSEMERE

Pour être responsable de la surveillance du service des travaux publics. Devra être bilingue, et l'expérience en travaux municipaux sera prise en considération. Salaire à être discuté.

La réponse du postulant énonçant ses qualifications et son expérience devra être adressée au: Greffier de la ville.

VILLE DE ROSEMERE
C.P. 250
Ste-Thérèse, Qué.

Toutes les demandes d'emploi resteront confidentielles.

Vendeur

Compagnie internationale concernant équipement de boucliers et de restaurants recherche vendeur bilingue de 25 à 35 ans. Territoire: Montréal. Auto nécessaire. Salaire, dépenses, entraînement et commission.

Écrire case 13231 La Presse

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS :

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de \$1.00 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 2 jours avant la date de parution.

Telephoner à
874-7320

ou écrivez à
LA PRESSE,
7, rue Saint-Jacques
Montréal

SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

FONCTIONS : En général, il sera à l'exécution des politiques et décisions du bureau de direction. La tâche qu'il devra accomplir se situera principalement dans les secteurs suivants:

A) CONSTRUCTION :

- 1) Collaborer à l'élaboration des programmes.
- 2) Superviser la construction et le déroulement des opérations comptables.

B) EXPLOITATION :

- 1) Procéder à la location des logements.
- 2) Maintenir les relations avec les locataires.
- 3) Planifier et contrôler l'entretien des bâtisses.
- 4) Contrôler les opérations comptables.

EXIGENCES : Formation en sciences humaines avec expérience en administration, contrôle budgétaire, direction de personnel, travail en comité.

SALAIRE : Base \$8,000

N.B. Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae le plus complet possible avant le 11 janvier 1973, en mentionnant sur l'enveloppe le numéro SE 73-1 à l'adresse suivante:

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION
de Saint-Jérôme
Comité de Sélection
280, rue Labelle
Saint-Jérôme, P.Q.

JOURNALISTE DEMANDE

Dans un des meilleurs hebdomadaires de la Province. EXPÉRIENCE OBLIGATOIRE. Conditions très avantageuses. Salaire à négocier. Besoin urgent.

Le candidat doit avoir une expérience pratique dans la couverture des affaires publiques et savoir rédiger la nouvelle. Il doit être âgé entre 25 et 35 ans.

Très bonne occasion de faire partie d'une équipe déjà expérimentée et posséder l'air d'une carrière prometteuse pour un candidat sérieux.

Tout candidat qui possède l'expérience requise doit au préalable faire parvenir son "curriculum vitae" à:

JOLIETTE JOURNAL
RE: Offre d'emploi comme journaliste.
585 St-Pierre sud,
Joliette.

CHEF DU SERVICE SOCIAL

FONCTIONS : Diriger et superviser de 5 à 7 travailleurs sociaux professionnels et aides sociaux, travaillant au sein d'une équipe multidisciplinaire, en thérapie individuelle et de groupe (en interne et en externe) dans le milieu psychiatrique.

QUALIFICATIONS :

- 1— Maîtrise en service social d'une université reconnue;
- 2— Membre de la Corporation des Travailleurs Sociaux Professionnels du Québec;
- 3— Expérience souhaitable dans le milieu psychiatrique;
- 4— Expérience souhaitable comme superviseur ou chef de service.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:
CASE 13237 LA PRESSE

VENTE RADIO-ISOTOPES

Occasion unique. Défi à relever dans le domaine de la vente des radio-isotopes. Le candidat doit être bilingue, capable d'innover et de créer et libre de voyager.

Adresser "curriculum vitae" à:
W. DAVIES,
LABORATOIRES ABBOTT LTEE,
B.P. 6150,
Montréal 101, Qué.

CANDIDAT — Il aura poursuivi plusieurs années d'études universitaires dans le domaine de la comptabilité et de l'administration sans nécessairement obtenir de diplôme.

Il a à son crédit plusieurs années d'expérience dans l'administration d'entreprises ou il a joué un rôle prépondérant. Il est peut-être gérant de banque. Il est âgé de 35 à 45 ans et désire changer d'atmosphère pour se créer une position avec «challenge» et opportunité d'améliorer sensiblement son revenu. Il est sociable, bilingue et possède une belle personnalité.

SALAIRE — Au-delà de vos espérances. Transmettre votre "curriculum vitae" au gérant.
9460, boulevard l'Acadie, suite no 2
Montréal, Qué.

REPRÉSENTANT VENTE INDUSTRIELLE

LA COMPAGNIE : Manufacturier et distributeur de produits variés, ayant siège social à Montréal et représentants dans les principales villes canadiennes.

LE POSTE : Vendre un assortiment d'attaches industrielles, dont le populaire rivet "Pop", à Montréal et dans la Province.

LE CANDIDAT : Bilingue, expérience de la vente industrielle, aptitudes mécaniques. Instruction minimum: universitaire ou gradué de Cegap ou l'équivalent.

LE TRAITEMENT : De paire avec les qualifications. Plan de stimulation, automobile fournie, généreux bénéfices aux employés.

Veuillez soumettre votre résumé en toute confiance au:

Directeur des relations industrielles



USM Limitée

2610 rue Bennett
Montréal 404, Qué.

UNIVERSITÉ DE MONCTON DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION PHYSIQUE

POSTE : Professeur en récréation physique. Poste ouvert immédiatement.

QUALIFICATIONS : Le Ph.D. en récréation, ou Maîtrise complétée d'une vaste expérience dans l'enseignement ou dans les centres récréatifs. Être bilingue est considéré un avantage.

RANG PROFESSORAL ET SALAIRE : Selon les qualifications et l'expérience du candidat.

TÂCHES : Le professeur en question sera responsable de la section récréation physique à l'intérieur du programme de formation en éducation physique. De plus, il devra enseigner les cours en récréation.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae et des lettres de références à:

Le Directeur
Département d'éducation physique
Université de Moncton
Moncton, N.-B.
Tel.: 506 858-4000

L'HÔPITAL HONORÉ-MERCIER INC.

ST-HYACINTHE

requiert les services:

- SURVEILLANTE: bloc opératoire et obstétrical. Post scolaire en salle d'opération et ou expérience pertinente.
- INFIRMIÈRE CHEF: psychiatrie, post-scolaire et psychiatrie et ou expérience pertinente.
- INFIRMIERS AUXILIAIRES: postes disponibles jour, soir, nuit, sans rotation.
- DIÉTÉTISTE PROFESSIONNELLE

Service du personnel,
HOPITAL HONORÉ-MERCIER INC.
2750 Laframboise,
St-Hyacinthe, P.Q.

UNE INSTITUTION PRIVÉE DE MONTRÉAL DEMANDE

- 1 professeur d'histoire, secondaire II, à compter de janvier 1973.
- 1 professeur d'anglais, secondaire V, à compter de janvier 1973.
- 2 professeurs de latin, secondaire I et II, à compter de septembre 1973.

Envoyer "curriculum vitae" à:
Casier postal 295, Succursale Bourassa,
Montréal 359, P.Q.

INFIRMIER(ÈRE) AUTORISÉ(E)

Service de nuit, temps partiel (8 à 10 jours par mois).

S'adresser: LA RÉSIDENCE MAISON-NEUVÉ
2300 Nicolet
Montréal 403
527-2161

COURTIER EN DOUANE

à Dorval requiert les services d'un
CHEF DE SERVICE
au département douane. Doit être entièrement qualifié.
S.V.P. Appelez: M. A. Hamaoui
636-7050

LA COMMISSION SCOLAIRE LE GARDEUR demande un DIRECTEUR DU PERSONNEL

La tâche : Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services du personnel planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives au recrutement et à l'engagement du personnel, à son perfectionnement et à son évaluation, de même que l'application des conventions collectives et des ententes concernant les diverses catégories de personnel et, s'il y a lieu, à la négociation de contrats collectifs.

Qualifications requises :

- Diplôme en relations industrielles ou l'équivalent exigeant un minimum de 16 ans de scolarité.
- 3 années d'expérience pertinente à la fonction.

Rémunération : Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Entrée en fonctions : le 22 janvier 1973.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 5 janvier 1973 à:

Edmond Chevalier, directeur général
Commission Scolaire Le Gardeur
80 Meilleur
Repentigny, Qué.

CHEF DE L'ADMINISTRATION

Centre de service
Traitement des données
Commercial
Remunérateur

Salaire d'après expérience
Actions à acheter si vous le souhaitez
et participation aux bénéfices

Le candidat choisi sera bilingue et aura expérience dans la vente de services ou produits, traitement des données et en administration dans ce domaine.

Faire parvenir curriculum vitae à:
CASE 13218 LA PRESSE



La Commission Scolaire des Mille-Îles
demande
AGENT DE LA GESTION FINANCIÈRE

NATURE DU TRAVAIL : L'agent de la gestion financière effectue des tâches spécialisées dans des domaines tels que la programmation budgétaire, le financement ainsi que les normes et procédures administratives selon les besoins de la commission.

LE SALAIRE : Le salaire sera proportionnel aux qualifications du candidat.

La commission scolaire possède une gamme variée de bénéfices marginaux.

Les applications doivent être adressées avant le 10 janvier 1973 au Bureau du Personnel de la Commission Scolaire des Mille-Îles, à 2275 rue Honoré-Mercier, Ste-Rose, Ville de Laval.

DESIGN URBAIN

Notre bureau de Montréal est à la recherche d'une personne qui puisse assurer la fonction "urban design" aux fins d'une équipe pluridisciplinaire. Seules les personnes ayant au moins deux (2) ans d'expérience pertinente sont invitées à poser leur candidature à ce poste.

Faire parvenir le "curriculum vitae" avant le 10 janvier à:
SUNDERLAND, PRESTON, SIMARD & ASSOCIÉS LTEE
4999 ouest, Ste-Catherine, suite 1G
Montréal 215, Qué.

DIRECTEUR FINANCIER

Une entreprise importante dans le domaine du commerce au détail, recherche un responsable au niveau comptable et financier pour toute son organisation. Le candidat devra être C.A. ou C.G.A., avec quelques années d'expérience. Toute demande sera traitée confidentiellement.

CASE 13,238 LA PRESSE

COMMERCIAL OPTICAL

Compagnie jeune, dynamique, en pleine expansion cherche des vendeurs à son image. Bilingues, études collégiales, bonne présentation, beaucoup d'ambition. Expérience en optique un atout. Nous offrons excellent salaire, possibilités de promotions multiples. Envoyez votre "curriculum vitae" à:

Y. Choquette
COMMERCIAL OPTICAL
279 ouest, Sherbrooke, Montréal

Tous extrêmes de 1 1/2 à la Bourse de Montréal

(PC) — Les transactions de 1972 à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne ont représenté 22,6% de la valeur et 17,5% du volume des marchés boursiers canadiens.

La valeur des transactions a dépassé le cap des \$2 milliards pour la première fois de l'histoire. De son côté, le volume s'est élevé à plus de 330 millions d'actions.

Dans le tableau qui suit, la variation provient de la comparaison avec la dernière vente de 1971, sauf si l'action n'a été inscrite qu'en 1972. Dans ce cas, la colonne variation est le résultat de la comparaison avec la première vente après l'inscription.

Les hauts et les bas de 1971 ne tiennent compte d'aucun fractionnement effectué en 1972. Par contre, les hauts et les bas de 1972 ne couvrent que la période qui a suivi le fractionnement d'une action.

Signification des annotations: c: pour cent; d: dividende initial ou plus; a: dividendes en action; p: payé; l: liquidation; s: cours des derniers mois; r: arrérages; fr: fractionnement d'action en actions; v: payable en dollars américains; s: dividende en action déclaré au cours des derniers mois; y: dividende en action; l: en livre sterling; l: en monnaie de la Jamaïque; f: en franc; f: en lire.

	1972				1971			
	Ventes	Haut	Bas	Var.	Ventes	Haut	Bas	Var.
BP Cdn 135-p	6371	1894	12	165% + 7%	1194	1114		
Brinco	5686	57	514	514	614	480		
Bruck	5	1194	1194	1194	1276			
Budd Auto	159	7174	71	15 + 814	8	614		

C - D

CAF 15-p	2689	1104	994	+ 5	874	365	
Cal Pr 1.00p	335	2294	2414	+ 2	2912	2374	
Cal Pr 5.00p	2	580	73	+ 7	104	8714	
Camco Corp	5800	5894	303	484 + 914	514	300	
Can Pac 1.00p	257	321	1814	1914 + 13	2114	1894	
Can Pac 1.50p	402	435	25	+ 114	374	2914	
C Corp	40	594	355	814 + 374	614	450	
Can Malt 1.20p	72	53	23	+ 5	2714	22	
C Corp 1.50p	1194	2294	1794	2014 + 114	2214	1714	
Can Perm 66p	3036	5294	1714	2474 + 714	1824	1114	
C Safe 4.00p 4.00p	1	584	824	824 + 214	8374	8014	
Can Suncor 1.00p	767	535	48	+ 48	514	440	
Cdn Arena 4.00p	1829	181	13	1714 + 2	1814	814	
Cdn Brew 4.00p	930	5914	5	+ 114	814	6	
Cdn Brew Pr 2.00p	42	5314	264	264 + 114	314	2814	
Cdn Brew Pr 2.50p	42	5314	264	264 + 114	314	2814	
Cdn Cables 28p	4667	5714	1714	1714 + 114	15	143	
Cdn Cables Wts	136	5714	285	614 + 435	214	15	
Cdn Can 4.00p	13	5674	614	614 + 14	54	5	
C Con v	11	114	14	+ 10	100	100	
C Corp A	30	125	130	+ 30	100	100	
C Fndn A Pr 3.00p	15	1014	814	1014 + 214	13	800	
C Hydro 2.50p	1547	1144	1014	1214 + 114	1714	1114	
C Int'l Pr 1.10p	42	5314	1914	1914 + 114	814	144	
C Imp Bk C 80p	3070	5214	214	614 + 2614	19		
CIL 4.00p	3190	5194	1214	1514 + 114	1414	1094	
Cl Pr 71.71p	767	535	48	+ 48	514	440	
Cl Pow 1.60p 5p	342	5114	1214	1214 + 914	2514	1914	
Cl Pow Pr 1.00p	210	5114	1214	1214 + 114	1514	1214	
C Interurb A 70p	568	5914	8	+ 114	814	714	
C Javelin V 3 cy	9555	5114	590	600 + 1674	874		
C Marconi 1.00p	1547	1144	1014	1214 + 114	1714	1114	
CPI Int'l Pr 4.00p	2122	5214	214	+ 214	2714	21	
CP Int'l Wts	1726	425	200	+ 200	515	185	
CP Int'l 4.00p	2419	5114	1214	1514 + 114	1414	1114	
CP Ltd 30p 4pc	74	1014	814	+ 12	814		
CP Ltd Pr 4.00p 4pc	1247	5114	1014	+ 114	1014		
CP Reserve	186	5674	186	+ 186	200		
Can Reynolds Pr	31	1114	1114	+ 114	2014	1714	
C Saf 1.00p	473	5414	15	+ 114	1414		
C Saf 2.00p	227	5314	60	+ 114	1714	2914	
C Tire A 1.00p	130	5614	36	+ 28	36	26	
C Wickliffe	227	5114	1014	+ 114	12	143	
Canon 1.00p	157	5114	914	+ 914	28	143	
Canon Pr 4.25p	5	573	70	+ 70	75	70	
Celanese Can	848	5514	305	305 + 115	694	40	
CFCA Com 1.40p	157	5114	914	+ 914	28	143	
Celan 1.00p Pr 1.50p	8	1214	12	+ 12	1014		
Cent Dynamics	2641	120	73	+ 99	95	55	
Chart Indus 1.25p	2944	305	130	145 + 5	230	100	
Chrysler 90p	164	540	29	3814 + 914	213	2514	
Chiefdev 4.00p	60	1614	1814	+ 1814	514	410	
Chum Ltd 1.00p	153	1014	514	+ 474	514	410	
Chum Ltd B 2.50p	612	5614	425	425 + 124	714	674	
Chum Ltd C 2.50p	612	5614	425	425 + 124	714	674	
Chum Ltd D 2.50p	612	5614	425	425 + 124	714	674	
Chum Ltd E 2.50p	612	5614	425	425 + 124	714	674	
Chum Ltd F 2.50p	612	5614	425	425 + 124	714	674	
Chum Ltd G 2.50p	612	5614	425	425 + 124	714	674	
Chum Ltd H 2.50p	612	5614	425	425 + 124	714	674	
Chum Ltd I 2.50p	612	5614	425	425 + 124	714	674	
Chum Ltd J 2.50p	612	5614	425	425 + 124	714	674	
Chum Ltd K 2.50p	612	5614	425	425 + 124	714	674	
Chum Ltd L 2.50p	612	5614	425	425 + 124	714	674	
Chum Ltd M 2.50p	612	5614	425	425 + 124	714	674	
Chum Ltd N 2.50p	612	5614	425	425 + 124	714	674	
Chum Ltd O 2.50p	612	5614	425	425 + 124	714	674	
Chum Ltd P 2.50p	612	5614	425	425 + 124	714	674	
Chum Ltd Q 2.50p	612	5614	425	425 + 124	714	674	
Chum Ltd R 2.50p	612	5614	425	425 + 124	714	674	
Chum Ltd S 2.50p	612	5614	425	425 + 124	714	674	
Chum Ltd T 2.50p	612	5614	425	425 + 124	714	674	
Chum Ltd U 2.50p	612	5614	425	425 + 124	714	674	
Chum Ltd V 2.50p	612	5614	425	425 + 124	714	674	
Chum Ltd W 2.50p	612	5614	425	425 + 124	714	674	
Chum Ltd X 2.50p	612	5614	425	425 + 124	714	674	
Chum Ltd Y 2.50p	612	5614	425	425 + 124	714	674	
Chum Ltd Z 2.50p	612	5614	425	425 + 124	714	674	

A - B

	1972				1971			
	Ventes	Haut	Bas	Var.	Ventes	Haut	Bas	Var.
Abitibi 0.7p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 1.5p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 2.0p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 2.5p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 3.0p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 3.5p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 4.0p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 4.5p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 5.0p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 5.5p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 6.0p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 6.5p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 7.0p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 7.5p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 8.0p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 8.5p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 9.0p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 9.5p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 10.0p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 10.5p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 11.0p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 11.5p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 12.0p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 12.5p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 13.0p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 13.5p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 14.0p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 14.5p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 15.0p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 15.5p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 16.0p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 16.5p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 17.0p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 17.5p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 18.0p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 18.5p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 19.0p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 19.5p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 20.0p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 20.5p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 21.0p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 21.5p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 22.0p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 22.5p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 23.0p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 23.5p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 24.0p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 24.5p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 25.0p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 25.5p	12378	51074	714	1014 + 314	874	514		
Abitibi 26.0p	12378	51074	714	10				

BOURSE DE VANCOUVER (suite de A-11)

Table of stock market data for Vancouver, including columns for Div. en \$, Ventes, and various stock symbols like T-Z, Rights, L-N, MINES, A-B, C-D, and E-K.

Table of stock market data for Vancouver, continuing from the previous table with columns for Div. en \$, Ventes, and various stock symbols.

Table of stock market data for Vancouver, continuing from the previous tables with columns for Div. en \$, Ventes, and various stock symbols.

Table of stock market data for Vancouver, continuing from the previous tables with columns for Div. en \$, Ventes, and various stock symbols.

Table of stock market data for Vancouver, continuing from the previous tables with columns for Div. en \$, Ventes, and various stock symbols.

Bourse de Calgary en 1972

CALGARY (PC) - A la fois la valeur totale et le volume des transactions de la Bourse de Calgary en 1972 ont accusé des pertes par rapport aux niveaux de 1971.

La valeur totale n'a atteint que \$6.497.743 comparativement à \$11.827.435 l'année précédente et le volume des transactions n'a touché que 12.207.165 par rapport à 21.255.342 en 1971.

Dans le tableau qui suit, la variation provient de la comparaison avec la dernière vente de 1971, sauf si l'action n'a été inscrite qu'en 1972. Dans ce cas, la colonne variation est le résultat de la comparaison avec la première vente après l'inscription.

Les hauts et les bas de 1971 ne tiennent compte d'aucun fractionnement d'action effectué en 1972. Par contre les hauts et les bas de 1972 ne couvrent que la période qui a suivi le fractionnement d'une action.

Signification des annotations: c: pour cent; k: dividende initial; n: plus un dividende en action; p: payé jusqu'au dividende des derniers 12 mois; r: arrérages; v: payable en dollars américains; x: dividende spécial déclaré au cours des derniers 12 mois; y: dividende en action; a: dividende annuel; q: dividende trimestriel.

Table of stock market data for Calgary, including columns for Div. en \$, Ventes, and various stock symbols like T-Z, Rights, L-N, MINES, A-B, C-D, and E-K.

les devises

Table of exchange rates for various currencies including Rand, Franc CFA, D. Arab., etc.

le dollar

MONTREAL - Le dollar américain par rapport à la devise canadienne était en hausse vendredi de 1-32 à 1-33 1/2 et la livre sterling de 1-16 à 1-23 1/2.

les obligations

Table of bond market data including Toronto (PC) and various bond symbols.

dividendes

Table of dividend information for various companies like Canadian Food Products Ltd., etc.

for à terme

Table of forward market data for Winnipeg including various contract terms.

for à terme

Table of forward market data for Winnipeg, continuing from the previous table.

PROVINCES

Table of provincial market data for Alberta and Manitoba.

CONVERTIBLES

Table of convertible bond market data.

fonds mutuels

Table of mutual fund data including various fund names and their performance.

LA BANQUE D'ÉPARGNE

Text regarding the Bank of Savings and its services, including a dividend notice for the No 344 fund.

L'ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE (OACI)

Text regarding the International Civil Aviation Organization (OACI) and its activities, including a notice about the construction of a new headquarters.

Advertisement for International Aviation Square, featuring a large photograph of the building and text describing its location and services.



les tribunaux

Accusés de tentative de meurtre, ils recouvrent leur liberté

Jules Lépine, 25 ans, de St-Bruno, a nié toute culpabilité, hier matin, alors qu'il comparait devant le juge Paul Papineau, de la Cour des sessions de la paix, sous une accusation de tentative de meurtre présumément commise le 10 décembre dernier, sur la personne de Ginette Brassard.

L'accusé, qui subira son enquête préliminaire le 5 janvier prochain, a pu recouvrer provisoirement sa liberté.

rabine à canon coupé pour tirer en direction de sa victime. Paris, qui a été remis provisoirement en liberté, subira son enquête préliminaire le 5 janvier.

Quant à Mary O'Connor, 28 ans, du 2639 rue Centre, elle a été inculpée d'avoir blessé son fiancé... avec intention... Son enquête préliminaire a été fixée au 4 janvier. La Cour l'a libérée provisoirement.

Une accusation de tentative de meurtre a également été portée, hier matin, en chambre 307 de la Correctionnelle, contre Charles Paris, 30 ans, du 6609 avenue du Parc. La victime serait son beau-père. Selon le rapport des policiers enquêteurs, c'est au cours d'une violente discussion avec le beau-père que Charles Paris aurait sorti une ca-

Une fraude de \$17,220?

Accusé d'une fraude de \$17,220, Léopold-André Pigeon, du 3481 Lévesque, a été libéré provisoirement, hier, à l'issue de sa comparution devant le juge Paul Papineau, de la Cour des sessions de la paix.

Pigeon, qui était représenté par Me Normand Tétrault, subira son enquête préliminaire le 5 janvier.

Cette fraude aurait été commise entre le 1er octobre et le 15 novembre 72. L'accusé n'a pas d'antécédents judiciaires.

Tué d'un coup à la tête

SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRE (PC) — La Sûreté du Québec poursuit son enquête pour déterminer les circonstances qui ont entouré la mort d'un jeune homme de Sainte-Anne-de-Beaupré, à une vingtaine de milles à l'est de Québec.

Michel Noël, âgé de 19 ans, est décédé, jeudi, dans un hôpital de Québec.

Il avait été trouvé inanimé dans la nuit de mardi à mercredi sur le boulevard Sainte-Anne, non loin d'un motel appartenant à son père.

L'autopsie pratiquée à la morgue de Québec a démontré qu'il avait succombé des suites d'un coup reçu à la tête.



Disparition

La police de Laval tente toujours de retrouver une adolescente de 17 ans qui est disparue depuis près de six mois. Lorraine de Montigny, dont les parents sont domiciliés à Laval, est partie le 1er juillet dernier et on est sans nouvelle d'elle depuis ce temps. La disparue mesure 5 pieds 2 pouces et pèse 108 livres. Elle a les yeux et les cheveux bruns et le teint pâle. Toute personne pouvant fournir des informations sur cette adolescente est priée de communiquer avec la Sûreté municipale de Laval, à 669-1761, poste 21.

Hausse de 5 p. cent des ventes de cigarettes

Les ventes totales de cigarettes ont augmenté de 5 pour cent environ en 1972 mais il faut attribuer une partie de cette augmentation au fait que les expéditions aux détaillants ont été plus considérables qu'à l'accoutumée pendant la seconde moitié de l'année, a annoncé hier le président d'Imasco Limitede, M. Paul Paré, dans un communiqué remis à la presse.

Le niveau des ventes au détail était plus élevé que l'année précédente, mais l'augmentation pour 1973 devrait être de l'ordre de 2 pour cent, soit en accord avec la courbe d'accroissement de la population.

Les ventes de cigares ont légèrement diminué en 1972 mais devraient se stabiliser en 1973.

En Ontario, la récolte du tabac a été de 30 millions de tonnes inférieure aux 200 tonnes anticipées à cause de la gelée qui a frappé la région au tout début de l'été.

Les trois balles refusent de sortir du canon

Un jeune suspect de 18 ans, soupçonné d'avoir commis un vol à main armée, dans l'est de Montréal, hier matin, a tenté à trois reprises de faire feu en direction de deux messagers qui le poursuivaient, mais son revolver n'a pas fonctionné.

Les messagers ont rejoint Robert Lauzière rue Dorion, près Ontario, l'ont rossé à coups de bâton et l'ont retenu jusqu'à ce que la police intervienne.

Lauzière devait comparaître ce matin pour être accusé de tentative de meurtre car trois balles du revolver de calibre .32 saisi par les policiers portaient la marque du percuteur. On croit que l'arme devait être mal ajustée, sinon les coups auraient parti.

Lauzière, comme son présumé complice, Richard Roy, 18 ans, sera également accusé de vol à main armée.

Il était environ 11h.05 lors-

que deux cagoullards armés ont volé la somme de \$100 au Marché Durocher, 3541 rue Delorimier.

Les deux messagers, dont la police n'a pas révélé l'identité, conversaient, à l'extérieur, lorsque les malfaiteurs ont pris la fuite à pied.

Les deux jeunes n'ont pas hésité à se lancer à leur poursuite.

Lorsque les suspects se sont séparés, les messagers en ont suivi un seul. Il était

armé d'un revolver chromé, s'est retourné, les a visés et a pressé la gâchette.

Les messagers ont révélé aux enquêteurs avoir nettement entendu le "clac", mais le coup n'a pas parti.

Cela ne les a pas découragés. Constatant qu'il était toujours poursuivi, le suspect s'est retourné et a crié: "Si tu t'en vas pas, je te tire".

Sur ces paroles, il a visé la tête et la poitrine de celui se trouvant le plus près. L'arme

a fait deux fois "clac" et aucune détonation ne s'est fait entendre.

Les messagers ont fini par le rejoindre et l'un d'eux, qui avait recueilli un bâton, l'a fait trébucher. Ils l'ont facilement maîtrisé jusqu'à ce que la police intervienne.

Quant à Richard Roy, des témoins l'avaient vu entrer dans l'appartement de Lauzière, 3535 rue Bardeaux, et les enquêteurs n'ont eu aucune difficulté à l'arrêter.

Pincés en essayant de vendre du hasch à un inspecteur

ROME (AFP) — Un Américain de 32 ans, Christopher Gilmore et un Britannique de 24 ans, Philippe Dadsen, ont été arrêtés vendredi à Rome alors qu'ils tentaient de vendre du haschisch à un inspecteur de la brigade des stupéfiants.

Les deux hommes qui étaient arrivés à Rome le 23 décembre dernier vendaient des petites quantités de drogue sur une des principales

places de Rome. Ils ont été arrêtés alors qu'ils essayaient de vendre pour deux millions de lires, trois kg de haschisch à un inspecteur. Au cours d'une perquisition dans leur appartement, les policiers devaient trouver cinq kilos de haschisch.

Ils ont été inculpés d'introduction de drogue en Italie et de détention et usage de stupéfiants.

Coup de feu à l'abdomen

Un agent de sécurité a reçu un coup de feu à l'abdomen au cours d'une tentative de vol à main armée, vers 6 h 45, hier soir, à la Caisse populaire Saint-François-de-Sales, 1376 rue Rolland-Therrien, à Longueuil.

L'état de M. Jean-Paul Tousignant, 56 ans, 1240 Chemin du Lac, à Longueuil, n'est cependant pas considéré

comme critique, même s'il a subi une intervention chirurgicale, hier soir, à l'hôpital Charles-Lemoyne.

Deux cagoullards armés ont fait feu sur M. Tousignant peu après leur entrée dans la Caisse. Le projectile l'a atteint au bras droit et a dévié dans l'abdomen.

Les bandits ont immédiatement pris la fuite sans rien prendre. Un complice les attendait au volant d'une voiture volée qui a été retrouvée dans la rue Kent, une quinzaine de minutes après l'attentat.

Explosion: deux blessés

Deux travailleurs ont subi des blessures lorsqu'un contenant d'acier en fusion a explosé en touchant accidentellement la neige, hier matin, à l'usine de la Canadian Steel Wheel Foundry, rue Dixon, à Montréal.

M. Raymond Harvey, 52 ans, 1695 rue Orléans, repose dans un état grave à l'hôpital Maisonneuve.

So confrère, M. Paul-André Savard, qui conduisait le tracteur transportant la charge, s'en est tiré avec des blessures mineures.

L'acier venait d'être retiré d'un fourneau et était transporté à l'extérieur lorsque l'accident est survenu.

Le bruit de l'explosion a réveillé plusieurs citoyens des environs et de nombreux carreaux ont éclaté dans les maisons avoisinantes.

FXG INSTITUT MARITIME
CEGEP FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU
COURS DE TECHNIQUES MARITIMES
INSCRIPTION-SESSION HIVER 1973

<p>OFFICIERS DE PONT: Brevets de: Long Cours (Québec seulement), Cabotage, Eaux intérieures. Tout autre brevet émis par le ministère des Transports.</p> <p>Durée: 12 semaines</p> <p>Debut: 8 janvier 1973 Cours de jour Temps plein ou temps partiel</p>	<p>OFFICIERS MÉCANICIENS: Brevets de: 1ère classe, 2e classe, 3e classe, 4e classe (moteur, vapeur, combiné)</p> <p>Durée: 12 semaines</p> <p>Debut: 8 janvier 1973 Cours de jour Temps plein</p>	<p>NAVIGATION DE BLAISANCE: Tout endroit où le nombre d'inscriptions sera jugé suffisant.</p> <p>Durée: 10 semaines temps partiel</p> <p>Debut: 15 janvier 1973 Cours du soir: Cours pour toute personne désirant se perfectionner en navigation de plaisance</p> <p>CUISINIER DE NAVIRE: Durée: 12 semaines Debut: 8 janvier 1973 Cours de jour Temps plein ou temps partiel</p>
--	---	---

Pour informations supplémentaires et inscriptions, on est prié de s'adresser à:

INSTITUT MARITIME
 1220, RUE DE LA MONTAGNE Montréal
 Tél. 353-4783

ERRATUM

Dans notre annonce parue mardi le 26 décembre 1972, la description de cet article aurait dû se lire comme suit:

ÉPARGNEZ \$1.00

Chaises en bois non peintes

Berceuse — Style Boston
 Notre prix reg.: \$15.99

\$14.99

SPECIAL:

Bonimart

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

LE ROYAL (BUSINESS) COLLEGE

souhaite à tous ses élèves, anciens et nouveaux, ses vœux de Bonheur, Santé et Prosperité; que les desirs de tous et chacun soient réalité pour 1973.

Jocelyne Papineau

CONSERVATOIRE LASSALLE
 FONDE EN 1908

SEMESTRE D'HIVER

Classes mixtes pour les 15-17 ans

VENDEDI 17h.00

- EXPRESSION CORPORELLE
- LECTURE EXPRESSIVE
- EXPRESSION ORALE
- POÉSIE CANADIENNE

DEBUT DES COURS: 12 JANVIER

Renseignements
 Secrétariat: 1290 rue Saint-Denis
 861-4114 (jour)
 523-2675 (soir)

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
 (cours collégial)

- Collège reconnu d'intérêt public.
- Collège mixte — résidence pour étudiants seulement.

PROGRAMME:

Le cours collégial (diplôme d'études collégiales)

COURS PRÉ-UNIVERSITAIRE CONDUISANT AUX:

1. — Sciences de la santé
2. — Sciences pures et appliquées
3. — Sciences humaines
4. — Sciences de l'administration
5. — Arts
6. — Lettres

ADMISSION:
 DATE LIMITE: 1er mai 1973

RENSEIGNEMENTS:
 BUREAU DES ADMISSIONS
 Cours collégial
 3200, chemin Sainte-Catherine
 Montréal 250 (Québec)
 Tél.: 342-1320 poste 255

(Le collège offre aussi un cours secondaire complet de cinq ans)

Le **CEGEP** n'atteint pas vos objectifs!

Le Collège O'Sullivan peut vous orienter vers une carrière dans le monde des affaires.

POURQUOI le Collège O'SULLIVAN?
 Parce qu'ici on offre un entraînement commercial bilingue et intensif (6 à 9 mois) pour jeunes gens et jeunes filles.

QUELLES sont les conditions d'admission?
 Secondaire IV, V, ou l'équivalent.
 Programme spécial pour étudiants du niveau collégial.

QUAND dois-je m'inscrire?
 Les 3, 4 et 5 janvier pour le programme qui débute le 8 janvier afin d'être sur le marche du travail des l'été prochain.

COMMENT s'inscrire?
 Simplement en composant 866-4622 pour obtenir un rendez-vous avec une conseillère en formation, sans aucune obligation de votre part.

College O'Sullivan

1191, rue de la Montagne Montréal 107, Qué.
 866-4622
 Collège de haut enseignement commercial bilingue

Valiquette

VENTE D'INVENTAIRE
 la plus grande vente de l'année

VOYEZ LES JOURNAUX DE MARDI 2 JANVIER

N. G. VALIQUETTE LTÉE,
 510 est. Ste-Catherine, au carrefour du metro. **842-8811**

ESPAGNOL ou ITALIEN

20 COURS — 1 SOIR par semaine
 à l'un ou l'autre de ces endroits:

ECOLE ST-JACQUES 325 est. boul. de Maisonneuve
ECOLE DE LA MENNAIS Rue St-Denis, coin Beaubien

Debutant les 22 et 24 janvier 1973

Depuis 1940, plus de 12.000 personnes ont suivi nos cours. Des la première année, nos étudiants peuvent se débrouiller.

Ecrivez ou téléphonez à

L'Union des Latins d'Amérique
 844-6835 ou 844-2433

GRATIS

L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE 57 OUEST, RUE ST-JACQUES, SUITE 302, MONTREAL 126 PR 30 12 72

Je desirer des renseignements au sujet de vos cours: d'espagnol d'italien

NOM _____ TEL. _____
 ADRESSE _____

Quelque chose pour quelqu'un



en
1
9
7
3

Le monde où nous vivons est-il si indifférent et insensible? C'est ce que nous pensons jusqu'à ce qu'il nous arrive de constater ce que nos voisins font: travailler à aider les autres, à améliorer le sort de l'humanité, à accomplir quelque chose pour le bien de chacun.

La mère de famille affairée qui prend quand même le temps de véhiculer les personnes isolées...

Le technicien du quartier qui, en fermant sa boutique, se rend directement à l'aréna pour entraîner une équipe de "Jean Béliveau" en herbe...

Le vendeur qui accorde son temps au candidat qu'il appuie pour ses idées...

Les étudiants qui passent leurs samedis à diriger un centre récréatif et éducatif pour l'enfance exceptionnelle, exceptionnelle.

Nous constatons que, par le grand nombre de nos employés qui trouvent encore l'énergie et le temps pour s'occuper d'œuvres nécessitant un appui, la solidarité a encore sa place dans notre société.

Sans doute 1973 est l'année où chacun d'entre nous peut faire quelque chose... pour quelqu'un. La plus belle façon de dire Bonne et Heureuse Année.

EATON

MARDI CHEZ EATON

1/2 PRIX

de 13 h. à 18 h.

Chez Eaton Centre-ville, Anjou et Pointe-Claire (sauf avis contraire). Quantités limitées.

Fins de séries, séries dépareillées. Venez tôt pour bénéficier du meilleur choix.

ACHAT AU MAGASIN SEULEMENT.

Sous-vêtements
Prix courant 6.00 à 14.00
300 à 700

Sous-vêtements en différentes tailles et coupes.
Lingerie. Rayon 201

Chemises de nuit
Prix courant .99
.49

Chemises de nuit en coton imprimé, en différentes tailles et couleurs. Eaton Centre-ville seulement.
Vêtements de nuit. Rayon 909

Sacs à main
Prix courant 15.00
747 ch.

Sacs à main en cuir avec bandoulière, 2 poches à glissière et fermeture à glissière sur le dessus.
Sacs à main. Rayon 217

Bottes de femmes
Prix courant 40.00
1999 la pai.

Bottes d'hiver, fabriquées en Espagne, en suède ou cuir. Avec ou sans talon. En noir ou brun. Pointures 5 à 10 dans le groupe.
Chaussures pour femmes. Rayon 335

Chaussures pour femmes
Prix courant 9.99
499 la pai.

Chaussures tout-aller, en noir, brun, blanc ou rouge. Toutes les pointures n'existent pas en chaque coloris.
Chaussures pour dames. Rayon 238

Pantalons pour garçons
Prix courant 1.99 et 3.99
.99 et 1.99 ch.

Pantalons unis ou fantaisie en tailles variées.

Jeans pour garçons
Tailles 7 à 12: **349** ch.
Prix courant 6.98
Tailles 14 à 18: **399** ch.
Prix courant 7.98
Jeans en denim brosse en tailles et couleurs variées.
Vêtements pour enfants. Rayon 232

Chandails pour garçons
Prix courant 3.99
199 ch.

Chandails en acrylique incluant des cardigans, des cols roulés et semi-roulés. Choix de couleurs en tailles 8 à 16.
Rayon 332

Polojamas pour garçons
Prix courant 2.99
149 l'ens. 2 pièces

Ensemble deux pièces polojama en coton indémaillable beige, bleu ou vert. Tailles petite et moyenne.
Vêtements pour garçons.
Rayon 932

Jeans pour jeunes gens
Prix courant 8.99 à 13.00
399 499 et 599 ch.

Jeans en denim brosse, en tailles 28 à 34 dans le groupe.

Eaton Centre-ville seulement
Vêtements pour garçons. Rayon 332

Jeans en velours
Prix courant 5.99
298 ch.

Jeans en velours côtelé en brun, rouge, marine, bleu pâle. Tailles 28 à 34 dans le groupe.
Vêtements pour jeunes gens.
Rayon 332

Chemises pour hommes
Prix courant 19.00
950 ch.

Chemises à manches longues, avec boutons aux poignets, et col à double boutonnage. En brun ou marine à pois blancs. Tours de cou de 14 1/2 à 16 dans le groupe.
Eaton centre-ville seulement
Vêtements pour hommes.
Rayon 229

Solde de coordonnés

Coordonnés à carreaux, en laine et polyester, bordés de velours bleu ou noir. Tailles 5 à 13.	Blazer.	Prix courant 40.00	1999
Veste		Prix courant 40.00	1999
Pantalon		Prix courant 23.00 à 28.00	1149 à 1399
Kilt.		Prix courant 23.00	1150
Jupe longue		Prix courant 40.00	1999
Blouson sport		Prix courant 30.00	1499
Ensembles deux pièces en laine et polyester imprimés sur fond beige ou gris. Tailles 5 à 13.	Jupe et cache-cœur	Prix courant 60.00	2999 l'ens.
	Veste et pantalon	Prix courant 60.00	2999 l'ens.

"Mode-College". Rayon 646

Solde 1/2 prix
sur de nombreux articles
au magasin Soldes Eaton
du Centre d'achats Maisonneuve.
2983 est, rue Sherbrooke
Recherchez les affichettes
1/2 prix dans tout le magasin.

Chemises pour hommes
Prix courant 1.88
.94 ch.

Chemises à manches courtes, habillées ou sport. En mélange de "Fortrel" (polyester) et coton ou de polyester et coton ne nécessitant pas de repassage. Choix de couleurs et de modèles.
Vêtements pour hommes.
Rayon 928

Pantalons pour hommes
Prix courant 1.99
.99 ch.

Pantalons en coton en différents modèles et coloris. Tailles 25 à 36.
Vêtements pour hommes.
Rayon 729

Chemises sport
Prix courant 12.00
499

Chemises sport, à manches longues, dans une grande variété de tissus, de modèles et de couleurs. Tailles de petite à très grande.

Vêtements pour hommes. Rayon 728

Chandails pour hommes
Prix courant 3.99
199 ch.

Chandails à manches longues avec glissière devant ou à manches courtes. En acrylique, en tailles et couleurs variées.
Vêtements pour hommes.
Rayon 728

Chemises en tricot
Prix courant 9.00 à 14.00
449 à 699

Chemises en tricot, à manches longues, en plusieurs modèles, coloris et tailles.
Eaton Centre-ville seulement.
Vêtements pour hommes.
Rayon 428

Cravates pour hommes
Prix courant 5.00
2 pour 479

Choix de cravates en polyester facile à entretenir. Plusieurs imprimés et coloris.

Chemises habillées
Prix courant 7.50
369 ch.

Chemises Birkdale, habillées et fantaisie, en plusieurs tailles et coloris.

Sous-vêtements
Prix courant 5.00
249 ch.

Sous-vêtements pour hommes modernes, en plusieurs couleurs et tailles.
Eaton Centre-ville seulement.

Pyjamas
Prix courant 7.00
349 l'ens.

Pyjamas pour hommes en plusieurs modèles et coloris.
Eaton Centre-ville seulement.
Vêtements pour hommes.
Rayon 228

Manteaux sahariennes
Prix courant 90.00
4499 ch.

Manteaux sahariennes en cuir doubles de Borg. Longueur de 30", en fauve ou brun. Tailles 36 à 44 dans le groupe.

Manteaux pour hommes
Prix courant 19.99
999 ch.

Manteaux de nylon de 35" de long, à fermeture à pressions et glissière. Seulement en rouge. Tailles 36 à 44 dans le groupe.
Vêtements pour hommes.
Rayon 429

Nécessaire de tapisserie
Prix courant 13.98
699 l'ens.

Ensembles Mickey et Minnie fournis avec laine et instruction.

File Phentex
Prix courant .89
.44 ch.

File Phentex, lavable à la machine, solide, indéformable et irrétrécissable. Choix de coloris. En pelote de 3.2 onces.

Laine et tapisseries.
Rayon 224

Service à condiments
Prix courant 3.99
199 le service

Support en métal noir avec pots de céramique pour la moutarde, le ketchup et la relish.

Tasses de céramique
Prix courant 3.49
174 le service

Service de 4 grandes tasses de céramique sur support métallique.

Dessous de bouteille ou verre
Prix courant 3.99
199 l'ens.

Ensemble de 6 dessous de céramique sur support métallique.

Soupière
Prix courant 4.99
249 ch.

Soupière en céramique rouge.

Service de table
Prix courant 17.99
899 le service

Service 30 pièces en porcelaine à motifs floraux roses.
Porcelaine. Rayon 252

Solde d'aides-ménagers

Balais de 12", modèle 4312 **199** ch.
Prix courant 3.98
Ouvre-boîtes, modèle 507 **219** ch.
Prix courant 4.39
Couteaux à steak en acier inoxydable; service 4 pièces, modèle HY104

Prix courant 4.98 **249** l'ens.

Shred-O-Mat, modèle 601 **997** ch.
Prix courant 19.95
Articles ménagers. Rayon 254

Miroirs
Prix courant 1.19 ch.
2 pour 119

Miroirs muraux avec cadre de plastique de ton or.
Menus articles. Rayon 222

Housses à sofa
Prix courant 39.98
1997 ch.

Housses en tricot York, avec deux coussins lavables. Imprimés floraux en bleu ou ton or. Style 48

Jetés de lit

Jetés Château en coton bleu ou ton or.
Format Prix courant
70" x 90" 15.99 **797**
70" x 120" 19.99 **997**
70" x 140" 22.99 **1147**

Panneaux de batiste

Longueur Prix courant
45" à 63" 2.00 **100** ch.
72" à 95" 3.00 **150** ch.

Panneaux de batiste de polyester lavable ne nécessitant pas de repassage. 42" de largeur. Coloris variés.

Tentures
Prix courant 12.98 à 59.95
649 à 2998 la paire

Tentures prêtes à poser dans une grande variété de couleurs, de modèles et de formats.
Tentures - Rayon 267

Fins de séries de linoléum

Prix courant 4.45 à 73.60
222 à 3680

Grand choix de fins de rouleaux. Certains à surface de vinyle, certains imprimés. Comprendent du balatum, vinylex, vinyltex, accatone. 5' x 9' à 12' x 12'.
Recouvrements de sols.
Rayon 273

Les magasins Eaton seront fermés toute la journée lundi. Ils ouvriront mardi de 13 à 18 heures.